Beau et chaud
Vallée d'Ottawa et région de Montréal. — Beau et chaud.

LE JOURNAL

Variable et frais
Région de Québec et Golfe. — Variable et frais.

QUATRIEME ANNEE,--N° 177 | MONTREAL, VENDREDI MATIN, 17 JUILLET 1903 | LE NUMERO, UN C[illegible]IN

L'Expulsion des Religieux

L'on craint qu'elle ne donne lieu à des désordres à Saint-Pierre et Miquelon

Halifax, (Nouvelle-Ecosse), 16. — On a appris ici aujourd'hui que le récent décret du gouvernement français contre les ordres religieux est appliqué à Saint-Pierre et Miquelon et que les frères de la doctrine chrétienne, et les nonnes ont reçu l'ordre d'évacuer leurs établissements d'ici la fin du mois. Les emblèmes religieux ont aussi été enlevés du couvent, mais il y a eu une telle protestation vigoureuse du public que ces emblèmes ont dû être replacés. La population de Saint-Pierre, annonce-t-on, résistera contre l'expulsion des religieux et l'on craint qu'il ne se produise des désordres.

LES JUIFS EN RUSSIE

Le nouveau gouverneur de Bessarabie rend visite aux chefs d'une délégation juive qui lui avait exposé ses griefs

Odessa, 16.—Le prince Ourousoff, le nouveau gouverneur de la Bessarabie, a donné une audience à une nombreuse délégation juive, samedi dernier. Il a demandé aux délégués de parler franchement et de s'expliquer longuement sur toutes les questions qu'ils voulaient lui exposer.

Il les a écoutés avec la plus grande attention et il leur a assuré qu'ils pouvaient compter sur lui pour exercer toute son influence en vue de supprimer promptement et efficacement tout nouveau soulèvement que l'élément turbulent de la populace pourrait provoquer.

Subséquemment, le prince Ourousoff est allé rendre visite chez eux aux deux chefs de la délégation. Les juifs ont été très flattés de cette démarche.

Saint-Pétersbourg, 16. — Le "Nouveau Temps" regarde ou affecte de regarder la prétention de l'Amérique que d'après le traité de 1832, aucune distinction ne peut être légitimement faite entre les citoyens américains pour une raison de religion, comme une tentative de renvoyer en Russie tous les juifs russes habitant aux Etats-Unis.

Washington, 16.—La pétition juive relative aux massacres de Kischineff, qui a été remise au président par le B'nai B'rith, a été reçue ici, et le secrétaire Hay a communiqué par câble avec M. Riddle, le chargé d'affaires américain à Saint-Pétersbourg, au sujet des moyens à employer pour porter la pétition à l'attention du tsar. On croit que M. Riddle a pour instructions de notifier le gouvernement russe de l'existence de la pétition et de s'assurer s'il consentirait à la recevoir.

Washiogton, 16.—On a appris ce soir que le département d'Etat des Etats-Unis a reçu une réponse de la Russie, déclarant qu'elle ne recevrait pas et ne considérerait pas la matièse de la pétition juive concernant Kishineff.

EN AFRIQUE-SUD

Le gouvernement anglais décide d'y maintenir une force permanente de 25 hommes

Londres 16.—Au cours du débat sur le budget de l'armée à la Chambre des Communes aujourd'hui, le secrétaire de la guerre, M. Brodrick, a dit qu'il avait été décidé de maintenir une force de vingt-cinq hommes en permanence dans l'Afrique Australe et qu'il sera alors facile d'expédier des renforts en l'Inde, au cas d'une attaque sur la frontière. M. Broderick a ajouté que les préparatifs pour une telle éventualité était une demande opportune et que le coût supplémentaire du maintien de cette force en Afrique serait de $7,500,000 par an.

La Question de la Mandchourie

Elle a été réglée de façon satisfaisante pour le gouvernement des Etats-Unis

Washington, 16.—La question Mandchourienne a été réglée de façon satisfaisante pour le gouvernement des Etats-Unis. On a reçu des assurances du gouvernement chinois qu'il ouvrira dans un avenir prochain, comme ports de traité, plusieurs ports maintenant fermés au commerce du monde.

Le gouvernement russe a donné des assurances formelles au gouvernement des Etats-Unis qu'il ne s'opposerait d'aucune façon à l'ouverture de ces ports.

Bien que les ports à ouvrir n'aient pas encore été spécifiés, on peut conclure des communications faites que ces ports seront Moukden, le principal port intérieur de la Mandchourie, et Ta-Tung-Kao, à l'embouchure de la rivière Yalu.

Quoique la date de l'ouverture des ports promis n'ait pas été fixée, on croit qu'ils seront ouverts aussitôt après l'évacuation des Russes en septembre.

Le secrétariat d'Etat est très heureux de ce résultat qui est un gain substantiel non seulement pour le commerce américain, mais pour le commerce du monde entier.

Des deux ports qui doivent être ouverts, savoir Moukden et Ta-Tung-Kao, ce dernier, tant au point de vue politique qu'au point de vue commercial, est de beaucoup le plus important.

Il est situé sur la rive droite de la rivière Yalu, non loin de son embouchure. Tout près est située la ville de Weju, un important centre de commerce, qui sera sans doute tributaire du nouveau port.

Moukden est la tête de la navigation sur la rivière Liao et le point d'où partent les caravanes qui traversent la mandchourie et la Sibérie.

C'est actuellement le plus grand port de la Mandchourie après Niou-Chouang.

LE CANAL DE PANAMA

Colon, Colombie, 16.—Le texte du message du président Marroquin au Congrès de la Colombie est arrivé ici. La partie qui concerne le canal de Panama dit : "Le congrès a deux alternatives : Premièrement, l'abandon d'une partie de la souveraineté de la Colombie pour certains avantages pécuniaires, et, deuxièmement, le maintien rigoureux de la souveraineté et la réclamation préremptoire de l'indemnité en argent que nous prétendons due. Dans le premier cas on se rendrait au désir de la population du département de Panama ; mais le gouvernement pourrait plus tard, être accusé de n'avoir pas défendu la souveraineté du pays et d'avoir sacrifié les intérêts de la nation. Dans le second cas, si le canal n'est pas construit par voie de Panama, le gouvernement sera accusé d'avoir manqué d'obtenir la richesse dont le canal peut-être considéré comme la base, et qui peut-être la seule considération de notre agrandissement futur. J'ai déjà fait connaître que je désire qu'un canal interocéanique soit ouvert à travers notre territoire. Je crois que même à perte et à sacrifice, nous ne devons mettre aucun obstacle à une si grande entreprise, parce qu'elle aura certainement pour résultat un gigantesque progrès matériel de notre pays : aussi, parce que, une fois le canal ouvert, nous nous étendrons et nous aurons de plus étroites relations avec l'Amérique du Nord au grand avantage de nos industries, de notre commerce et de notre fortune. Heureusement pour moi, la grande responsabilité de la décision de cette question repose sur le Congrès, qui doit définitivement approuver ou désapprouver le traité proposé par le gouvernement des Etats-Unis.

LES ELECTIONS EN COLOMBIE ANGLAISE

Victoria, C.A., 16.—La Gazette annoncera aujourd'hui la nomination pour les élections provinciales. Les brefs seront lancés aujourd'hui. Les élections auraient été faites plustôt n'eût été la question des finances. M. Tatlow explique qu'elles ont été retardées afin de permettre des appels du jugement de la cour de révision aux cours légales, si on le désire.

LE TARIF DU CANADIAN NORTHERN

Winnipeg, 16.—Le télégram, organe du goevernement, annonce que le 13 juillet, un ordre a été passé en conseil par le gouvernement du Manitoba, réduisant le tarif du blé sur le Canadian Northern, de Winnipeg aux Lacs, de douze à dix cents le cent, à partir du 1er septembre.

SA SAINTETE LEON XIII

La condition du Souverain Pontife est moins satisfaisante qu'hier matin. Il éprouve beaucoup de difficultés à respirer

Rome, 16, 12.25 p. m. — Mgr Angeli, l'un des secrétaires privés du pape, vient de quitter la chambre du malade. D'un air très préoccupé, il a dit :

"Le pape dort si profondément que son sommeil ressemble à la léthargie de la mort."

Rome, 16. — 12.40 p. m. — Les médecins, après avoir examiné leur auguste patient, ont constaté une accumulation de liquide pleurétique sérieuse, mais cette nouvelle accumulation ne constitue pas un danger immédiat, et, en conséquence, ils ne pratiqueront l'opération qu'au dernier moment.

Rome, 16. — Le jour fatal est arrivé ; c'est la fête de la madone des Carmélites ; c'est le jour où Sa Sainteté a manifesté le désir de rendre le dernier soupir.

De bonne heure, ce matin, le Saint-Père, en se réveillant, s'est mis à prier avec une telle ferveur, d'une voix si élevée, que son valet, Centra, arriva précipitamment dans la chambre.

En le voyant, le pape lui dit:

"Oh! Pio, votre tâche achève. — C'est aujourd'hui la fête de la Madone des Carmelites".

Un peu plus tard, ayant toujours à l'esprit cette idée, le pape appela, l'un de ses secrétaires privés, Mgr Marzolini, et lui demanda de dire la messe dans la chapelle qui avoisine la chambre du malade.

Le pape reçut la sainte communion il semblait déjà éprouver dans sa figure, les célestes délices qui l'attendent là-haut.

Rome, 16.—Des prières spéciales ont été dites pour Sa Sainteté, dans toutes les églises, après la célébration de la messe, en commémoration de la fête de la madone des Carmélites.

La prédiction de sa mort faite par le Souverain Pontife est rappelée avec émotion par tous.

Rome, 16.—3 p.m. — La prostration du Pape augmente de gravité : le malade respire de plus en plus difficilement et a de sérieux accès de toux.

Rome, 16.—12.50 heures p.m. Le Dr Lapponi n'a pas quitté le Vatican, aujourd'hui, d'abord parce que l'état du Pape a empiré, ensuite parce que Mlle Lapponi est mieux.

On a trouvé, ce matin, dans la Loggia Raphaël, où les visiteurs inscrivent leurs noms dans un régistre, la curieuse inscription suivante:

"Un jeune athée souhaite une mort sereine au vieux pontife."

Ce souhait a scandalisé l'entourage du Vatican et la feuille sur laquelle il était formulé a été enlevée.

Rome, 16.—Quand, ce matin, le Dr Mazzoni a visité le Souverain Pontife, celui-ci a déclaré que la nuit qu'il venait de passer avait été la plus pénible qu'il eut encore eue. Il parla de l'oppression dont il souffre, de la difficulté qu'il éprouve de respirer, de la fatigue générale qu'il ressent, incapable qu'il est de reposer quelque position qu'il prenne.

Le Dr Lapponi dit que le pape l'a appelé très souvent pendant la nuit. Le Saint Père s'est trouvé mieux après la messe. Les matières pleurétiques accumulées ne mettent pas la vie du patient en danger immédiat.

NOUVELLE OPERATION

On ne pratiquera une nouvelle opération—jugée dangereuse maintenant à cause de la grande faiblesse du malade—qu'à la dernière extrémité, ou à moins que les médecins ne la jugent absolument indispensable.

Cette opération sera pratiquée ce soir ou demain, mais les médecins hésitent, craignant qu'elle n'ait un résultat fatal.

LE PAPE DORT

Rome, 16, 4.35 p.m.—Le pape dort Sa condition générale n'a pas changé.

Les médecins ont reçu de nombreuses félicitations des autorités médicales ; au nombre des lettres reçues s'en trouve une de Monsieur Henri Huchard, membre de l'Académie de médecine de Paris.

Ottawa, 16.—Le cablogramme reçu de Rome aujourd'hui par le délégué apostolique, dit:

"La condition du Pape est toujours grave. Sa force de résistance à la maladie est réellement admirable.

(Signé) RAMPOLLA.

Rome, 16.—L'état du Pape a encore pris un aspect plus grave aujourd'hui. A part l'extrême faiblesse qui continue, les médecins prévoient la nécessité d'une nouvelle opération pour enlever le fluide pluristique.

Le Pape est toujours agité mais il a eu des intervalles de repos relatif. Dans un de ces intervalles il a donné une nouvelle preuve de sa vitalité extraordinaire en recevant la Communion à la messe qui a été célébrée en honneur de la madone des Carmelites. La cérémonie a eu lieu dans la chapelle, attenant à la chambre du malade, les portes étant ouvertes. C'a été un événement d'une solennité pathétique, à la demande du Pape, ceux qui ont participé, à part le docteur Lapponi et Pio Centra, comprenaient plusieurs de ses fidèles domestiques, cinq scopatori, ou balayeurs, et deux suisses.

Les médecins ne peuvent dire quand la prochaine opération sera faite. Ils craignent qu'elle ne devienne nécessaire ce soir ou demain matin, mais ils sont décidés à la retarder jusqu'à ce qu'il y ait nécessité absolue, craignant qoe dans sa grande faiblesse, le malade ne puisse la supporter.

Vers midi, le Pape est tombé dans un sommeil agité.

Rome, 16, 7.10 p. m.—Le Dr Mazzoni vient de quitter la chambre du malade. Il a dit qu'il reviendrait plus tard, peut-être en compagnie du Dr Rossoni, et qu'il déciderait alors si l'opération devra se faire.

Rome, 16 7.25, p. m.—Le bulletin suivant vient d'être publié :

La condition de Sa Sainteté est la meme que ce matin. Durant le jour le Pape a eu quelques heures de repos. Pouls, 88. Respiration, 36. Température, 36.6 centigrade.

(Signé)

"LAPPONI,
Mazzoni."

Rome, 16, 9.10.—Les médecins, après un examen soigné de l'auguste patient, ont décidé de remettre à plus tard une nouvelle opération, le liquide pleurétique étant en apparence stationnaire. La condition générale du Souverain Pontife est sans changement.

Rome, 17, 12.20 a. m.—La condition du Pape est sans changement. Tout est tranquille au Vatican.

Rome, 17, 1.05 A. M.—Le Pape souffre beaucoup d'oppression, et il est agité.

Rome, 17, 2.55 A. M.—Le docteur Lapponi a eu de nouveau recours, avec bons effets, à une injection de caféïne, qu'il n'a pas administrée depuis quelques jours parce que le Pape ne l'aime pas.

Rome, 17, 2.55 a.m.—La condition du Pape est ce matin moins satisfaisante qu'hier matin. Il a beaucoup souffert de gêne et de difficulté à respirer, jusqu'à ce qu'on lui ait donné une injection de caféine qui lui a apporté du soulagement.

Il n'y a pas de changement essentiel dans l'état du souverain pontife, d'après le bulletin 7.25.

Plus tard le Pape était assez bien pour recevoir le cardinal Rampolla. Sa Sainteté lui a conféré le surcroît d'autorité, rendu nécessaire par la maladie du Pontife, pour l'administration exécutive des affaires papales. On dit que ceci aura pour résultat probable, la nomination immédiate d'un successeur à Mgr Volpini comme secrétaire de la congrégation du consistoire.

Le pape ne néglige rien pour montrer au monde jusqu'à la dernière heure combien il a confiance au cardinal Rampolla, qui après l'avoir servi seize ans est maintenant en butte aux attaques malveillantes.

Le pape a éprouvé beaucoup de plaisir lorsque le cardinal Rampolla, lui a dit la manifestation universelle de sympathie envers Sa Sainteté qui arrive de tous côtés même de saurces non-catholiques.

LA DEMISSION DE M. BLAIR

Les explications officielles ont été données hier, à la Chambre des Communes par le premier ministre

L'ex-ministre, au cours de ses remarques, est applaudi par les députés libéranx du Nouveau-Brunswick

Texte des lettres échangées entre sir Wilfrid Laurier et l'hon. M. Blair

(De notre correspondant spécial)

Ottawa, 16 juillet 1903

La crise ministérielle avait amené un auditoire nombreux et distingué à la chambre des communes cet après-midi. Toutes les galeries étaient littéralement remplies. Un grand nombre de dames, placées aux sièges réservés aux invités de l'Orateur et aux membres du sénat, donnaient à la séance un aspect magnifique. Sur le parquet de la chambre, les députés étaient presque tous présents. La personnalité intéressante de M. Blair la surprise causée par sa démission, l'importance du projet du Grand Tronc Pacifique qui a causé toute la crise, avaient attiré une foule anxieuse d'entendre les explications ministérielles. M. Blair occupait le fauteuil de sir Frédéric Borden, qui est le dernier de la deuxième rangée des sièges des ministres. Sir Frédéric était à la place de M. Fisher qui avait pris celle du ministre des chemins de fer. M. Sutherland, que l'on accuse d'avoir conspiré contre M. Blair, avait, pour ne pas se trouver près de ce dernier, déménagé au pupitre de sir Richard Cartwright, actuellement à Kingston. Dès l'appel des ordres du jour, sir Wilfrid Laurier s'est levé et a lu la déclaration suivante qui avait été soigneusement préparée au sein même du cabinet.

LA DECLARATION DE SIR WILFRID LAURIER

La tâche m'incombe aujourd'hui de donner à la Chambre les explications auxquelles elle a droit au sujet de la démission de mon honorable ami, le député de la cité de Saint-Jean, membre du cabinet et ministre des chemins de fer et canaux.

En vue du rapide développement du pays, du flot d'immigration qui se porte dans la fertile section à l'ouest du lac Supérieur, du mouvement industriel des anciennes provinces, le gouvernement en est venu à la conclusion qu'une nouvelle ligne transcontinentale entre l'est et l'ouest jusqu'à l'océan Pacifique était devenue nécessaire. Cette manière de voir avait déjà reçu l'assentiment de l'hon. M. Blair, mais une différence d'opinion s'est élevée entre lui et ses collègues au sujet du mode de construction et d'exploitation. Aucun plan définitif n'a encore été adopté, bien qu'une base ait été posée pour la construction par une commission d'une ligne qui serait la propriété du gouvernement, mais qui serait exploitée par une compagnie, à la condition spéciale d'en faire une grande voie commune à tous les chemins de fer, allant de Moncton à Winnipeg, et pour la construction d'une ligne par une compagnie avec l'assurance du gouvernement de Winnipeg au Pacifique à Fort Simpson.

A ce plan, M. Blair opposait deux objections : 1o. il s'opposait à la construction de la section de la ligne ci-dessus comprise entre Moncton et Québec, parce qu'il était d'opinion que cette ligne serait parallèle à l'Intercolonial, opinion dont nous différons absolument.

2o. Il s'opposait à la construction immédiate de la section entre Québec et l'océan Pacifique, et au mode de construction projetée.

En raison de cette différence d'opinion entre ses collègues et lui, M. Blair, le 10 courant, a remis sa démission au premier ministre. Une conférence a alors eu lieu entre le premier ministre, assisté d'un de ses collègues, et l'hon. M. Blair, et finalement, le 14 dernier, sa démission a été acceptée.

Le premier ministre, tout en exprimant, en son nom et au nom des membres de son administration, le plus vif regret d'avoir à se séparer de son habile collègue, est heureux de compter que l'honorable député, sur toutes les autres questions politiques excepté celle-là, est d'accord avec le gouvernement.

Sir Wilfrid n'a pas dit un mot de plus. Il a repris son siège sous les applaudissements de ses partisans.

L'HON M. BLAIR PREND LA PAROLE

Il s'est fait un grand silence lorsque l'ex-ministre des chemins de fer s'est levé.

M. Blair visiblement ému dit qu'il regrette beaucoup d'avoir été obligé de ses séparer de ses anciens collègues. Tout homme qui a goûté de la vie ministérielle, avec ses faveurs et ses avantages, ne peut la quitter à la légère et sans émotion. La décision qu'il a prise est dû à l'intérêt. Dans l'avenir, comme par le passé, il continuera à travailler au développement et au progrès du Canada. M. Blair nie que les amendements faits à l'acte de la refonte des chemins de fer soit une cause de sa démission. Il était d'opinion que pour une mesure de cette importance un ministre doit accepter avec gratitude les suggestions des deux côtés de la chambre. Si quelques-uns de ses collègues ne lui ont pas aidé en cette occasion, c'est qu'il ne leur a pas demandé leur secours, mais s'il l'avait fait, il est sûr qu'ils se seraient fait un devoir de lui rendre ce service. Il a toujours été d'accord avec eux et n'a jamais pensé à s'en aller avant l'étude de la question du Grand Tronc Pacifique. Si M. Sifton a conspiré contre lui M. Blair ne s'en est pas aperçu. Il est sorti du Cabinet parce qu'il désapprouve la construction d'une voie ferrée de Moncton à Winnipeg aux frais de l'Etat et qu'il est opposé à garantir la section ouest de G.T.R. pour les fins de la compagnie. Ce projet vient en contravention avec les intérêts de l'Intercolonial et devrait être abandonné. Le 4 juillet courant, l'ex-ministre ajoute qu'il a acquis la certitude que le gouvernement ne changerait pas sa politique des chemins de fer et il a envoyé sa démission à sir Wilfrid Laurier. Une conférence a eu lieu avec le premier ministre et, à la demande de celui-ci, M. Blair a consenti à conserver son portefeuille tant que le bill des chemins de fer ne serait pas adopté.

La véritable situation est très bien définie dans la correspondance suivante:

PREMIERE LETTRE DE M. BLAIR

Mon cher Sir Wilfrid,

Depuis que j'ai exposé ma position devant le conseil au sujet du projet du chemin de fer transcontinental samedi dernier, j'ai étudié le sujet sous tous les points de vue dans l'espoir de trouver quelque moyen convenable d'éviter de sortir du cabinet. Je me rend parfaitement compte que dans l'état peu satisfaisant de votre santé, cette action de ma part est de nature à vous causer beaucoup d'embarras et d'anxiété que je serais heureux de vous épargner si cela était possible. Je regrette profondément, cependant, que plus je réfléchis à la situation et plus je me sens obligé de prendre cette décision. C'est la seule décision qui soit conforme au devoir public, tel que je le comprends, et qui réponde à ce que je considère être le respect de moi-même. La suggestion qui m'a été faite, lorsque j'ai indiqué au conseil qu'il m'était impossible de me rendre responsable de la politique que le gouvernement paraissait être décidé à adopter à l'égard du projet de chemin de fer transcontinental, suggestion qui était que je délègue la charge à quelqu'autre ministre ou que vous vous chargiez vous-même de faire passer la résolution et la mesure en parlement me paraît d'autant plus impraticable que j'y songe davantage. Il ne me paraît pas possible que, tout en déclarant dans le conseil des ministres désapprouver fortement la politique du gouvernement à cet égard et être incapable de l'appuyer en parlement, je puisse cependant conserver ma position dans le gouvernement et éviter de prêcher publiquement une proposition que mon devoir spécial comme ministre des chemins de fer serait de présenter au parlement et de défendre devant le pays.

Réflexion faite, je considère que cette attitude, qui consiste à accepter tacitement une mesure que son jugement condamne sévèrement, n'est ni équitable pour le gouvernement ni juste pour moi-même. On déduirait facilement de mon silence que je ne suis pas favorable à la politique du gouvernement, et que, malgré cela, je n'ai pas d'objection à conserver ma position ministérielle. Je suis sûr que l'effet d'une telle conduite serait de nous placer tous dans une fausse position et de nous exposer à l'accusation de violer une des règles primordiales du gouvernement responsable. Aucun de nous ne peut consentir à se prêter à de tels procédés et, je vous le demande, ne serait-il pas mieux que je consente au sacrifice de la position que j'ai l'honneur d'occuper et dont j'étais honoré d'accomplir les devoirs, tout en vous exposant aux embarras qui pourraient résulter de ma démission, plutôt que de nous soumettre ensemble aux ennuis qu'un tel acte devrait sûrement nous attirer. La mesure ne serait pas longtemps soumise au parlement avant que l'on nous lasse sentir combien notre position serait insoutenable et que vous ayiez à vous reprocher aussi bien que vos collègues de n'avoir pas prevu que ce résultat serait inévitable.

Vous vous êtes plaint samedi, lorsque je vous ai signifié que j'étais incapa-

(A suivre à la Page 5.)

Les PEINTURES à PLANCHER
"ISLAND CITY"
Sèchent en Huit Heures
P. D. DODS & CIE, Manufacturiers, 188 & 190 McGill, Montreal

C'est un véritable plaisir de se Raser
avec le Nouveau Rasoir de Sureté
"STAR"
Une merveille pour les gens nerveux et pour les voyageurs. On peut se raser dans un clin d'œil et sans crainte de s'écorcher.
PRIX, - $2.00
Expédié franco par poste.
Cuirs à Rasoirs, prix depuis 20c à $1.25
Savonnettes et Blaireaux, " 25c à .90
Pierres à Rasoirs "Belge" " 25c à 3.00
Pots à barbe, savons à barbe, etc., etc., à bas prix.
La correspondance est toujours reçue avec plaisir.
L.-J.-A. SURVEYER, 6 St-Laurent

Les Affaires de Chine

Les relations entre la Russie et le Japon se sont beaucoup améliorées depuis une quinzaine

Paris 16.—Des dépêches de Saint-Pétersbourg et de Tokio, reçues au ministère des affaires étrangeres indiquent que les relations entre la Russie et le Japon se sont beaucoup améliorées depuis une quinzaine de jours. On croit maintenant que les deux gouvernements arriveront bientôt à une entente complète.

Londres 16.—Le correspondant du "Times" à Berlin dit que la situation en Extrême-Orient semble fournir à la presse officieuse allemande, une nouvelle occasion d'exciter la méfiance de la Russie pour l'Angleterre et de recommander l'amitié de l'Allemagne au gouvernement russe.

JOHN MURPHY & CIE

Bons Marchés d'Ecoulement

POUR LES ACHETEURS DE LA FIN DE LA SEMAINE...

Nos bons marchés de Vente de Juillet pour écouler continuent d'attirer des foules d'acheteurs tous les jours --- résultat inévitable de la qualité de première classe dans les marchandises, réunie à des prix aussi étonnants que ceux qui sont indiqués plus bas.

Offres Spéciales en Soies

3000 verges de satin Merveilleux de couleur, en couleurs assorties et de la meilleure qualité. Valant 85c et $1.00. Votre choix dans ce lot, pour, la verge 50

50 pièces de très beau satin Duchesse, de couleur, ce lot fut importé pour être offert à $2 la verge ; il comprend toutes les meilleures couleurs, tant qu'il y en aura, votre choix, à la verge 99

1500 verges de Popeline de soie de qualité extra, ce lot comprend les couleurs blanches et assorties. Valeur, $1.75. Prix de vente, la verge 99

Offres Spéciales en Etoffes à Robes

Seulement 10 patrons de robes français, les meilleurs qui soient importés. Valeur, $15 à $20. Votre choix seulement $10.00

LE RESTE DE NOS COUPONS D'ETOFFES A ROBES DE COULEUR, A MOITIE PRIX.

Offres Spéciales en Toile

40 nappes de table en damas de toile blanchie, toutes de même dimension, 2 verges de longueur. Valant depuis $1.30 à $5.50. Votre choix à 50 pour cent d'escompte ou MOITIE PRIX.

Encore 25 douzaines de serviettes de table en damas de toile blanchie, dimension, 5-8 x 5-8, tant qu'il y en aura, la douzaine 89

Département des Rideaux

500 verges de nouvelle mousseline frangée pour rideaux, patrons assortis, seulement, la verge 12 1-2

15 paires de rideaux en dentelle guipure faite à la main. Tant qu'il y en aura, seulement, la paire $3.00

Une table d'échantillons de lingerie blanche, comprenant robes de nuit, caleçons, cache-corsets, peignoirs, pour dames, robes de bébés, tabliers, etc., en vente aux prix du fabricant, moins

25 p.c. d'Escompte

Un autre lot d'échantillons légèrement souillés, aux prix du fabricant, moins

50 p.c. d'Escompte

Peignoirs d'indiennes, couleurs assorties. Régulier, $1.10. Prix de vente 65

Une table de blouses en indienne, guingan et linon, blanc, régulier, 65c et 75c. Prix de vente, votre choix 35

Chapeaux de paille Galatea, pour garçonnets.

Régulier, 45c et 50c. Prix de vente, au choix 25

Régulier, 55c et 65c. Prix de vente, au choix 35

Tourmalines lavables en duck blanc et en piqué, avec lettres brodées sur la bande, 50 cents et 60 cents. Votre choix . . .35

Lignes dépareillées de complets en piqué et en duck pour garçonnets. Régulier, $1.65 et $1.85 et $2.10. Votre choix tant qu'il y en aura 95

Robes de nuit en coton blanc. Régulier, 55 cents. Prix de vente 30

Costumes-tailleur, dernières nouveautés, de notre propre confection, en tweed léger, pour l'été, pour voyages, en beau tweed mélangé à effet de poil de chameau. Valant $25. Notre prix de vente $18.00

Beaux costumes noirs, valant $30.00, pour $20.00

Costumes en tweed rayé bleu et blanc, manteau à devant de blouse, valant $20, pour $15.00

6-4 en tweed de fantaisie pour l'été, valant $1.50, pour 95

Collerettes en cachemire noir, courtes, garnies en chiffon, valant $7.50, pour $4.00

Grand assortiment de collerettes en soie et dentelle, pour écouler à 20 pour cent d'escompte.

Imperméables en beau drap covert, valant de $7.50 à $9. Prix d'écoulement $3.45

JOHN MURPHY & CIE,

2341 et 2343 rue Ste-Catherine, Angle de la rue Metcalfe.

CONDITIONS COMPTANT. Telephone 2740

LE LAIT QUE NOUS BUVONS

Le Dr McCarrey, inspecteur des aliments, constate que ce produit est vendu généralement pur, bien que l'on ait relevé certaines infractions dans le cours du mois de juin.

Le Dr McCarrey, inspecteur en chef des aliments, après une inspection minutieuse du lait vendu en ville, a émis l'opinion suivante sur la question.

Il dit, que, il y a quelques semaines, le lait était absolument de pauvre qualité ; mais cela, sans doute était dû à la longue sécheresse qui privait les animaux d'excellents pâturage. Le lait était tellement pauvre que pas moins de 15 actions furent prises à la cour des recorders contre les fournisseurs apportant du lait inférieur.

Une particularité du lait du mois de juin et d'une partie du mois de juillet était sa teinte blanchâtre, attribuée par tous les fournisseurs à la sécheresse. En quelques cas, cependant, il fut trouvé que le lait, avant d'être apporté à la ville, avait été baptisé d'eau.

Le Dr McCarrey, ajoute que le lait actuellement vendu en ville, est d'une qualité beaucoup supérieure à ce qu'elle était en juin. Depuis trois semaines il n'y a eu qu'une seule plainte de faite à la cour des recorders. Le lait est riche de couleur et de qualité.

Les membres de la commission de Santé sont bien décidés à maintenir en vigueur les règlements concernants la vente du lait. Il faut que les citoyens en aient d'excellente qualité d'une année à l'autre et cela est d'autant plus nécessaire que les médecins sont d'opinion que le lait impur influe beaucoup sur les statistiques de la mortalité à Montréal.

Réclame des ménagements

Un estomac débilité réclame des ménagements. Le BAUME RHUMAL préconisé contre toutes les affections de la gorge et des poumons, est facilement assimilé et n'exige pas un régime spécial.

25 cents partout 177-2

Au Parc Sohmer

Attractions Extraordinaires des Etats-Unis et d'Europe cette semaine, voyez programme dans colonne d'amusements.

Chez les Notres... aux Etats-Unis

15 juillet 1903.

WOONSOCKET, R. I.

—Mlle Philomène Laflamme, qui était en visite chez son frère, M. J. L. Laflamme, de Villa-Nova, est retournée à Lewiston, Me. Elle était accompagnée de Mlle Jeannette Laflamme, sa nièce.

—Hier matin, à 5 heures 30, à l'église du Précieux Sang, a eu lieu le mariage de M. Joseph Côté, avec Mlle Marie Louise Gladu.

Le Rév. M. F. Caron a donné la bénédiction nuptiale. M. Joseph Coté, père du marié, était témoin pour son fils et M. Damase Gladu, remplissait les mêmes fonctions auprès de sa fille.

—A l'église du Précieux Sang, le Rév. M. E. Renaudet bénissait l'union matrimoniale de M. Cyprien Lafrenaye, à Mlle Philomène Lajoie, fille de M. Désiré Lajoie. M. Adelard Désautels et Mlle Florida Lafrenaye étaient garçon et fille d'honneur.

—L'autre jour, avait lieu dans les salles de l'Union des commis de bar, édifice Globe, une assemblée importante des boulangers. On dit que cette union n'a pas eu jusqu'ici tout l'encouragement qu'elle méritait. Elle avait pourtant sa place et malgré toutes les lésineries et les difficultés dont elle a eu à souffrir par le passé, il a été décidé à l'unanimité samedi soir que cette union serait réorganisée. La plupart des boulangers de cette ville étaient présents. Deux aspirants ont présenté leurs demandes d'admission et il y a eu une initiation.

On a ensuite procédé à l'élection des officiers et voici les résultats obtenus :

Président, M. Georges Lamy ; vice-prés., M. Moise Champagne ; sec.-arch., Amédée Blanchard ; sec.-fin., Arthur Loiselle ; trés., Hugues Dalpé ; gendarme, Numérien Caron ; syndics, Elphège Decelles, Amédée Blanchard, Numérien Caron ; délégués à l'Union Centrale, MM. Hugues Dalpé, Moise Champagne, Geo. Lamy, Amédée Blanchard, Art. Loiselle.

Tout fait maintenant prévoir que l'Union des boulangers ira de succès en succès.

WORCESTER, Mass.

Le Dr J. H. Levasseur-Belisle, de Northbridge, est parti dimanche soir, pour St-Aimé, où il assistera aux funérailles de son père, M. Hugues Belisle.

Il est accompagné de M. Elie Belisle de la rue Cambridge, frère du défunt.

MANCHESTER, N. H.

M. Joseph Galarneau, du No 19 rue Union, a déclaré à la police hier soir, que son fils William, âgé de 13 ans, est disparu samedi dernier. Depuis le 11 du courant, personne ne l'a vu. Le petit garçon portait un habit noir et un chapeau de la même couleur. M. Galarneau est très inquiet au sujet de la disparition de son fils.

—M. François Lambert, charron, de la rue Birch, est parti en automobile pour une promenade aux environs de Concord. Il était accompagné de quelques membres de sa famille. Tout alla bien jusqu'à Hooksett. Là, M. Lambert s'aperçut que la chaudière à vapeur manquait d'eau. Un des tubes de la chaudière avait été tellement surchauffé qu'on a dû abandonner la machine à Hooksett et revenir à Manchester en tramway. M. Lambert est allé chercher son "auto" hier après-midi.

LEOMINSTER, Mass.

M. Elmir Bertrand est parti hier pour Warwick, P.Q. Il va ouvrir la première manufacture de peignes qu'il y ait eu au Canada. Quelqu'étonnant que cela puisse paraître il n'y avait pas dans tout le Dominion une seule manufacture de peignes. On était forcé de les importer. Maintenant, on les fera sur place et évitera ainsi la douane. M. Bertrand a formé la compagnie française de tabletterie avec un capital de $20,000 et a pour principaux actionnaires MM. Bertrand, Charest, A. Cantin et Francis Pore. M. Bertrand est venu à Léominster acheter $2,000 valant de machines et engager des employés. Sont partis avec lui : Nap. Hamel, Calixte Kerouac, Noel Bertrand. D'autres ont donné avis qu'ils partaient aussi.

NO. GROSVENORDALE, Conn.,

Les amis de M. Frappier prennent les mesures nécessaires pour lui faire une bourse afin qu'il ait toutes les douceurs que l'argent peut commander durant sa maladie. Frappier qui était capitaine d'une équipe de baseball ici a été blessé à l'abdomen par un cylindre à soda qui a fait explosion. On a désespéré de ses jours et même aujourd'hui les médecins ne savent pas positivement s'il survivra mais la vitalité toute canadienne de Frappier semble devoir le tirer de ce mauvais pas. S'il survit, il sera un peu défiguré, mais ne s'en portera guère plus mal.

SOUTHBRIDGE, Mass.,

Mme Rosanna Lavallée est morte, mardi, de l'empoisonnement du sang. Elle laisse une enfant âgée de 9 jours ainsi que deux autres enfants et son mari. Mme Lavallée succombe à la fleur de l'âge, n'étant âgée que de 30 ans.

NORTH CONWAY, N.Y.

L'inauguration de la nouvelle église catholique, qui devait avoir lieu hier a été remise au 26 juillet, vu que les travaux ne sont pas terminés.

M. l'abbé C.E. Lacroix, de Manchester, a été nommé curé de la nouvelle paroisse. Un magnifique autel a été donné à l'église par John J. Simmons, de New-York, entrepreneur. Thomas G. Flint, de Boston, a donné une statue de la Ste-Vierge, et Mgr Bradley, un chemin de la croix.

PAWTUCKET R.I.

Mme Vve H. Martel, belle-sœur de M. Alphonse Martel, de la rue Davis, est partie hier après-midi pour un voyage de deux mois au Canada. Elle visitera Rimouski, où sa petite fille est au couvent et plusieurs autres villes du Dominion.

WARE, Mass.,

Plusieurs de nos jeunes Canadiennes nous laissent chaque semaine pour aller passer leurs vacances au Canada. Au nombre de celles qui se sont embarquées, hier soir, nous avons remarqué Miles Anna et Angéline Descoteaux, Anna Leclaire et Pacifique Dumonette. Nous souhaitons à ces demoiselles un bon voyage, beaucoup de plaisir et un heureux retour au milieu de nous.

WALTHAM, Mass.

—M. l'abbé D. Léger de Fox Creek, N. B., était l'hôte de plusieurs amis de Waltham, dimanche, le 5 courant, qui étaient contents de revoir le vénérable curé en aussi bonne santé. M. l'abbé Léger a visité pendant son séjour aux Etats-Unis, Fitchburg, New Bedford, Cambridge, Boston, et partout a reçu un accueil des plus cordial de la part de ses anciens paroissiens.

—Notre estimable concitoyen M. P. P. Simard, vient de déménager son magasin dans la bâtisse [illegible] coin des rues Main et Elm.

—MM. Rémi Benoit, de Lowell, P. S. Léger de Lynn, André Babineau, de Chelsea, étaient en ville, dimanche, les hôtes de M. Ferdinand Cormier, rue South.

—Les deux semaines de vacances accordées aux employés de la fabrique de montres tirent à leur fin et c'est avec chagrin que l'on voit arriver l'heure de retourner à l'ouvrage, surtout pendant les chaleurs actuelles. Généralement on [illegible] ses moments de récréation.

—M. le curé P. H. Grenier, de la paroisse St-Joseph, est de retour d'une visite au Canada, et entre autres a visité Montréal, Collège St-Joseph de Memramcook, et les principaux centres du pays d'Evangeline. Il est revenu reposé et en bonne santé. M. le curé était remplacé pendant son absence par le Rév. P. Arcand, de Trois-Rivières, P. Q., qui est beaucoup estimé des paroissiens de St-Joseph.

—M. Wilfrid Lalime et son fils André sont revenus, samedi soir, d'une promenade à Sebasko, Maine, où ils ont séjourné pendant deux semaines. Ils reviennent enchantés des beautés naturelles de l'Etat Pine Tree.

—Mlles Marie et Amanda Léger, ainsi que Mlle Elise F. Cormier, arrivent d'une visite de deux semaines à Long Beach, Gloucester, Mass., et nous disent avoir eu beaucoup de plaisir à ce fameux endroit.

FITCHBURG, MASS.

Beau temps ou mauvais temps, le Cercle Fréchette ira à Greenville, jeudi soir, donner la représentation intitulée le "Testament de la pauvre femme", drame en cinq actes qui a été joué ici au Cummings, le 20 mai, avec un si grand succès artistique.

—Le chœur de chant de la paroisse de l'Immaculée Conception a eu son pique-nique annuel, lundi, au Wachusett Park. Un diner à la barbotte les attendait et tous ont fait leur devoir à table ; durant l'après-midi on s'est très bien amusé.

WEBSTER, MASS.

M. et Mme Philibert Renaud et M. Sam Renaud, de Haverhill, Mass., M. et Mme Noé Poirier et leur fils Austin, de Worcester, étaient les hôtes de la famille Louis Brunelle, au No 79 Myrtle Ave.

MALBORO, MASS.

M. et Mme Edouard Martel, jr., et leur fils Amédée, sont allés passer trois semaines au Canada. Ils visiteront Québec, Ste-Anne de Beaupré et l'Ile d'Orléans.

M. Louis Girard doit ouvrir un magasin de chaussures dans son bloc sur la rue Lincoln, dans quelques jours.

—M. Joseph Beauregard, de Waterbury, Conn., est en visite chez sa sœur, Mme Frank Berthiaume.

—M. Narcisse Goyette, un de nos bons vieux citoyens, est décédé la semaine dernière, à l'âge avancé de 76 ans.

—Notre estimable vicaire, le Rvd. J. O. Genest est parti lundi pour le Canada, où il doit passer ses vacances bien méritées. Il visitera des parents à Montréal, Trois-Rivières et Québec. Bon voyage.

NEWTON, Mass.

MM. Honoré Rousseau, Joseph Pouliot, B. Boudreau, Léon Rousseau et Fred Caisse ont été en excursion de pêche, dimanche dernier. Ils ont pris une si grande quantité de poisson, qu'ils sont un peu embarrassés.

—M. Paul Champagne, épicier, de Newton, est parti, samedi dernier, pour une promenade au Canada. Il doit visiter Montréal, Québec et Ste-Anne de Beaupré.

—M. et Mme Abraham Leblanc, M. et Mme Albert Landry, MM. André Leblanc, Simard Terriault, Joseph Rousseau, Amédé Gingras, Fred Boudreau, John Roy, Simard Leblanc et Mlle Minnie Leblanc sont partis pour aller à Plymouth rendre visite au capitaine Emile Leblanc, où les attendaient M. et Mme Samson, Mlle Terriault, Mlle Boreau, Mlle Andrews, Mlle Deslauriers, MM. Eugène [illegible], Existe Leblanc, Geffrey Poirier et autres. M. et Mme Leblanc firent les honneurs de la maison. [illegible] chant, musique et rafraîchissements. On s'amusa fort bien toute la semaine. Ils sont revenus enchantés de leur voyage, samedi, et espèrent y retourner bientôt.

BERLIN, N. H.

—Dimanche, les Forestiers Indépendants ont donné une fête champêtre au Parc Cassie, dans l'après-midi. La fanfare Citoyenne donna un splendide concert et l'orchestre Barnes un autre dans la salle de danse. L'admission était gratuite, c'est dire qu'il y avait beaucoup de monde.

—M. le curé Laplante a annoncé qu'il commencerait la visite pastorale avec M. le vicaire dimanche prochain, en même temps les paroissiens sont appelés à [illegible] pour l'achat d'un magnifique carillon.

Nul doute que M. le curé et son vicaire trouveront chez leurs paroissiens un bon accueil et une généreuse souscription. Donc, cordiale bienvenue dans toutes les familles canadiennes et succès dans leur noble entreprise.

—M. G. Panneton, de Montréal, a chanté un beau O Salutaris, et Mlle A. Bérard, de Fall River, un Ave Maria de Millard, à la grand'messe, à l'église Ste-Anne.

—M. Arthus Dupont, propriétaire de l'hôtel Continental, de Sherbrooke, est en visite chez son cousin, M. W. G. Dupont.

—Dimanche dernier avait lieu au théâtre Clément la répétition du drame "Le triomphe de la Croix". Il y avait foule à cette magnifique représentation. M. D'Aoust et ses acteurs méritent certainement de sincères félicitations. Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leur tournée à travers les différentes villes canadiennes de la Nouvelle-Angleterre.

—Miles Rose et Marie-Ange Grenier sont revenue de leur promenade à Randolph, N. H.

—La seconde communion a été annoncée pour dimanche le 19 courant.

MARLBORO, N. H.

—Mlle Cécile Doucette est revenue du couvent St-Rosaire de Rochester, N. H., pour passer les vacances avec ses parents.

—M. Antonio Trudelle qui est employé dans la manufacture de boîtes [illegible] il y a quelques jours. Il est obligé de prendre un repos.

—M. Charles Laurendeau, demeurant sur la rue Pleasant, est déménagé la semaine dernière sur la rue Cottage.

—M. Georges Everard et son épouse font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie-Bernadette-Yvonne. Parrain et marraine, M. Frank Everard et sa dame, grands-parents de l'enfant.

—M. Joseph Labonté et sa femme, de Greenfield, Mass., sont venus passer le quatre juillet chez des parents ici.

M. [illegible] Martin, sa femme et leur fille, de Greenfield, Mass., sont venus passer quelques jours ici, chez leurs parents.

Mlle Georgina Duval est revenue enchantée de son voyage à Berlin, N. H. [illegible] sœur Mlle Marie Duval, qui fait ses études chez les Sœurs Ste-Anne dans cette place.

SANFORD, Maine.

M. Alcide Castonguay est allé au Canada où il doit assister au mariage de son frère Amédée.

—M. James W. Vermette et son fils Fred sont allés à Rochester, lundi, par affaire.

—M. Philippe Dorion est parti pour Rochester, où il doit subir une opération par le Dr Duval de cet endroit.

—Jeudi dernier, nos commis canadiens et canadiennes se sont rendus à Long Pond, au nombre d'une quarantaine, pour leur pique-nique. Inutile d'ajouter que l'affaire a été un succès.

—Mmes Fred F. Johnson, Jean-Baptiste Bernard, Sinaï Bernard, passeront la semaine, à Wells Beach, au cottage Gagnon.

COLONIAL HOUSE, SQUARE PHILLIPS.

Chapeaux d'Eté

POUR HOMMES ET GARCONNETS

CHAPEAUX DE PAILLE de toutes les dernières tresses.

CHAPEAUX DE TOILE, Lavables, toutes formes.

CASQUETTES, BERETS, MATELOTS, Etc.

Ce magasin sera fermé à 1 heure p.m., les samedis durant les mois de Juillet et Aout.

HENRY MORGAN & CIE, - MONTREAL.

POUR AVOIR ENFONCE UN CHAR

Un nommé James O'Regan a été arrêté hier, sous soupçon d'avoir brisé les scellés sur un char de la compagnie du Pacifique sur les quais. L'accusé comparaîtra ce matin en Cour de police.

EPUISEMENT NERVEUX

La prostration et l'affaissement sont prévenus et guéris par la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs.

La fatigue, les sensations de langueur, l'insomnie, l'indigestion, le mal de tête nerveux, la contraction des muscles, le découragement et l'abattement sont quelques-uns des symptômes nerveux.

En formant un sang riche et nouveau et en créant une nouvelle force nerveuse, la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, prévient et guérit toutes les maladies nerveuses. Elle se compose des plus puissants restaurateurs naturels et il est certain qu'elle vous fera du bien.

Vous pouvez vous en convaincre en remarquant l'augmentation de votre poids pendant que vous en faites usage. 120-1

MONUMENTS

en MARBRE et GRANIT

.... TOUS GENRES ....

J. BRUNET

Côte-des-Neiges

Propriétaire des Carrières de de Granit des Laurentides

180-L, M, V-N

Pour embellir la Peau—Le Lait des Dames Romaines est une préparation incomparable. Il enlève infailliblement le Masque, les Rousseurs, les Taches, les Boutons, les Rides. Il blanchit, parfume et redonne à la peau sa fraîcheur de jeunesse.

Pour Homme, il est sans rival pour calmer les feux du rasoir.—50 cts la bouteille.—Si votre pharmacien ne l'a pas adressez :

COOPER & CO., 425 St-Paul, Montréal.

Feuilleton du Journal

Ben-Hur

Par Lewis Wallace

40 SUITE

—Peut-être le verrons-nous cette nuit, s'écria-t-elle dans l'élan d'une joie facilement pardonneuse.

—Qui sait, qui sait ? C'est demain fête des Pains azymes ; il tiendra sans doute à la célébrer. Le Nazaréen de même. Nous le verrions, Esther... nous les verrions tous deux.

Iras parut sur ces entrefaites derrière un esclave porteur de coupes et de vin.

Jamais aux yeux de la jeune fille, l'Egyptienne n'avait semblé d'une plus rayonnante beauté qu'à cette minute. Les gazes de ses voiles l'environnaient d'une brume chatoyante et nacrée ; son front, son cou, ses bras se paraient de joyaux massifs que préféraient les femmes de son sang. Son visage brillait de plaisir, son pas touchait à peine les dalles. Esther instinctivement se réfugia près de son père.

—Paix à vous, Simonide, dit Iras, ainsi qu'à notre Esther.

Après un salut au vieillard qui le lui rendit avec bienveillance elle entraina la jeune fille jusqu'au parapet de la terrasse et s'arrêta à l'endroit même d'où Ben-Hur, plusieurs années auparavant, avait détaché la tuile qui blessa Gratus.

—Vous n'avez jamais vu Rome ? dit Iras en jouant avec le fermoir d'un bracelet.

—Non, dit Esther avec calme.

—Ne l'avez-vous jamais souhaité ?

—Non.

—Pauvre petite.

Elle eut un rire clair de compassion et de moquerie, à travers lequel son regard aigu dévisageait la jeune fille tandis qu'elle ajoutait :

—Le Roi va venir.

Esther leva sur elle des yeux pleins de surprises innocentes.

—Le Nazaréen, poursuivit Iras, celui dont nos pères ont parlé si souvent, pour qui Ben-Hur a peiné si longtemps—sa voix tomba soudain—Le Nazaréen sera ici demain et Ben-Hur ce soir.

Esther lutta en vain contre son trouble. Il l'empêcha du moins de voir le sourire triomphant dont l'Egyptienne accompagna ces mots.

—Voici sa promesse.

Elle tira une lettre de sa ceinture.

—Réjouissez-vous mon amie. Il sera ici ce soir. Au bord du Tibre est une maison royale, la maison qu'il m'a donnée, et...

Un bruit de pas rapides dans la rue l'interrompit ; elle se pencha, puis avec une exclamation :

—Bénie soit Isis ! Le voici Ben-Hur en personne ! Au moment même où je parlais de lui. Si ce n'est là un bon présage je ne veux plus croire aux Dieux. Embrassez-moi, Esther.

La Juive releva la tête. Jamais ses yeux n'avaient brûlé d'un feu plus pareil à la colère. C'en était trop pour sa douceur que la provocation d'une rivale. Elle parla.

—L'aimez-vous donc mieux que Rome ?

L'Egyptienne recula d'un pas, puis courbant sa tête altière au niveau de la jeune fille :

—Que vous est-il donc, fille de Simonide ?

Esther, frémissante, répondit :

—Il est...

Une pensée plus prompte que l'éclair interrompit sa phrase. Elle pâlit et acheva avec effort :

—Il est l'ami de mon père.

Sa bouche se refusait à convenir de sa condition servile.

Iras rit plus haut qu'avant.

—Est-ce tout ? dit-elle. Ah ! gardez vos baisers, gardez-les. De meilleures caresses m'attendent en Judée et—elle jeta en s'éloignant par-dessus son épaule—je cours au-devant.

Esther fondit en larmes.

CHAPITRE II

Une heure plus tard, Balthasar et Simonide, celui-ci accompagné d'Esther, se rencontraient dans la salle principale du palais et dès leurs premiers mots Iras et Ben-Hur entraient ensemble.

Le jeune homme se dirigea d'abord vers Balthasar qu'il salua, puis vers Simonide. Il marqua un moment d'arrêt en voyant Esther.

Il la retrouvait femme après tant de jours où, tout à sa tâche, l'ambition avait régné sur son âme à l'exclusion presque du reste, et sa délicate beauté lui parut nouvelle. Il resta sans paroles, absorbé par sa vue, puis une voix sortit de ces lèvres tremblantes qui réveilla dans son cœur la mémoire des vœux brisés, des devoirs méconnus ; il se sentit [illegible] un instant le Ben-Hur d'autrefois.

Se reprenant, il se dirigea vers Esther et lui dit :

—Paix à toi, douce Esther, comme à toi, Simonide.

[illegible] le Nazaréen. Il [illegible] leurs paupières et ils virent. Une autre fois, on lui apporte un paralytique, il dit seulement : "Regagne ta maison." Et l'homme se lève et marche. Que dites-vous de cela ?

Le marchand se tut.

—Vous jugez peut-être comme d'autres que ce sont là des supercheries. Mais j'ai vu plus extraordinaire encore. Cette malédiction de Dieu que la mort seule guérit... la lèpre.

Amrah posa les deux mains sur le sol et tendit le cou vers Ben-Hur.

—Que direz-vous, continua-t-il avec une emphase croissante, si vous aviez été témoin de ceci. Pendant mon séjour en Galilée, un lépreux vint trouver le Nazaréen et lui dit : "Seigneur, s'il vous plaît, vous pouvez me purifier." Il toucha le lépreux de sa main en prononçant ces mots : "Sois donc purifié." Et l'homme, soudain, aux yeux de la multitude qui se pressait là, fut guéri.

Ici Amrah se leva d'une impulsion irrésistible. Sous ses doigts maigres qui écartaient sa rude chevelure elle sentait un tourbillon confus entraîner ses pensées.

—Une autre fois, poursuivit Ben-Hur, dix lépreux vinrent le trouver ensemble et tombant à ses pieds, s'écrièrent : "[illegible]" — "Maître, maître, ayez pitié de nous !" Il leur dit : "Allez, montrez-vous aux prêtres ainsi que le commande la loi et avant d'être en leur présence vous serez guéris."

—Et ils le furent ?

—Oui, leur mal disparut, tandis qu'ils étaient en route ; il n'en resta rien sur leurs corps que leurs vêtements souillés.

—Jamais on n'a entendu de telles choses en Israël, murmura Simonide.

[illegible]

CHAPITRE III

La première personne qui franchit la porte de la ville le matin suivant est Amrah, sa corbeille au bras. Elle marche très vite et se parle à elle-même. Le flanc du Mont des Oliviers, sous sa verdure, encore sombre dans l'aube grisâtre des tentes blanches dressées par les pèlerins de la Pâque.

En atteignant le Jardin du Roi elle ralentit le pas. La funèbre cité des lépreux s'étend devant elle.

Malgré l'heure matinale, au seuil du tombeau [illegible] la mère de Ben-Hur immobile comme une statue. C'est à cette place que dans la morne succession des jours et des jours, elle attend la seule joie qui lui reste, la visite quotidienne de la servante, fixant toujours sur le même point de la ville une contemplation désolée. Tirzah dort encore à l'intérieur du sépulcre. Les ravages du mal apparaissent terribles sur le visage de sa mère. Plaies purulentes, écailles hideuses, ongles dévorés, phalanges noueuses aux croûtes rosâtres, rien ne manque à l'horreur de ce spectre vivant, jadis veuve de prince et fleur de grâce heureuse.

Les oiseaux et les bêtes fuient la colline excécrable. Autour d'elle rien que les tombes. L'herbe agonise, l'arbuste sèche. Mourir ! La loi le défend. Plus rares, plus incertaines chaque jour sont les nouvelles de Ben-Hur que lui apporte la vieille esclave. C'est là le plus déchirant de sa peine. Pour elle, Tirzah n'est plus de ce monde. Mais lui...

Elle songe ainsi sous le ciel livide où tarde à poindre l'effroi d'un nouveau jour. Tout à coup une femme est à ses pieds, se cramponne à ses vêtements qu'elle couvre de baisers et de larmes tandis que l'infortunée proteste, se débat, objurgue.

—Amrah ! qu'as-tu fait ! mauvaise femme ! Tu es perdue. Ton maître, jamais, jamais tu ne peux le revoir !

Amrah s'étouffe de sanglots, le front dans la poussière. Tirzah éveillée au bruit paraît à la porte du sépulcre. Demi-nue, difforme, monstrueuse, le jour terne blesse visiblement ses prunelles que dilate l'absence des paupières.

—Mère, est-ce Amrah ?

—Maîtresse, maîtresse, sanglote celle-ci, je ne suis pas fausse ni mauvaise. J'apporte de bonnes nouvelles.

—Est-ce de Juda ?

La veuve écarta à demi le voile dont en signe d'abomination elle se cachait le visage.

—Il y a un homme merveilleux, poursuivit Amrah, qui a le pouvoir de vous guérir. Il dit un mot et les malades recouvrent la santé—les morts même la vie.

—Pauvre Amrah, dit Tirzah avec compassion.

—Je dis vrai, je dis vrai, par le nom caché du Seigneur ! Venez, ne perdons pas de temps. Ce matin il passe en allant à la ville. Le jour va se lever. Mangeons et partons.

La mère écoutait attentivement. Sans doute elle avait elle-même oui parler de l'homme extraordinaire dont les récits volaient partout de bouche en bouche.

—Qu'est-il ? dit-elle.

—Un homme de Nazareth.

—Qui t'en a parlé ?

—Juda.

—Juda ? Est-il à la maison ?

—Il est arrivé hier au soir.

La veuve se tut, le cœur palpitant. Puis :

—T'a-t-il envoyé nous dire ceci ?

—Non, il vous croit mortes.

—Un prophète une fois guérit un lépreux, dit pensivement la mère à Tirzah, mais il tenait son pouvoir de Dieu.

Elle se tourna vers Amrah :

—Comment mon fils connaît-il le don de cet homme ?

—Il voyageait sur sa route, il entendit les lépreux l'appeler et les vit s'en retourner guéris. Un seul d'abord, puis dix ensemble... dix !...

(A Continuer).

AMUSEMENTS

FRANCAIS — Matinées: Mercredi, Jeudi et Samedi. Toute cette semaine LA TROUPE AUBREY présentera le grand drame anglais A RING OF IRON Prix: 10, 20, 30, 35 et 50c. Semaine prochaine: "Lost in New-York".

PARC SOHMER
CETTE SEMAINE
(L'après-midi à 3 h. et le soir à 8 h.)
Delle MEISSONNIER, chant. — LA FAMILLE IRWINE, danses originales. — Le célèbre COLUMBINO, dans ses diverses imitations. — POWER BROS., comédiens sur patins à roulettes. — [illegible] des Célèbres MARIONNETTES DU PROF. PAUL POWELL.
Admission, 10 cents.
Les enfants, l'après-midi, durant la semaine, 5 cents, avec un billet gratuit pour le Carrousel.

DIVERS

Argent à Prêter

ARGENT A PRETER, à bonnes conditions, pour l'intérêt, [illegible] à la campagne. Voir le notaire Mennier, 74 St-Jacques.

A VENDRE. — 3 magasins et 2 logements situés sur la rue St-Laurent. Donnant de très beaux revenus. Bon marché, conditions faciles. S'adresser No 75, "Le Journal." 173-1m

ARGENT A PRETER, sur hypothèques, billets, polices d'assurance etc. S'adresser No 75, "Le Journal." 173-1m

AVIS DE BREVET. — The Blackman [illegible] 176-3

[illegible] 176-6

FILLE. — On demande une jeune fille de 12 à 15 ans [illegible] No 781 rue Chaussé. 168-n

VIE DE PAPE LEON XIII. — La seule [illegible] 175-3

AVIS DE BREVET. — [illegible] 175-3

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL. [illegible] 175-2

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT [illegible] 176-1

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT [illegible] 176-2

AVIS DE BREVET. — [illegible] 177-8

R·I·P·A·N·S

Il y a très peu de cas de mauvaise santé [illegible] RIPANS [illegible] Le paquet de Cinq-Cent [illegible] pour une année. 44-s

SPORT

LACROSSE

CAPITAL — MONTREAL

Le Capital vient déc décité à vaincre éle Montréal. Il a amélioré une couple de positions. Les vieux sont mieux entraînés.

Montréal est très confiant. Il jouera peut-être McIlwaine, autrefois du Shamrock.

On ne badine pas avec Montréal.

A CORNWALL

Cornwall prétend ne pas perdre sa première partie avec le Toronto.

Sa défense solide est difficile à déjouer sur son petit terrain. L'attaque est excellente. McAteer, Broderick, Madden et Eastwood forment un bon quartette.

LES ANGLAIS BATTUS

Brantford, 16. — Oxford Cambridge un score de 6 à 2. Les vaincus ont pris leur défaite stoïquement.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

A Cincinnati: —

		R.	H.	E.
Cincinnati	20200000x	4	6	2
Philadelphie	010000000	1	8	2

Suthoff, et Bergan, Fraser et Dooin et Zimmer. Ump. — — Ass. 1,600.

A St-Louis: —

		R.	H.	E.
St-Lodis	2002000000	4	9	1
Brooklyn	0101101001	5	9	1

Dunleavy et O'Neil, Schmidt, et Ritter. Ump. O'Day, Ass. 1,579.

A Chicago: —

		R.	H.	E.
Chicaho	000010001	2	9	3
Boston	200000110	4	7	0

Weimer, et Kling, Malarkey et Dexter. Ump. Johnstone Ass. 1,400.

A Pittsburg: —

		R.	H.	E.
Pittsburg	10218031x	16	18	3
New-York	002100010	4	10	2

Leever et Smith, Cronin, McGinnity et Warner. Ump. Emslie Ass. 4,420.

	Gag	Perd	P.c.
Pittsburg	51	23	689
New-York	46	26	638
Chicago	45	32	584
Cincinnati	37	34	521
Brooklyn	36	35	507
Boston	29	43	402
St-Louis	27	49	355
Philadelphie	22	51	301

LIGUE AMERICAINE

A New-York:

		R	H	E
Detroit	201015001	10	16	1
New-York	010000001	2	5	3

Kissinger, et McGuire Tannehill, Beville, et O'Connor.
Umpire, Sheridan.
Assistance, 3,300.

A Washington: —

		R.	H.	E.
Washington	10100001000	3	10	2
St-Louis	00100002001	4	8	0

Wilson, et Drill; Sudhoff, Terry, Evans, et Kahoe.
Umpire, O'Loughlin.
Assistance, 1,250.

A Philadelphie: —

		R.	H.	E.
Philadelphie	100210200	6	12	4
Chicago	000000203	11	15	2

Coakley, Healey, et Powers; Dunkle, Altrock, Flaherty et McFarland.
Umpire, Hassett.
Assistance, 3,985.

A Boston: —

		R.	H.	E.
Boston	7210001X	11	11	2
Cleveland	00100030	4	9	3

Partie suspendue pour permettre au cleveland de prendre le train.
Hughes, et Criger; Wright, Dorner, et Reims.
Umpire, Connolly;
Assistance, 5,172.

POSITION DES CLUBS

Club	gag	perd	p.c.
Boston	47	27	635
Philadelphie	43	31	581
Cleveland	38	33	535
New York	34	33	507
Detroit	35	34	507
Chicago	33	36	478
St Louis	31	36	432
Washington	20	51	281

LIGUE DE L'EST.

Jersey City, 16. Buffalo doit sa victoire à la force avec laquelle ses frappeurs ont frappé la balle. Il a aussi mieux joué au champ. Milligan a lancé la balle en maître. Cassidy fut le seul à le comprendre. Thielman manquait de contrôle. Il fut frappé avec vigueur, donna des buts sur balles et attrapa un joueur.

Providence, 16. Baltimore à déclassé Providence. Celui-ci ne fit que 4 bons coups sur Burchell.

Worcester, 16. Le club local prit une bonne avance au début. Pappalau fut sorti de la boîte à la 6ème.

A Worcester: —

		R	H	E
Worcester	42101000x	8	9	2
Rochester	100005000	6	7	4

Falkenburg, Pappalau et McCauler; et Kellackey; Leary et Steelman.
Umpire — Brown.
Assistance, 242.

A Jersey City: —

		R	H	E
Jersey City	010100000	2	7	3
Buffalo	111100200	6	10	0

Thielman et McManus; Milligan et Laporte.
Umpire — Swartwood.
Assistance, 4,500.

Newark, 16. Le champ d'avant de Newark a joué misérablement. Moriarity s'est trouvé malade et a dû céder la place à Newenham, à la 3e inning. Briggs fut sorti de la boîte à la 4 ème.

A Newark: —

		R	H	E
Newark	021040010	8	11	6
Toronto	203302000	10	12	2

Moriarity, Newenham et Thiery; et Shea; Wolfe, Briggs et Toft.
Umpire — Lathan.
Assistance, 1,500.

A Providence: —

		R.	H.	E
Baltimore	03200000x	5	8	1
Providence	000000000	0	4	4

Burchell et Robinson; McFarland Dugan et Diggins.
Umpire — Kelly.
Assistance, 350.

POSITION DES CLUBS

Clubs	G.	P.	P.C.
Buffalo	46	18	718
Jersey City	44	21	676
Toronto	37	28	567
Baltimore	33	32	507
Newark	33	33	500
Worcester	24	38	387
Rochester	22	44	333
Providence	23	46	333

New York, 16. — L'assemblée de la ligue de l'Est est du domaine du passé. Le président Powers a déclaré qu'on n'avait réglé que des questions d'administration interne.

A ST-HYACINTHE

Le National a appris à ses dépens, qu'on ne gagne pas [illegible] parties avec des infirmes.

Il ira à St-Hyacinthe avec 9 hommes bien conditionnés et bien décidés à vaincre.

SHAMROCK - MASCOTTE

Joe Page a pris goût aux fantaisies de ses adversaires. Dans sa partie de dimanche il fera jouer contre Mascotte un pitcher manchot, McCabe, et l'indien Sockalexis, une des étoiles du jeu.

LE TIR

A BISLEY

La coupe McKinnon a été gagnée par l'Angleterre avec 1408 points.

Le Canada est arrivé second avec 1393 points.

L'Australie 3e, suivie de l'Ecosse.
Distance 800, 900 et 1000 verges.
Concours "armouries".
"Golden Penny", 600 verges.
King 45. Simpson 43.
"Golden Penny", 600 verges.
Peddie a fait 43.
"Gregory".
Hayhurst, 32, White 32, King, 31, Smith 33.

TROT ET AMBLE

UN MATCH ENTRE CHAMPIONS

New-York, 16. — Mercredi, se rencontreront, à Brighton, Waterboy et McChesney.

Joyner, entraîneur du premier a offert he parier $10,000 sur les chances de son cheval.

Smathers a accepté et a surenchéri de $10,000.

Cette course est ouverte à tous les 3 ans.

Windsor, 16. Cute qui amble sans jockey, a fait le mille en 2.05. Geers continue ses succès.

2.20 trot.

Cole Direct, ef Geers, Buffalo	1	1	1
The Parson, F. H. Colby, Detroit	2	3	1
Henry L., Geo. Castle, Chicago	3	2	3
M. M. D. Eastview Stock Farm, N. Y.	5	4	4
The Tout	4	5	5

Temps, 2.16 3-4; 2.16 1-4; 2.11 1-4.

2.06, amble:

Wm. Mc., Geo. Castle, Chicago	1	1	3	3	6
Captain Sphinx, Geo. T. Miller, Plymouth, Mich.	2	2	2	1	2
Terrance Queen, E. F. Geers, Buffalo	3	3	1	2	3

Temps: 2.11, 2.12 1-4, 2.10 1-2, 2.10 1-4, 2.13 1-4, 2.12 1-4.

2.17 amble:

Cleopatra, D. M. McKeown, London	1	1	1
Benoni Jennings A. C. Pennock, Glenville, Ohio	3	2	4
Galleghe r, J. E. Swartz, Wingham, Ont.	4	4	2
Dacy, Gtetna, Farm Greatna, Ills	2	5	6

Temps: 2.12 1-4; 2.13 3-4; 2.15.

DE TOUT UN PEU

Le Shamrock III a défait le Shamrock I par 6 minutes dans une course de 40 milles.

F. S. Kelley, le vainqueur des Diamond Sculls, s'est assuré le championnat amateur d'Angleterre, en battant A. H. C. Cloute; l'ancien champion.

Les joueurs de cricket de Philadelphie, ont fait 130 points pour 6 wickets.

Galt, champion d'Ontario au football, a battu Doloraine, du Manitoba, par 4 à 0.

Harry Caldwell a gagné une course de 15 milles sur moto-cycle contre Nat. Butler. Temps 20 m. 18 2-5 secondes.

SHERBROOKE

(Spécial au "Journal")

16 juillet 1903.

—Vendredi dernier, un nommé Frederic Drew, âgé de 26 ans, et employé aux mines de Eustis, s'est noyé dans la rivière Massawipi, pendant qu'il était à se baigner; on suppose qu'il a été saisi par les crampes. On réussit à le retirer de l'eau après 20 minutes de recherches, mais il était déjà mort.

—M. S. A. McFadden, de Lennoxville a été victime d'un accident qui a failli avoir des conséquences graves. M. McFadden descendait en voiture le chemin qui longe la rivière St-François, du côté sud du village de Lennoxville, quand rendu à la traverse du B. & M., la roue de derrière de sa voiture fut frappée par un train qu'il n'avait pas vu. La voiture fut mise en pièces et M. McFadden projeté à une grande distance; mais heureusement il ne reçut aucune blessure grave. Le cheval n'a eu aucune blessure.

M. McFadden fut transporté chez le Dr Foss qui lui prodigua ses soins.

—Dimanche après-midi, deux jeunes filles du nom de Turner et Bouner se promenaient dans une embarcation sur la rivière St-François, près de Lennoxville. Comme l'eau n'était pas très profonde, elles faisaient avancer l'embarcation avec un long bâton.

Tout à coup elles aperçurent quelqu'un qui tombait d'un rocher dans la rivière. Croyant que c'était quelqu'un qui se baignait, les jeunes filles n'en firent aucun cas mais quelques instants après, ayant entendu des appels "au secours" elles aperçurent une petite fille qui se débattait dans l'eau.

Ne pouvant pas avancer assez vite vu que leur embarcation n'avait pas de rames, les jeunes filles se jetèrent courageusement à l'eau et en quelques instants elles rejoignirent le lieu de l'accident et réussirent à tirer hors de l'eau la victime de l'accident jusqu'à l'arrivée de MM. Turner et Ferron, qui ayant entendu les cris s'étaient portés au secours.

—M. F. X. Belleau de Lewiston, Me., était en ville hier avec sa famille.

—Mgr Pau. Laroque a administré le sacrement de confirmation à M. Martin Nygard, un Norvégien, récemment converti au catholicisme.

—Apolinaire Roy, de d'Israeli, a été condamné à $30 et les frais pour vente de boisson sans licence. Cette cause devait paraître le 8 courant, mais les témoins ne se rendirent pas et un mandat fut émis pour les faire arrêter pour mépris de cour. Devant le juge les deux témoins donnèrent pour motif de leur abstention de comparaître le fait que le défendeur ayant quitté les lieux, ils croyaient qu'il n'était pas nécessaire pour eux de comparaître. En conséquence ils ont été relâchés à condition de payer les frais du Grand Connétable ou de passer 15 jours en prison.

ILS SE CASENT

Québec, 16 (Spécial). — Ce midi, le lieutenant-gouverneur a signé des arrêtés en conseil nommant M. H. Caron, député de Maskinongé, surintendant de la chasse et de la pêche de la Province de Québec, en remplacement de feu L. Z. Joncas, le Dr DeGrosbois, député de Shefford, médecin de l'asile Saint-Jean de Dieu, en remplacement du Dr Perreault, et M. Chênevert, député de Berthier, greffier de la Cour d'Appel à Montréal.

Ces trois nominations nécessitent trois élections partielles qui n'auront certainement pas lieu avant l'automne, et, qui sait, on attendra peut-être des élections générales.

L'ELECTION DE GREY-NORD

Owen Sound, Ont., 16. — A une assemblée des conservateurs tenue ici, il a été décidé de poursuivre la cause en invalidation de l'élection de Grey-Nord. L'assemblée a adopté des résolutions de confiance à MM. Borden et Whitney et approuvant la conduite de M. Gamey.

SOIREE DE GALA

Ce soir, au Parc Sohmer, soirée de gala. Programme spécial et grand orchestre sur la terrasse jusqu'à minuit.

CONDAMNES A DE FORTES AMENDES

Jamestown, N. Y., 16. — A la cour de district des Etats-Unis, ici, aujourd'hui, Wm. Kerrys, de Toronto, a été condamné à une amende de cent dollars pour avoir importé des ouvriers sans contrat aux Etats-Unis.

Georges Hudson, de Buffalo, a été condamné à huit mois d'emprisonnement et à mille dollars d'amende pour avoir passé des Chinois en contrebande. Geor. S. Hills, de Buffalo, a été condamné à six mois de prison et à deux cent-cinquante dollars d'amende pour la même offense.

ETATS-UNIS ET CUBA

La Havane, 16. — Le sénat a ratifié aujourd'hui tous les traités avec les Etats-Unis, excepté le traité de l'amendement Platt.

Le Dr C. F. F. Trestler, dentiste

De la ci-devant société Trestler et Globensky, a transporté ses bureaux au No 155 Rue St-Denis, près de l'Université Laval. Tél. Bell Est, 2560. Heures de Bureau: 8 heures a. m. à 5 heures p. m. 152—jno.

Nouvelles Maritimes

SONT ATTENDUS.

Le "Bellona," de la ligne Thompson est attendu dans le port aujourd'hui.

—Le "Lake Erié," de la ligne du Pacifique Canadien, a été signalé hier à Fame Point et sera à Québec aujourd'hui, il est attendu à Montréal, samedi, à 11 heures a.m.

SONT ARRIVES

Le "Teelin Head," avec une cargaison de rails de Maryport.

—Le "Holmlea" avec une cargaison de fer de Middlesborough.

—Le "Lakonia," R. Reford & Cie, de Glasgow, avec une cargaison générale.

—Le "Catalone," Dominion Coal, avec une cargaison de charbon de Sydney.

SONT PARTIS

L'"Aquila," avec une cargaison de bois, pour Hartlepool.

—Le "Glenarm Head," avec une cargaison générale pour Dublin.

—Le "Tritonia," R. Reford, pour Glasgow.

LA PROFONDEUR DE L'EAU

La profondeur de l'eau dans le chenal hier à midi était à Montréal de 30 pieds.

Près de Sorel, il y avait 29 pieds et 5 pouces d'eau.

A St-Jean des Chaillons, 29 pieds et 5 pouces à marée basse et 34 pieds et 8 pouces à marée haute.

SERVICE DES SIGNAUX

L'Islet. — Temps brumeux avec pluie, calme.

Rivière du Loup. — Temps brumeux, vent du nord. Le "Druid" est au quai.

Pointe au Père. — Temps nuageux, vent de l'est. Le "Hungarian" est passé allant vers l'Atlantique.

Rivière Martin. — Brumeux, vent nord-est.

Cap des Rosiers. — Temps brumeux, il pleut très fort, vent de l'est. Le "Campana" est passé ici à 1.30 a.m.

Anticosti. — Temps pluvieux et tonnerre.

Cap Race. — Temps brumeux, vent de l'est.

LE SERVICE DE PUBLICITE DE LA EMPIRE TOBACCO COMPANY

L'Empire Tobacco Company toujours au premier rang en matière de projets d'annonces à grand spectacle, a pris les mesures voulues pour offrir au public l'annonce la plus gigantesque qui se soit encore vue en Canada.

Le professeur Charles Walcott, l'aéronaute de la Nouvelle-Angleterre et sa nombreuse suite d'habiles sauteurs en parachute vont faire le tour du Canada et dans les principales villes feront des ascensions en ballon suivies de sauts en parachutes. A chaque ascension on étalera des annonces du fameux tabac noir connu sous le nom de "Currency Plug Chewing Tobacco" et du haut du ballon on distribuera par milliers des présents de prix. Les principaux citoyens des diverses villes ainsi que les représentants de la presse seront invités à accompagner l'aéronaute dans sa course vers les cieux. Il y aura des ascensions au parc Riverside, samedi et dimanche à 5 heures de l'après-midi, et chaque fois deux citoyens ou plus pourront voir notre belle ville à des milliers de pieds de hauteur.

Le ballon dont on se servira mesure 100 pieds de hauteur et 150 pieds de circonférence, c'est-à-dire que c'est un des plus gros ballons dont on se soit jamais servi et capable de porter trois personnes. Les frais de ce genre d'annonces seront naturellement très considérables, attendu que le professeur Wolcott est un des principaux aéronautes d'Amérique.

A lire les annonces que le "Journal" publiera plus tard et à remarquer l'annonce du fameux tabac noir, dit le "Currency Navy Plug".

AUX HOTELS

Sont au Riendeau: —

[illegible] Plattsburg; [illegible] Morgan, Margaret Morgan, [illegible] Morgan, [illegible] Ryan, Agnès A. Morgan, [illegible] Saranac Lake; A. Campeau, Francis Prospère, Sadie Girard; [illegible] Wathews, [illegible] Falls; Winton Hardy, St-Basile; Mlle [illegible] Saranac Lake; Geo. Higgins, Québec; [illegible] Pamenora, N.Y.; L. Delorme, St-Louis de Valois; L. G. J. Fosbrooke, Sorel; J. Bonin, Armand Bonin, Contrecoeur; G. Beaulieu, St-Jérôme; Jean Longtin, St-Jean; Elie Boivin, Napierville; Narcisse Beaudin, St-Chrysostome; Euclide Côté, Ste-Agathe; Z. Lazare Fortin, Napierville; Gilbert Lécuyer, Clarenceville; Adélard Lapiante, St-Rémi; J. A. Fortin, Sherrington; C. H. Beauchemin, St-Jean; J. George Pelletier, L'Epiphanie; Prudent Beaudet, Québec; M. et Mme H. DeChivey, Québec; Tancrède Bouillé, Deschambault; Michel Laberge, Elie L. Bellisle, Worcester; Louis W. Royer, Bordeaux; E. Beaudin, St-Jérôme; P. Bodeau, Ile Bizard; Arthur Charest, Meriden; L. F. Fauteux, St-Benoît; E. Vinet, T. Fournier, Québec; M. et Mme J. Lewis, Richmond; Mme King et fille, New-York.

Sont au St. James: —

F. M. Chicoine, Oswego; C. Stewart, Toronto; Mme J. Silo, New-York; M. et Mme E. C. Back, Labelle; M. et Mme E. O. Reilly, New-York; F. Leroux, Ste-Agathe; A. M. Crevier, Berthierville; J. Hillhurst, Niagara; G. Horton, Rock; Mme Morneau, St-Polycarpe; F. H. Doyle, Syracuse, N.Y.; F. Meyer, Malone, N.Y.; J. Davignon, Knowlton; R. Vanness, Rock, N.Y.; M. Haskins, Bellevidere; G. Lafortune, Vaudreuil; A. M. Doyle, New-York; H. Choquet, Contrecoeur; E. Longware, Chicago; H. Poirier, Beauharnois; E. Charland, Mattawa; J. Denton, Baltimore; G. Mercier, Marieville; M. Denton, Baltimore; E. A. Bruneau, Ste-Thérèse; H. Monteville, Rigaud; M. Davis, St-Jean; A. Richard, St-Clet; B. F. Douglass, Ottawa; H. Michaud, Trois-Rivières; W. Douglass, Ottawa; J. T. O'Loan, Toronto; J. Eldridge, Québec; E. H. Bisson, Lachute; M. L. Sharron, Lowell; H. Desrivières, Beauharnois; E. Poupard, St-Jean, N. B.; F. X. St-Hilaire, Fraserville; A. L. Stephenson, New-York; H. Gray, Burlington; E. A. Larue, Granby; C. H. Smith, Sherbrooke; C. E. Plain, Ottawa; F. A. Brown, Québec.

LA MALADIE DES ANIMAUX

Washington, 16. — Le secrétaire de l'Agriculture des Etats-Unis, M. Wilson, a dit aujourd'hui que les efforts faits pour amener les consuls des pays où la maladie existe, à voir à ce que les peaux et la laine soient désinfectées, n'avaient pas eu grand succès et que cet état de choses continuait, le gouvernement serait tôt ou tard forcé d'exiger que la désinfection se fasse aux ports d'entrée aux Etats-Unis, ou de prohiber tout à fait ce commerce. Le danger d'une épizootie aux Etats-Unis à cause de l'importation de peaux et de la laine est imminente à l'avenir. 7

ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Paris, 16 juillet. — Le correspondant du "Figaro" à Rome dir que l'automobile de la reine douairière Marguerite a heurté une voiture hier, sur la route de Vicence à Venise. La reine est descendue de son automobile et a ordonné à son valet de pied d'aider le conducteur de la voiture. Elle s'est assurée que ce dernier n'avait aucun mal avant de continuer sa promenade.

EN CROATIE

Vienne, 16. — Un autre attentat à dynamite a eu lieu à Agram, Croatie, où une bombe contenant deux livres de dynamite a été placée à la résidence d'un artiste nommé Vukovac. Les habitants d'Agram sont dans un état de panique par suite de ces attentats répétés.

UNE GROSSE TEMPETE

Winnipeg, 16. — Une grosse tempête de grêle a passé sur le district de St-Andrews hier et a causé des dommages aux récoltes. Tout ce qu'il y avait dans le jardin de l'école industrielle des sauvages à Saint-Paul, a été détruit.

Vente de Juillet

Nous avons réussi à gagner la confiance du public.

La principale cause a été notre méthode de vendre les meilleurs **Meubles et Tapis à 20 pour cent de Réduction.**

C'est le mois des accommodations, et nous faisons plus pour vous que nous pourrions faire à n'importe quel autre temps de l'année.

Venez vous en persuader.
Ouvert le soir jusqu'à 10 heures.

F. Lapointe,

Le seul marchand de Meubles qui ne vend que pour argent comptant.

1449 rue Sainte-Catherine-Est

Si vous désirez un Vin léger pour l'Eté procurez-vous le

CLARET "COTÉ"
de FAURE FRERES

A $1.15 le gallon, ou $1.00 le gallon par lots de 5 gallons, et $2.75 par douzaine de Pintes, $2.00 par douzaine de Chopines.

GRAVEL FRERES, Coin Avenue du Collège McGill et Sainte-Catherine.

Voilà ce que fait CHEVLURINE de Paris. Elle arrête la prodigieuse chute des cheveux, les nourrit et les fait pousser en leur rendant leur belle couleur de jeunesse, et ça ne prend pas grand temps—satisfaction garantie ou argent remis. 50c la bouteille partout. Dépôt principal: Cooper & Co., 425 rue Saint-Paul, Montréal.

AVANT — APRES

La Bourse peut être d'un Calme Plat . . .

Mais les affaires de la CANADA PAINT COMPANY, LIMITED, n'ont jamais été aussi brillantes. Pour peintures et vernis de haute qualité, adressez-vous à

The..... Canada Paint Co'y, Ltée.
MONTREAL.

Service des Incendies

AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour modifications et additions au Poste No 4 des pompiers," seront reçues jusqu'à MIDI, SAMEDI, le 25 JUILLET courant, pour certaines modifications et additions au Poste des pompiers No 4, square Chaboillez.

Un certificat de dépôt, entre les mains du Trésorier de la Cité, d'un chèque accepté, payable à l'ordre de la Cité de Montréal, devra accompagner chaque soumission comme suit:

10 pour cent pour un contrat excédant $1,000 et 15 pour cent pour un contrat au-dessous de ce chiffre.

Les plans et cahier des charges peuvent être vus au bureau de M. Jos. Sawyer, architecte, 376a rue St-Antoine, où toutes autres informations pourront aussi être obtenues.

Les soumissions devront être faites sur des formules qui seront fournies par l'architecte.

La Commission ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune autre des soumissions.

(Par ordre),

RENE BAUSET,
Sous-Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 15 juillet 1903. 177—2

Vente aux Enchères

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

La Cité de Montréal vendra aux enchères les matériaux de construction de l'atelier du Département des Incendies, situé sur la rue Désery, près de la rue Ste-Catherine.

Conditions: Argent comptant.

La vente se fera sur les lieux à 11 heures a.m., le 4 août prochain.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

177—2

LE JOURNAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

La Cie d'Imprimerie Industrielle

PROPRIETAIRE.

MILTON McDONALD, Directeur.
J.A. CARUFEL, - Administrateur.

ABONNEMENT:

ÉDITION QUOTIDIENNE
Montréal (livraison à domicile) $3.00 par an.
Hors Montréal (par la malle)... 2.00 " "
ÉDITION HEBDOMADAIRE 1.00 " "
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE.
TÉLÉPHONE BELL:
Administration, Main 613
Rédaction " 3934

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste du Canada, chez nos agents locaux et à nos bureaux. Tout doit être adressé,

LE JOURNAL,

71 Rue Saint-Jacques, Montréal

MONTREAL, 17 JUILLET, 1903.

UN PORTRAIT RESSEMBLANT

LE "Globe", de Toronto, a entrepris une furieuse campagne contre toutes les corruptions dont le pays est gangrené.

D'après l'organe libéral, la vie publique en notre pays est rongée par un chancre qui s'attaque à tout : le chancre de la corruption.

Le monstre n'a pas même respecté le cœur de la politique canadienne ; il en a faussé les battements, il en a empoisonné le sang ; il a imprimé un caractère d'immoralité sur les actes de nos hommes publics, de Halifax à Vancouver.

L'article de l'organe grit est évidemment inspiré par l'état de détresse où les manœuvres corruptrices ont réduit le gouvernement d'Ontario.

Le cabinet qui détient le pouvoir dans la province voisine n'est pas sûr du lendemain, et c'est pour cela que le "Globe" déploie aux yeux de tous la robe de Nessus dont son parti s'est recouvert, espérant que ses aveux lui seront comptés quand il demandera sa grâce à l'électorat.

Malheureusement pour lui, le temps du pardon est passé. L'opposition est aujourd'hui la Némesis impitoyable à l'endroit de tous les crimes politiques et elle entend bien s'en tenir à son rôle : le sort de la morale publique est entre ses mains.

Le cabinet Ross peut se le tenir pour dit ; et s'il veut tâter l'opinion à ce sujet, il n'a qu'à en appeler au peuple.

Le "Globe" n'a pas accusé le gouvernement d'Ontario ; mais l'opinion accuse le gouvernement et le reconnaît dans le portrait que l'organe ministériel a tracé des corrupteurs qu'il faudrait supprimer.

LE DEPUTE DU YUKON

LA "Gazette" d'hier matin rappelle le gouvernement au sens de ses devoirs. Elle dit que M. Ross, le nouveau député du Yukon, n'a fait qu'une courte apparition à la Chambre pendant la session actuelle, et que, depuis, il s'esquive d'une façon singulière.

C'est un petit scandale, ajoute le confrère. On annonce que M. Ross est à Seattle, en train de soigner ses petites affaires, et il y a longtemps que cela dure.

Partant, ses électeurs aimeraient bien le voir un peu à Ottawa.

Les journaux du Yukon commencent à s'inquiéter de la conduite de M. Ross.

On se demande s'il n'a pas sur la conscience quelque gros péché et s'il veut absolument éviter la rencontre de ceux de ses collègues qui auraient eu l'idée de l'accuser.

Naturellement M. Ross ne pourra plus se faire élire à une prochaine élection ; il lui sera même impossible de se présenter. Sa conduite d'aujourd'hui est une preuve nouvelle que lui et le gouvernement [illegible] les moyens [illegible] pour frustrer les [illegible] dans leurs revendications contre le département de l'Intérieur. C'est lui qui par son absence et son action négative, a rendu impossible l'action de l'hon. M. T. C. Casgrain, dont les dénonciations ont éveillé tant d'échos dans le pays.

Peut-être que les amis politiques de M. Ross à Ottawa sont bien traités mais le territoire du Yukon ne [illegible] pas encore [illegible] qu'il [illegible] Capital un représentant [illegible] voir à ses intérêts.

Avis donc à M. Ross.

ÇA ET LA

C'EST aujourd'hui le tour de M. [illegible]

[illegible]

... en os au spectacle des luttes qui se livrent au sein du parti ministériel.

Peut-être l'opposition n'est-elle pas, non plus, étrangère aux misères qui accablent le parti ministériel ?........

Les députés libéraux s'appliquent avec une rare intelligence à se placer avant que ne se produise la débâcle.

M. C.-A. Chênevert, député de Berthier, vient de se faire nommer greffier de la Cour d'Appel. C'est un gras fromage où il entend bien disparaître tout entier.

On peut s'attendre que d'autre rats vont déserter le navire avant que ce dernier n'ait fait le plongeon final.

Carnégie n'est pas favorable à l'idée d'établir un système de préférence commerciale entre les colonies de l'empire britannique; il craint que cette nouvelle institution n'ait pour résultat d'exclure les Américains de la grande confédération anglo-saxonne qui se prépare à sa suggestion.

Ce pauvre Andrew! il suffirait pourtant, pour le tranquilliser, de lui souffler à l'oreille que les Américains n'ont jamais eu pour le Canada autant d'inclination — réciproque — que depuis que M. Chamberlain a mis sur l'horizon le point noir du commerce préférentiel.

En vérité nos voisins soignent leurs affaires et sentent tout de suite, où le bât les blesse.

On n'entend plus parler du bill de l'honorable M. Bickerdike contre la cigarette. Qu'en est-il donc advenu ?

Le gouvernement semble convaincu qu'il est plus important pour lui de dépenser beaucoup d'argent au Nouveau-Brunswick que de rester dans les bonnes grâces de M. Blair.

M. Préfontaine est convaincu que sa dernière heure est venue, et qu'il va enfin obtenir la promotion promise par lui aux électeurs de Maisonneuve.

La chose n'est pas bien sûre toutefois, et rien n'indique encore que M. Préfontaine se trouvera en mesure de remplir même accidentellement les promesses faites aux électeurs de Maisonneuve.

On affirme même que M. Préfontaine ne sera jamais ministre des Travaux Publics.

Nous lisons dans le "Herald" d'hier :

"Les conservateurs sont au désespoir parcequ'ils ont constaté que le gouvernement pourra survivre à la retraite de M. Blair. Les réjouissances qu'ils affichent à ce propos ne suffiront pas à causer au gouvernement la moindre entorse."

Le confrère fait ici de l'optimisme. Il sait bien que si les ministres continuent à sortir du cabinet l'un après l'autre, il n'en restera bientôt plus un seul et que le gouvernement libéral lui-même aura fini d'exister.

Du reste, les conservateurs ne se réjouissent pas du départ de M. Blair ; ils constatent seulement, avec une satisfaction bien légitime, que l'événement justifie de plus anciennes prédictions.

Qui va l'emporter, M. Parent qui veut rester, ou les libéraux qui voudraient s'en débarrasser ?

Il sera intéressant de savoir à qui M. Parent a confié la tâche de [illegible]

[illegible]

L'homme en a paru surpris, car il a déjà fait l'ascension de tours plus hautes. En effet, il a gravi celle de la cathédrale de Reims, qui a 155 mètres de haut.

Le coq de la cathédrale d'Anvers, n'avait pas quitté son perchoir depuis trente ans. Il est en cuivre doré, creux à l'intérieur, mesure 1 mètre de la tête à la queue et pèse 35 kilos.

Voici le relevé des opérations concernant les caisses d'épargne, en France, du 21 au 30 juin 1903 :

Dépôts de fonds	2,353,590.07
Retraits de fonds	12,312,862.29
Excédents de retraits . .	9,959.272.22

Excédent de retraits du 1er janvier au 30 juin 1903 : 98,676,452 fr. 14. Autant dire : cent millions pour le premier semestre de 1903.

On le voit, le mouvement est régulier. De plus en plus, l'épargne française se méfie du cabinet Combes.

Cette même épargne française, en raison de la baisse de la rente, due à la politique du ministère, a perdu environ un milliard depuis trois ou quatre ans.

C'est ce qu'un de nos confrères appelle avec esprit "le milliard des congrégations".

L'empereur Guillaume d'Allemagne fait la cour, en ce moment, à la grande République américaine ; mais la grande République reçoit assez froidement ces protestations d'amour.

Dernièrement, l'amiral américain Cotton offrait un lunch à Guillaume II, à bord du "Kearsage," et deux marins américains se tenaient aux côtés du souverain allemand, portant l'un son grand sabre et le second son manteau, un peu comme dans la chanson de Malbrouk. Guillaume II demanda à l'amiral l'autorisation d'accrocher une médaille allemande à la vareuse des deux matelots. L'amiral fut inflexible et répondit :

—Les serviteurs de la République américaine ne sont pas autorisés à recevoir des décorations étrangères.

L'empereur insista et voulut alors leur offrir une montre. Même inexorable refus. L'empereur dut tout rengainer.

Le Kaiser a des cadeaux, mais l'oncle Sam a des principes. Les principes, comme on le voit, ont triomphé des cadeaux.

Plût au ciel qu'il en fût ainsi au Canada !...

Nous avons sous les yeux un vaste réclame, publiée par un journal français, en faveur d'un libraire qui vend à crédit les œuvres de Victor Hugo.

La réclame fait d'abord, comme il convient, un pompeux éloge du poète.

"Victor Hugo domine le siècle. Il n'y a pas un endroit, non seulement en France, mais au monde, où les quatre syllabes de son nom prestigieux n'éveillent des idées de beauté, de puissance, d'humanité et de justice.

"Victor Hugo fut le grand poète, celui dans l'âme duquel chantent les âmes innombrables des hommes!"

Puis, tout de suite, changeant de [illegible]

[illegible]

RÉGION DU LAC ST-JEAN

Echos

N[illegible]

Laverdière et Lavoie, de l'Ile-aux-Grues.

La colonisation tend à se porter du côté du canton de [illegible] [illegible]

La paroisse de St-Thomas d'Aquin au lac Bouchette [illegible]

[illegible]

TRIBUNE LIBRE

Deux individus

[illegible]

Fumez le Tabac Naturel

CROIX ROUGE

"ROUGE QUESNEL"

5c LE PAQUET

Conservez les Coupons, ils ont de la valeur.

La Cie B. Houde, Ltée

QUEBEC, Can.

Les plus grands fabricants de Tabacs Coupés au Canada.

CARTES D'AFFAIRE

ELECTRICIENS

E. L. LEBRUN M. DE VILLIERS
Electric Eng. & Supply Co.
21, RUE BLEURY
Manufacturiers d'Appareils Electriques, Dynamos, Moteurs. Appareils Spéciaux dessinés et Construits.
148-1a

MARCHANDS DE BOIS

O. Dufresne, Jr. & Frère
BOIS DE SCIAGE EN GROS. . . .
2388, rue Notre-Dame,
MONTREAL.

Bureau Principal: 1598 rue Notre-Dame. Tel.: Bell 3083 Main; " March. 739.
BOIS de Sciage
D. PARIZEAU
BOIS DE CHARPENTE
Clos: Rue St-Laurent coin Van Horne, St-Louis du Mile-End. Tél. March. 1941

HOTELS

HOTEL ST-JAMES
En face du Dépôt G. T. R. et tout près du Dépôt C. P. R.
PLAN EUROPÉEN ET AMÉRICAIN.
Muni de toutes les améliorations modernes.
THEO. LANCTOT, Propriétaire.

HOTEL RIENDEAU
ARTHUR TANGUAY, Prop
Près du Palais de Justice et l'Hotel-de-Ville.)
58-60 Place Jacques-Cartier
MONTREAL.

"LA CORONA" HOTEL
465 RUE GUY
PLAN EUROPÉEN!
$1.00 et $1.50 — chambres sans bains
$2.00 et $2.50 — " avec "
15 salles à diner ouvertes depuis 6 heures du matin à minuit. Cinq minutes de course par tramway aux gares du C. P. R. et G. T. R.

RESTAURANTS

Crown Café
LE RESTAURANT des bons vivants et des sportsmen. Tout est de choix.
1992 Rue Ste-Catherine
(Vis-à-vis l'Ecole du Plateau)
ABRAHAM DUPERE
Téléphone Bell, Main 593.

AVOCATS

F. J. BISAILLON C. R.
ARTHUR BROSSARD, L. L. B.
HECTOR ROANNES BISAILLON, L. L. B.
Bisaillon & Brossard
— AVOCATS —
11 ET 12 CÔTE DE LA PLACE D'ARMES,
MONTREAL.

McGibbon, Casgrain, Ryan & Mitchell
AVOCATS
Bâtisse de la Canada Life, Rue St-Jacques, Montréal.
BELL TEL. 4341. B.P. BOITE 2265.

BEAUDIN, CARDINAL, LORANGER & ST-GERMAIN,
AVOCATS,
1608 RUE NOTRE-DAME.
E. Beaudin, C. R. J. T. Cardinal, L.L.B., L. J. Loranger, L.L.D., P. St. Germain, L.L.L., J. H. Loranger, L.L.L.

LeBlanc & Brossard
.... AVOCATS ....
66 RUE ST-JACQUES, 66
Tél. Bell Main 513
P. Ev. LEBLANC, C.R. M.P.P. } MONTREAL
EDMOND BROSSARD, LL.M.

CAMPBELL, MEREDITH, MACPHERSON & HAGUE
AVOCATS
C. S. CAMPBELL, C.R. F. E. MEREDITH, C.R.
K. R. MACPHERSON H. J. HAGUE
A. R. HOLDEN
Bureau : — Rue St-Jacques—Bâtisse de la Banque des Marchands.
267-1a

NOTAIRES

Léandre Bélanger
Notaire, Comptable et Commissaire . . .
58 RUE ST-JACQUES,
116 RUE VISITATION, MONTRÉAL

CALIXTE GOYETTE, N.P.,
ST-VINCENT DE PAUL, QUE.
Bureau à Montréal, les Mardis et Vendredis
No 16 RUE ST-JACQUES,
Tél. Bell, Main 4320.
Argent à prêter sur hypothèques, à 5 et 6 pour cent, à la ville et à la campagne.

J. A. H. ST-DENIS
Notaire
58 Rue Saint-Jacques
Argent à prêter sur hypothèque

ARCHITECTES

L. Z. GAUTHIER
ARCHITECTE ET EVALUATEUR
Bâtisse Banque d'Epargne,
180, Rue Saint-Jacques
MONTREAL

COMPTABLES

CHARTRAND & TURGEON
COMPTABLES
180 ST-JACQUES, - - Montréal.
Tél. Bell Main 2638. Marchands 344

The Metropolitan Collecting Agency
71a Rue St-Jacques, Montréal.
Agence commerciale. Notre système [illegible]. Collections faites partout. Correspondants dans toutes les villes du Canada
Tél. Bell Main 1254—Med. 574

SOLLICITEURS DE BREVETS

BREVETS.... D'INVENTION
Aqueducs, Egouts, Ponts Arpentages, Chemins de fer.
BEAUDRY & BROWN
INGENIEURS CIVILS
107 rue St-Jacques, - Montréal.

BREVETS MARQUES DE FABRIQUE DESSINS
FETHERSTONHAUGH & CIE,
MONTREAL

HUILES
Huiles lubrifiantes de haute classe. Graisses et tous les produits du pétrole, Peintures élastiques, etc., etc.
The National Oil Company,
114 Coristine Building.
Phone, Main 835.

La Compagnie du Musée Eden
Loue et vend les fameux appareils Edison, à vues animées et fondantes, "Kinétoscope" pour soirées et assemblées de toutes sortes. S'adresser à 206 rue St-Laurent, Montréal.

A. BEAUGRAND-CHAMPAGNE
Architecte de Jardins
Jardins, Parcs Publics, Cimetières, Monuments, Tombeaux.
1a Côte Place d'Armes, Montréal

CASGRAIN
Opticien de l'Ouvrier

L'Argenterie Certifiée

"1847 Rogers Bros."

LeSODA MAGIQUE
E. W. GILLETT COMPANY LIMITED

EFFICACES
En tous climats et en toute saison.
Les PILULES DE NOIX LONGUE de McGALE.

STANTON'S PAIN RELIEF.
Le Roi de tous les Remèdes.
Guérit Rhumatisme, Coliques, Entorses et Névralgie.
En vente partout, 25c la bouteille.

A TRAVERS LA PRESSE

LE "MAIL AND EMPIRE" DE TORONTO

M. Blair a donné sa démission ; ce désaccord n'est pas de date récente, mais il a éclaté à l'occasion du projet du Grand-Tronc-Pacifique, alors que les autres ministres ont mis de côté ses conseils.

Ainsi que lors de la retraite de M. Tarte, l'influence prépondérante qui a amené ce conflit est M. Clifford Sifton. Ce dernier conspira contre M. Tarte. De même il a intrigué contre M. Blair au sein du cabinet, et parlé contre lui. Dans la Chambre, Sir Wm Mulock et lui combattaient presque ouvertement M. Blair et cherchaient à diminuer son influence. Cette querelle ne pouvait qu'aboutir à une séparation. La section de Québec à Moncton du projet du Grand-Tronc-Pacifique a mis le comble à la mesure.

. . . .

Pendant que M. Blair dépensait pour améliorer l'Intercolonial, ses collègues inventaient le Grand-Tronc-Pacifique. M. Blair semblait assez sympathique à la nouvelle ligne. Mais le cabinet qui se compose d'hommes d'affaires, décida de construire un chemin de fer parallèle à l'Intercolonial de Québec à Montréal, ce qui aura pour résultat de diminuer la valeur d'un chemin pour lequel le pays a payé quarante millions. De plus, nous avons payé six millions pour protéger l'Intercolonial à Montréal. Lorsque le Grand-Tronc prendra possession de la section de Québec-Moncton, que le gouvernement construira pour lui, cette compagnie aura une ligne plus courte de Montréal à Québec, que l'Intercolonial. Le Grand-Tronc fera donc une concurrence désastreuse à l'Intercolonial, prenant tout le trafic direct. Le résultat certain est le renversement des projets de M. Blair qui s'efforce, depuis longtemps de faire de l'Intercolonial une ligne payante. Comme le cabinet passe outre et en prend aucun cas de ses avis, M. Blair est forcé d'abandonner ses collègues. En perdant M. Blair, le gouvernement perd beaucoup de sa force dans les provinces maritimes. Deux ministres influents ont quitté le ministère depuis un an. C'est la désagrégation la plus rapide d'un cabinet qu'on ait encore vue dans l'histoire des gouvernements canadiens.

D'après le "Daily Sun," de St-Jean N.B., la démission de M. Blair est d'autant plus importante qu'il a été longtemps premier ministre du Nouveau-Brunswick et qu'il est considéré comme le chef des libéraux de cette province. Il sera suivi par la députation de St-Jean.

Comme M. Tarte, M. Blair a toujours eu des ennemis dans le Cabinet, et on a vu une majorité ministérielle le combattre victorieusement au comité des chemins de fer. Un des torts de M. Blair a été de se fier à Sir Richard Cartwright.

M. Blair était un homme de force et de courage, et son départ cause un large trou dans le Cabinet. S'il y a plusieurs hommes de talent dans le Cabinet, il n'y en a pas d'une telle énergie. Il faudra quelqu'un qui ne se laisse pas aller à tous les courants, ayant des opinions, pour remplacer MM. Blair et Tarte.

Un autre ministre a démissionné. M. Blair a suivi l'exemple de M. Tarte et est sorti du Cabinet. Mais la perte de M. Blair ne se fera pas sentir comme celle de M. Tarte. M. Tarte était l'homme le plus habile du cabinet et M. Blair n'était pas le plus faible de ceux qui furent laissés. Mais, néanmoins, sa démission est un indice de faiblesse du gouvernement. Le cabinet est divisé contre lui-même et la clique de M. Sifton a été capable de rendre la position trop périlleuse pour M. Blair. Sir Wilfrid, le magnétiseur, ne paraît pas capable de faire régner la bonne entente parmi ses [illegible]. Ils ne sont pas influencés [illegible] qui est toute sa [illegible] et complaisent [illegible] Sir Wilfrid ne [illegible] cet état de choses. [illegible] s'achemine vers sa [illegible] le laissons en [illegible] Spectator il y a [illegible] d'autres changements [illegible] "Toronto World" a [illegible]

[illegible] a maintenant [illegible] démissionnera pour [illegible] Armour dans [illegible] Alaska. Plus tard [illegible] commissaire à Londres. Le sénateur Templeman, actuellement ministre sans portefeuille, lui succédera comme ministre de l'Intérieur dans le gouvernement [illegible]

LE "LONDON ADVERTISER"

"Il est probablement vrai que M. Blair a donné sa démission comme ministre des chemins de fer et canaux [illegible] avant des [illegible] sur les moyens de transport. Il a fait connaître à tous [illegible] l'entendre son désir de voir l'Intercolonial aller dans [illegible] son idée était de voir le gouvernement construire et contrôler une ligne dans cette direction, mais la majorité de ses collègues n'étaient pas en faveur de cela. Cependant ils sont allés plus loin qu'on ne s'y attendait généralement en décidant de construire un chemin de fer depuis Moncton jusqu'à Winnipeg et de le louer au Grand Tronc Pacifique.

M. Blair n'a pas cru devoir se soumettre à cela, et il a préféré donner sa démission. Son action, si elle est dictée par la conscience, comme tout le laisse croire, mérite le respect de ceux qui ne s'accordent pas avec lui. Bien qu'il ait quitté le gouvernement, il n'y aura aucune disposition, de la part de ses collègues, pour déprécier les services qu'il a rendus au pays et au parti libéral. M. Blair a été un excellent administrateur. Il a organisé l'Intercolonial de façon à le rendre capable de faire une concurrence efficace aux autres chemins de fer et à en faire une entreprise d'une valeur commerciale importante.

Il est [illegible] que M. Blair n'ait pas accepté la politique de ses collègues [illegible] comme une concession [illegible] qu'il a émise.

On dit que la principale objection était que le fait de prolonger le Grand Tronc Pacifique de Québec à Moncton [illegible] l'Intercolonial. Mais [illegible] les représentants de sa propre province qui [illegible] la [illegible] en question. M. Blair a préféré se séparer d'eux plutôt que de sacrifier ses propres idées.

Veillez à votre santé pendant le temps des grandes chaleurs et prenez le CONTRAIEUM du DR ED MORIN qui voudra paraître le mal

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

(Suite de la 1ère page.)

ble de défendre ce projet, que je vous avais traité déloyalement, en ne vous ayant pas prévenu plus tôt, dans la discussion, que si vous adoptiez cette détermination, je serais forcé de me retirer de l'administration. Je crois qu'en y réfléchissant, vous retirerez cette accusation. Je serais désolé de songer que je n'ai pas agi à votre égard avec la plus complète franchise et loyauté dans la discussion de cette question, mais connaissant la situation comme je la connaissais, je ne pouvais pas supposer qu'un projet aussi inacceptable et alarmant à bien des égards pourrait être finalement et délibérément adopté par le gouvernement et jusqu'à quelques jours avant samedi dernier, je n'ai pas eu la moindre idée que les avis que je vous donnais contre toute action hâtive impérieuse ne triompheraient pas finalement.

Je considère qu'il n'aurait pas été convenable de ma part de faire même allusion à ma sortie du cabinet, si mes idées ne l'emportaient pas, tandis qu'il y avait encore de très bonnes raisons pour espérer que mes opinions pourrait avoir du poids sur votre esprit et sur celui de vos collègues. Quand cet espoir commença à diminuer, c'est-à-dire il y a environ deux ou trois semaines, j'ai été jusqu'à dire, avec tout le sérieux possible, que je ne voyais pas comment je pourrais, comme ministre des chemins de fer, défendre ce projet devant le parlement et me laisser regarder comme ministre responsable au premier chef de son adoption. L'avertissement que je vous donnais ainsi qu'à mes collègues, allait aussi loin que je pouvais aller alors. Mon intention était de vous indiquer clairement mon attitude sur la question. Je crois m'être exprimé avec assez de force, et ce n'est pas ma faute si vous ne vous en êtes pas rendu compte. Il me semble de plus que si j'avais déclaré mon intention de me retirer du cabinet, quand il y avait encore chance que cette politique ne fut pas adoptée, vous auriez considéré que j'essayais d'obtenir par menace ce que je n'avais pu avoir par la force des arguments. Je considère que ma position sur cette question diffère totalement de celle d'aucun de mes collègues. Comme ministre des chemins de fer, le public me regarderait naturellement comme ayant inspiré et poussé ce projet dans le gouvernement. Je serais naturellement chargé de faire passer cette proposition au parlement et, par la nature même des choses, le public me considérerait comme plus responsable de cette politique qu'aucun autre membre du gouvernement, sauf peut-être vous-même. J'aurais eu à supporter le feu de l'opposition qui se serait élevée en Chambre et le soin de justifier et de prêcher la mesure serait tombé sur moi. Même, si dans l'intérêt du parti j'avais pu faire le sacrifice de mon jugement personnel, comment aurais-je pu entreprendre la tâche de louer et défendre cette mesure si le cœur n'y était pas, et avec l'opinion bien arrêtée et dont je n'ai pas dévié que ce n'était pas une politique favorable à l'intérêt public ni une politique qui pût être adoptée avec sécurité dans l'intérêt du gouvernement lui-même.

Quand à l'allégation que j'ai manqué de franchise à votre égard, il me semble que cette accusation est mieux placée chez vous.

La proposition du Grand Tronc vous a été faite et vous avez eu à ce sujet des discussions avec d'autres ministres. Ces ministres ont rencontré M. Hays à différentes reprises, ainsi que je suis informé, bien avant que j'eusse été informé que des négociations ou des discussions avaient eu lieu sur ce sujet. Je ne dis pas que je suis au fait de tout ceci, car j'ai été renseigné indirectement, mais je dis que ces négociations étaient très avancées avant que mon chef eût jugé à propos de m'en faire part. J'ai le droit de me plaindre de ce qu'une affaire politique aussi importante, se déroulant dans mon propre département, ait été dirigée et continuée de cette façon à mon insu. Ce n'est pas là le sujet de ma réclamation en ce moment et ça ne m'a aucunement influencé dans mon attitude actuelle. Si je ne me trompe c'est la première fois que je mentionne ce fait. Je me suis réconcilié à l'imputation qui m'avait été faite à l'effet que mes vues sur la question générale ne vous encourageaient pas à espérer que je serais favorable ou que je pourrais vous rendre certain pour faire réussir le projet que vous avez en vue. Avec le plus profond regret, sir Wilfrid, je me sens obligé de vous présenter ma résignation que je vous prie de présenter sans retard à Son Excellence. Vous devez considérer ma détermination comme étant définitive. L'action qui a été prise depuis samedi dernier en soumettant les propositions du chemin de fer transcontinental à un caucus de partisans du gouvernement dans les mêmes termes qu'elles ont été adoptées au conseil est de nature à me convaincre que le gouvernement est décidé à demander au parlement de les approuver.

Dans le cas où vous croiriez que ma décision n'est pas irrévocable et afin d'éviter tout malentendu sur la question, je crois qu'il serait bon de vous répéter à quelles conditions je serais disposé, si toutefois vous le désirez, à reprendre ma détermination. En considération, je demanderais que le gouvernement abandonnât son intention.

1o.—De construire ou d'autoriser la construction d'un chemin de fer à Moncton qui serait parallèle à et détruirait l'Intercolonial, ou de construire ou d'autoriser la construction d'une autre ligne de chemin de fer plus éloignée de l'Intercolonial jusqu'à ce que la nécessité d'une telle construction soit devenue nécessaire et qu'un relevé soit fait et que les estimations du coût soient faites et dûment considérées.

2o.—L'idée de procéder immédiatement à la construction d'un chemin de fer de Québec à Winnipeg. Le gouvernement devrait se déclarer en faveur de la construction d'un chemin de fer du gouvernement depuis Québec jusqu'aux prairies, et des prairies à la côte du Pacifique, et cela aussitôt, que le besoin s'en fera sentir. Entre temps que l'on demande au parlement de fournir les fonds nécessaires pour faire l'exploitation du pays à être traversé, afin de s'assurer s'il est possible de trouver un parcours, [illegible] ment favoriser un parcours [illegible] de construction [illegible] son caractère et les conditions du pays qu'elle aurait à traverser. Je stipulerai de plus.

3o.—Que si une telle route est praticable et fait prévoir des perspectives de trafic, un chemin de fer pourrait être construit par le gouvernement, si le gouvernement le voulait ainsi ou par une commission que le contrat serait accordé après des soumission publiques.

4o.—Lorsque ce chemin serait construit et prêt à être mis en opération tel chemin de fer ne devrait pas être loué à une compagnie de chemin de fer, mais il devrait être opéré pae le gouvernement lui-même ou par une commission nommée à cet effet, ou par un trust composé des représentants des différents chemins de fer, qui se proposeraient d'en faire usage sous la surveillance du gouvernement. Ces arrangements pourraient être faits après avoir préalablement étudié les faits, et après mûre délibération.

5o. Que la politique donnant garantie ou aide quelconque à une compagnie de chemin de fer, en continuation de la ligne de Québec et Winnipeg à travers les prairies, la partie la plus fertile du pays, ne devrait pas être considérée et que la question soit renvoyée jusqu'au moment où la route soit clairement déterminée.

Je désire exprimer mon sincère regret de ma séparation avec mes collègues, mais cette décision était nécessaire. J'ai eu beaucoup de plaisir depuis sept ans dans mes relations avec mes confrères. Si ma séparation doit être finale, je vous assure que je me retire sans aucune animosité contre qui que ce soit.

Sir Wilfrid, veuillez accepter mes remerciements pour l'honneur que vous m'avez fait en me demandant de faire partie de votre Cabinet, lors de sa formation, en 1896.

Votre dévoué,

(Signé) ANDREW G. BLAIR.

DEUXIEME LETTRE DE M. BLAIR.

Bureau du Ministère des chemins de fers et canaux.

Ottawa, le 13 juillet 1903.

Mon cher Sir Wilfrid,

Comme je ne vous avais pas livré le 14 courant, ma lettre portant cette date à cause de votre demande que je retarde cette démission pour une journée ou deux, afin de vous permettre de songer plus longtemps à la chose, j'ai cru que je pouvais ajouter à cette lettre et suggérer un moyen par lequel une entente sur la question des chemins de fer pourrait être conclue entre mes collègues et moi. Je suis décidément en faveur d'un chemin de fer transcontinental possédé et administré par le gouvernement, et ma raison la plus importante pour en agir ainsi est qu'un tel chemin aura pour effet d'égaliser et de régulariser le trafic des autres chemins de fer dans tout le territoire occidental. Je suis pratiquement seul à partager cette opinion et, partant, j'admets tout de suite que cette proposition devra être mise de côté, mais le cabinet a décidé que le gouv't construise la moitié de la voie ferrée à travers le continent, c'est-à-dire la section de Québec à Winnipeg, et que ce soit un chemin de fer de l'Etat qui l'affermera au Grand-Tronc-Pacifique et, quant à l'autre moitié, il a été résolu, d'après ce que je puis comprendre, que le gouv't donne une subvention libérale à la compagnie qui construira la ligne jusqu'aux côtes et en demandera possession.

Je suis décidément opposé à ce mode de régler le problème des chemins de fer. C'est pour dire le mieux un projet hybride, contenant un compromis entre deux principes opposés, lequel sera suivi, comme c'est l'habitude avec les compromis de ce genre, par des résultats non satisfaisants. Il ne réussira pas non plus à satisfaire les partisans des deux côtés intéressés. On pourra expliquer difficilement pourquoi le gouvernement devrait construire et posséder la section peu rémunérative de ce chemin de fer et donner à une compagnie le crédit d'Etat pour la construction et l'exploitation de la section profitable. On essaie de justifier la proposition relative à la section Québec-Winnipeg, en prétextant qu'un grand chemin de fer sera alors établi et ouvert à toutes les voies ferrées de l'Ouest qui viendront s'y relier et pourront y faire circuler leurs propres trains depuis leurs point de communication jusqu'au Saint-Laurent. Je n'exposerai plus mes objections à ce projet. Il est tout à fait impraticable que ce chemin de fer soit employé par diverses compagnies. Il est nécessaire qu'un pouvoir autorisé quelconque dirige, non les trains, mais les wagons à marchandises des diverses compagnies et s'occupe d'une manière générale de l'exploitation de la ligne. C'est cette nécessité qui, je présume, a induit mes collègues à décider d'affermer cette section au Grand Tronc Pacifique, et l'on se propose de convaincre le public que l'on peut faire avec le Grand Tronc Pacifique un contrat tellement sévère qu'il permettra à ses différentes compagnies d'exercer ce que l'on appelle des droits de circulation entre Québec et Winnipeg. Cela, dans mon opinion, est également impraticable, ou à peu près. Le Grand Tronc Pacifique employera les hommes qui mèneront le trafic. Les fonctionnaires de la ligne seront aussi les employés du G.T.P. et celui-ci sera un concurrent vigilant et actif pour le trafic de l'Ouest contre les autres compagnies qui, on le présume, désireront se relier aux terminus à l'extrémité de la section possédée par le gouvernement. Je ne donnerai pas en détail les raisons qui sont concluantes, mais, dans ces circonstances, si d'autres compagnies trouvent d'autres moyens d'atteindre les contrées de l'Est, elles ne se serviront plus de ce chemin. Dans mon but actuel, il me suffira de dire que je crois mon opinion absolument correcte.

Comme je l'ai dit, je désire que tout le chemin soit construit et possédé par le gouvernement, mais, ayant abandonné tout espoir à ce sujet, je désire aussi que tout le chemin, plutôt qu'une partie seule, soit la propriété d'une compagnie, et puisque le conseil a décidé de procéder immédiatement avec mes collègues à garantir les obligations sur toute la ligne jusqu'à concurrence des trois quarts du coût de la construction du chemin. Si l'on accepte cette proposition, [illegible] vantes. Je ne propose pas de les importants.

1.—Le Grand Tronc Pacifique reçoit de l'aide de la façon la plus généreuse. Il ne peut pas construire son chemin sans un aide libéral. En donnant de l'aide, le gouvernement peut très bien imposer des conditions comportant pour l'avenir un avantage financier dont bénéficiera le pays et conséquemment j'insisterais pour qu'une partie des recettes, je ne dirai pas la moitié, mais je ne crois pas que ce devrait être moins qu'un tiers des profits ou cette partie qui ne seront pas employés à l'amélioration du chemin mais destinés aux actionnaires soient données au gouvernement.

Sur ce rapport le gouvernement peut très bien réclamer le droit de nommer un des directeurs et de faire examiner les livres de la compagnie en tout temps voulu par un comptable de chemin de fer.

2. Pour atteindre le but que la province de la Nouvelle Ecosse paraît trouver très essentiel, c'est à dire avoir en hiver pour le port de Halifax une partie du trafic du Grand-Tronc-Pacifique, la compagnie devrait être obligée de transporter tout le trafic non destiné à une route spéciale sur la section de Winnipeg, vers les ports du St-Laurent en été, été et hiver sur l'Intercolonial de Québec à St-Jean et Halifax, et l'Intercolonial devrait avoir le même droit que le Grand-Tronc-Pacifique à la division des taux sur une base de tant par mille. Quant au trafic, dont le transport n'est pas spécifique, le G. T. P. devrait s'engager à user de toute son influence auprès des expéditeurs de l'Ouest pour qu'ils se servent de l'Intercolonial en hiver, il devrait employer à cette fin tous les moyens légaux dont il dispose.

Le gouvernement pourrait très bien exiger du G. T. P., par une clause au contrat, que le gouverneur en conseil ait le privilège, par décret, de déclarer en tout temps, après enquête faite et s'il y a lieu, que le G. T. P. ne s'est pas conformé aux conditions du contrat et n'a pas employé tous les moyens légaux et possibles pour obtenir le haulage du traffic sur l'I. C. Ry., telle déclaration étant faite elle sera finale et concluente quant au fait et le G. T. P. Ry serait alors tenu de payer à l'I. C.Ry.la part du fret que ce dernier aurait gagné si le contrat avait été rempli. Je suis sûr que cela garantirait la conduite du G. T. P. sous n'importe quelle administration. Ce serait un avantage non-seulement en ce qui concerne l'énorme dépense que nécessitera la construction d'une ligne jusqu'à Moncton mais sauvera l'I. C. R. de la destruction de la dépréciation qui empêchera cette ligne de ne devenir qu'une simple ligne locale et en même temps augmentera le volume du trafic.

LETTRE DE SIR WILFRID A M. BLAIR

Ottawa, Ont., 14 juillet 1903.

Mon cher Blair,

J'ai reçu cet après-midi votre lettre datée du 10, me transmettant votre démission comme membre du Cabinet et Ministre des chemins de fer. J'ai reçu en même temps une autre lettre, dans laquelle vous exposez les raisons qui ont motivé votre action.

Cette dernière passe en revue des délibérations du conseil sur les questions du chemin de fer. Dans cette revue, vous donnez des détails qui, selon moi, sont une infraction à la règle qui dit que "Toutes délibérations du conseil, sur chaque sujet que ce dernier discute, sont strictement privées et confidentielles."

En conséquence je m'abstiens de les discuter.

En ce qui concerne l'accusation que des négociations avec M. Hays aient été passablement avancées avant que j'aie jugé nécessaire de vous donner connaissance des faits, je crois devoir seulement vous rappeler que, tout d'abord, j'ai jugé convenable de garder entre mes mains les négociations ayant trait à ce sujet, tout en tenant constamment le conseil au courant, jusqu'à ce que j'aie transféré la chose à un sous-comité dont vous êtes l'un des membres. D'ailleurs bien loin d'admettre cette accusation, je prétends que depuis votre entrée dans le cabinet, lors de sa formation, je vous ai toujours accordé le support franc loyal et cordial qui, d'après moi, est dû par le Premier Ministre à tous ses collègues.

En ce qui concerne les raisons avancées par vous, pour différer de notre politique, ce n'est ni le moment ni le lieu de les passer en revue.

Je puis d'ailleurs faire les observations suivantes sur les deux points principaux de vos objections :

1er.—Je suis surpris de votre déclaration statuant que la ligne projetée de Québec vers l'est jusqu'à Moncton sera parallèle au chemin de fer Intercolonial. Le territoire desservi par la nouvelle ligne n'est pas le même que celui desservi par le chemin de fer Intercolonial. Entre les deux lignes il existe non-seulement une distance variant de 40 à 75 milles, mais encore une chaîne de montagnes qui partage le territoire devant être desservi par chacune de ces lignes.

Le plan que nous avons adopté, pour la construction de la ligne allant de Moncton à la côte du Pacifique, a été choisi dans le but exprès de placer entre les mains du gouvernement la clef du problème des transports entre la Prairie et l'océan, comme aussi de laisser à l'initiative d'une cie privée la section de territoire où il sera constamment nécessaire de faire preuve d'énergie et d'entreprise pour faire face aux exigences d'une situation changeant sans cesse.

Ça été mon devoir ce matin de me rendre chez Son Excellence le gouverneur Général pour lui rendre compte de votre démission qu'il a acceptée avec regret, et dans l'après-midi j'ai mis le conseil au courant de votre décision finale.

Permettez-moi, pour terminer, de vous exprimer mon profond chagrin de votre acte, que je considère comme constituant une grande erreur à votre propre égard, à l'égard de vos amis, à l'égard de vos collègues et par-dessus tout à l'égard de votre pays qui, dans cette conjecture exige une politique vigoureuse et hardie en ce qui concerne le développement d'un bout à l'autre du pays.

Votre dévoué,

WILFRID LAURIER.

Après avoir lu ces documents, M. Blair répète que la politique du gouvernement concernant le G.T.P. est contraire aux intérêts du pays et ne doit pas être adopté. C'est là le motif de sa démission.

On remarque que les passages des lettres de l'ex-ministre, blâmant les projets du cabinet, étaient applaudis par la plupart des députés libéraux du Nouveau-Brunswick.

OCCASIONS du VENDREDI chez CARSLEY

Sans contredit, la meilleure valeur annoncée, cette saison, en fait de

CAMISOLES DE DAMES

Valant 40c. Prix de la vente de Vendredi :

25c

L'on pourra voir un magnifique étalage au magasin No. 4, comptoir des bons marchés, (section de la rue Notre-Dame), ainsi que dans le département ordinaire.

C'est une bonne valeur telle que beaucoup de dames seront heureuses d'en acheter au moins une douzaine.

Nous espérons pouvoir vendre tout le lot—200 douzaines—le même jour ; comment en serait-il autrement, à ce prix, chacune :

25c

Camisoles de fantaisie ajourées en fil de Lisle, décolletées, sans manches, broderie et garniture de ruban autour de l'encolure et des épaules. Nous en avons de blanches, roses ou bleues. Valant 40c. Aujourd'hui. **25c**

ENCORE UNE REDUCTION EN BLOUSES

Si nos valeurs ont été sans précédent jusqu'à aujourd'hui, que va-t-on dire de celles-ci, maintenant ? Si vous voulez avoir le point qui vous convient, vous feriez bien de venir de bonne heure.

Ligne No 1. — A vendre à 29c. Elles sont en percale à raies de fantaisie de très bonne qualité ; couleurs : rose, bleuet, bleu marine, aussi noir et blanc ; le collet et les manches de la plus nouvelle coupe. Une blouse qui se vend généralement 65c. Prix réduit maintenant à. **29c**

Ligne No 2. — Belles blouses en mousseline et grenadine blanches, collet et manches à la dernière mode, garnies de boutons. Se vendant régulièrement 75c. Prix réduit à. . . **39c**

Ligne No 3. — Consistant en blouses en Dimity français blanc, de très bonne qualité, devant garni de trois grands boutons de nacre ; le fait que le collet est avec "tabs" signifie que ce sont des blouses nouveau-siècle ; les manches, aussi sont à la dernière mode. Valeur régulière, $1.50. Prix d'aujourd'hui. **74c**

La Cie S. CARSLEY Limitée
1765 à 1786 rue Notre-Dame, 184 à 194 rue St-Jacques, MONTREAL

La Cie S. CARSLEY Limitée
1765 à 1786 rue Notre-Dame, 184 à 194 rue St-Jacques, MONTREAL

La Cie S. CARSLEY Limitée
1765 à 1786 rue Notre-Dame, 184 à 194 rue St-Jacques, MONTREAL

LE CHEF DE L'OPPOSITION.

M. Borden s'est levé ensuite et a été vivement applaudi par la gauche.

Il exprime l'avis que les idées de M. Blair sont partagées par un grand nombre de députés, autant libéraux que conservateurs.

Le ministre démissionnaire est un travailleur infatigable sur qui est tombée, depuis quelques années, la direction de mesures très importantes durant les sessions. On a souvent été étonné de constater qu'il n'ait pas succombé sous l'énorme labeur qu'il s'est imposé. Il a montré beaucoup de soins pour l'accomplissement de ses devoirs en dirigeant tout seul en cette Chambre l'acte des chemins de fer.

Quant à la question de la voie ferrée transcontinentale, le chef de l'opposition ne veut pas discuter l'extraordinaire décision prise par le gouvernement avant que celui-ci ait fourni à la députation tous les détails nécessaires.

Il est assez étrange que le premier ministre n'ait pas encore fait connaître ses intentions. Le discours du trône a annoncé qu'une commission serait nommée incessamment pour étudier la question du transport.

Nous sommes au cinquième mois de la session et cette commission n'est pas nommée. Ne serait-il pas mieux d'attendre qu'elle soit choisie, qu'elle fasse son examen et prépare son rapport avant que le gouvernement n'adopte une politique des chemins de fer. Mais il est temps que le pays soit en état de tirer la situation au clair. Une déclaration ministérielle faisant connaître les intentions du Cabinet s'impose.

Quand sera-t-elle faite?

M. Borden termine en demandant quel sera le successeur de M. Blair.

L'hon. M. TARTE

L'hon. M. TARTE prend la parole. Il commence par citer le passage suivant d'un article du "News", de Toronto "Certains journaux conservateurs présentent le dissentiment dans le cabinet d'Ottawa, qui a provoqué la démission de M. Blair, comme une preuve de la faiblesse de la direction de sir W. Laurier.

Rien ne peut être plus faux. En face du renvoi péremptoire de M. Tarte par le premier ministre et de son empressement à accepter la démission de M. Blair, il est inutile de maintenir l'ancien dicton que sir W. Laurier manque de décision et de fermeté de caractère. L'opinion générale parmi les conservateurs était que le premier ministre n'oserait pas renveyer M. Tarte et le fait que le Nouveau-Brunswick est libéral leur donnait la même opinion de l'ascendant de M. Blair dans le cabinet? De fait, depuis les trois ou quatre dernières années, aucun de ces deux hommes n'avait d'influence particulière sur les conseils du gouvernement, aucun ne jouissait de la confiance de ses collègues. Tous deux étaient désignés pour la décapitation quand le besoin s'en ferait sentir.

"Tous deux paraissaient au vulgaire donner le ton à la politique ministérielle. De fait, c'était le contraire. Tous deux étaient proclamés des phénix d'administration, tandis qu'aucun n'avait de capacités spéciales."

Comment vont les choses dans le monde, s'écrie M. Tarte. Il y a quelques mois toute la presse libérale me proclamait très habile ministre des travaux publics. De fait, elle disait que j'avais été le meilleur titulaire à ce poste depuis le gouvernement Mackenzie. Je ne méritais pas cet éloge, mais ce n'est pas là ce que je veux faire ressortir. On fait remarquer dans cet article qui, comme beaucoup d'autres, a été inspiré par certains ministres, que ni moi ni M. Blair n'avions la confiance de nos collègues depuis trois ou quatre ans. Permettez-moi de dire que, pour ma part, c'est la première fois que j'entends une telle nouvelle., Je n'ai pas toujours partagé l'avis de mes collègues. Il est difficile que les ministres s'accordent toujours. J'admets que j'ai des adversaires. Je crains d'avoir des ennemis. Peut-il être possible que, pour un an ou deux le ministre des chemins de fer ou moi avons été désignés pour la décapitation, tandis que le premier ministre nous gardait dans son cabinet et nous honorait de son intimité. Non, et je crois, que le "News" ne [illegible] ver sir Wilfrid avec l'histoire. Quelque temps [illegible] de ma propre volonté.

Personne ne m'a forcé à m'en aller. Le "Star", de Toronto, l'organe personnel du ministre des postes, a déclaré que je quittai mes collègues, parce que je ne pouvais pas exercer sur eux toute l'influence que j'aurais désiré. J'ai exercé tout l'influence que j'ai voulu. Le même journal, disait que j'étais mécontent de n'avoir pas été appelé à faire partie de la convention intercoloniale de Londres.

Laissez-moi dire à ceux qui ont inspiré ces articles, que je savais très bien que deux Canadiens-français ne pourraient faire partie de cette convention.

Le premier ministre représentait alors, non seulement le gouvernement, mais l'élément français et cela pour moi était suffisant.

M. Tarte rappelle ici que sir Wilfrid l'a invité à aller à Paris pour l'aider à faire certaines négociations avec le gouvernement français et lui a même offert une position très honorifique qu'il a refusé parce que son état de fortune ne lui permettait pas de l'accepter. Il dit qu'il fait ces déclarations dans le but de défendre sa réputation.

SIR WILFRID

Sir Wilfrid LAURIER prend la chose sur un ton tragique.

M. Tarte, dit-il, a voulu créer l'impression que j'ai inspiré l'article du "News". Mon vieil ami devrait me connaître mieux que cela. Je nie sur mon honneur, et il me semble que cela vaut quelque chose en cette chambre, que j'aie inspiré l'article du "News".

Ces paroles ont été vivement applaudies par les libéraux.

Sir Wilfrid ajoute que l'on ne peut ajouter foi aux journaux qui, très souvent, lui ont annoncé à lui-même des événements qui le concernaient et dont il n'avait pas entendu parler. Il a eu sa part de compliments et d'injures dans les journaux.

Ni les uns ni les autres ne l'ont affecté. Il sera toujours ce qu'il est, indépendamment des opinions de la presse. MM. Tarte et Blair ont toujours été ses amis et il les a traités avec confiance.

Ce dernier l'a quitté sur une question de chemins de fer. Il a eu tort, mais le premier ministre ne veut pas aujourd'hui discuter la question au mérite. Tout cela sera débattu quand le gouvernement soumettra à la députation la politique des chemins de fer et de la commission du transport.

Sir Wilfrid ne peut pas dire maintenant qui remplacera M. Blair.

M. BORDEN rappelle au premier ministre que l'opposition est justifiable d'avoir confiance aux journaux depuis le jour où ceux-ci ont annoncé au public, avant que M. Tarte l'ait su, pourquoi le chef du gouvernement acceptait sa démission.

Quoi qu'il en soit, le pays a le droit de savoir quels remaniements ministériels vont suivre la démission de M. Blair.

Sir William Mulock nie qu'il ait inspiré l'article du "Star" de Toronto, dont M. Tarte a parlé.

L'incident est clos. La Chambre se forme en comité des voies et moyens pour examiner les crédits de M. Sifton. Plusieurs appropriations ont été votées.

La séance du soir, qui a duré jusqu'à 10.40 heures s'est aussi occupée des crédits du département de l'intérieur.

AU SENAT

Ottawa, 16 (Spécial).—Au sénat, cet après-midi, les amendements du comité au bill du Pont Montréal-Longueuil ont été adoptés.

Sir M. BOWELL a demandé les explications promises sur la démission de M. Blair.

M. SCOTT a répondu que ces explications ont été données "à un autre endroit". Quand tout le ministère démissionne les explications sont données dans les deux chambres; quand un seul ministre s'en va, elles ne sont données que dans la chambre à laquelle il appartient.

Sir MACKENZIE était de l'avis contraire.

D'après lui, la raison de la démission d'un ministre peut être exposée dans des termes identiques dans les deux chambres.

M. SCOTT dit qu'il basait sa ligne de conduite sur l'opinion de Todd.

L'hon. M. FERGUSON est d'avis que la manière d'agir du secrétaire d'Etat est une injure au sénat.

L'hon. M. MacDONALD demande si la chambre haute sera mise au fait de la nomination du nouveau ministre.

L'hon. M. BEIQUE dit que M. Scott a annoncé mardi que toutes les explications seront données dans l'autre chambre.

Sir MACKENZIE lit Bourinot à l'appui de sa prétention.

M. SCOTT rétorque se basant sur Todd et l'incident est clos.

Le Sénat s'est ensuite formé en comité général pour étudier l'amendement de M. Béique au bill concernant les grèves. Cet amendement pourvoit à la question des personnes qui, au nombre de trois ou plus s'assembleront dans le but d'aider une grève.

Après un long débat cette clause a été adoptée. Les modifications faites à l'acte de naturalisation par la Chambre des communes ont été adoptées.

Le bill concernant la fabrication et la vente du beurre a été adopté avec quelques légers changements.

CHUTE DE QUINZE PIEDS

Deux ouvriers se blessent cette nuit en tombant du haut d'une voiture plate-forme, au coin des rues Notre-Dame et Saint-Gabriel.

A deux heures et demi cette nuit deux employés de la compagnie des tramways, juchés au haut d'une voiture plate-forme, travaillaient à réparer un des fils de la voie au coin des rues St-Gabriel et Notre-Dame, lorsque un char frappant sur leur véhicule, les fit tomber sur le sol d'une hauteur de quinze pieds.

H. Collins, âgé de 36 ans, demeurant au No 1144 avenue du Parc, s'infligea une entorse, et A. Gilhoody, âgé de 23 ans, demeurant au No 1415 rue Cadieux a reçu quelques contusions à la figure.

L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame fut appelée et recueillit les deux blessés pour les transporter à cette institutions où ils reçurent les soins requis.

Heureusements que les blessures ne sont pas graves et ces deux employés pourront reprendre l'ouvrage sous peu.

LA CRISE EN HONGRIE

Budapest, 16.—La situation politique est encore très tendue et amènera probablement une crise qui entrainerait la chute du nouveau cabinet dont le premier ministre est le comte Hedervary, ex-ban de Croatie.

Les factions modérées et extrêmes du parti de l'indépendance dirigées respectivement par François Kossuth et M. Barabas, ont mesuré leurs forces et la victoire est resté aux derniers. M. Barabas a déclaré la guerre au ministère Hedervary. M. Kossuth a démissionné aujourd'hui comme chef du parti de l'indépendance.

A PROPOS DU MONTEREY

Halifax, N.E. 16.—Le steamer "New foudland" partira demain pour St-Pierre avec deux cents tonnes de foin pour les bêtes à cornes sauvées du Montery. Le "Newfoundland" aidera aussi au sauvetage de la cargaison.

Québec 16.—Le steamer de sauvetage Lord Strathcona et la barge G. T.D. de Québec ont quitté Québec à huit gheures hier soir pour aller au secours du steamer Montery de la ligne Atlantique du Pacifique Canadien qui est échoué à Miquelon.

VICTIMES DE LA FOUDRE

Edmonton, T.N.O., 16. — On vient d'apprendre ici que les métis Peter Ward, J. Buleaum et L. Courti, ont été tués par la foudre, près de Moringville, vingt-cinq milles au nord d'Edmonton, dimanche matin. Ils étaient dans une cabane avec des sauvages. Les sauvages ont été étourdis mais ils se sont remis. La tente a été mise en pièces.

DE LA NEIGE

Middletown, N.Y. 16.—Il est tombé un pouce de neige aujourd'hui à Campbell Mountain, près de Downsville.

EXPLOSION MEURTRIERE

Victoria C.A. 16.—Une dépêche de Cumberland dit qu'une explosion a eu lieu hier soir à la mine Union et que douze Chinois ont été tués et huit autres grièvement brûlés.

FINANCE et COMMERCE

CALME ET IRREGULIER

Le marché local est assujetti aux développements de Wall Street

UNE HAUSSE SUBITE DU PACIFIQUE

Suivie d'une réaction immédiate indique l'état nerveux du marché américain

Des bureaux du Journal.

Jeudi, 16 juillet.

Wall Street s'en tient strictement au jeu de bascule, qu'il a adopté depuis longtemps et dont la spéculation raffole ?

La baisse d'hier a été suivie d'une surprise correspondante aujourd'hui et complètement inattendue. Naturellement Montréal à suivi, mais notre place a été privée des véritables émotions de la journée, en ce que le marché de New-York à attendu précisement l'heure du lunch pour exécuter sa petite hausse, alors que le Pacifique, que l'on avait abandonné à 121 3-4 à midi, fut soudain enlevé à 124 3-4.

Ce ne fut pas long cependant et une nouvelle réaction s'établit dans l'après-midi, le marché retrouvant peu à peu son équilibre et retombant dans son inactivité.

Les changements survenus sur notre place ne sont pas nombreux, ni importants et le Pacifique en a le gros lot.

Ouvert à 119 5-8, le Pacifique finit à 122 3-8 ; le Twin City se retrouve à 95 3-4 après avoir touché 97 3-4 ; le Detroit s'inscrit à 70 ; le Power remonte à 80 et finit à 79 ; le Richelieu se raffermit à 89 1-2 ; le Coal est soutenu de 97 à 96 1-2 et le Steel est calme à 15. Le Nova-Scotia est actif aux environs de 91 1-2.

L'instabilité du marché est telle, que la plus grande prudence est encore dans l'ordre.

Les côtes suivantes ont été spécialement câblées de Londres aujourd'hui à M. L. J. Forget & Cie :

Grand Tronc, 1er pref 112 1-2 ; 2e 98 1-2 ; 3e 50.

Pacifique Canadien : 124.

Baie d'Hudson : 26 1-4.

100—Can Pac	121	1-4
100—Can Pac	121	3-4
25—Coal Com	97	
100—Coal Com	96	1-2
5—Coal Com	98	
15—Coal Com	97	
2—Coal Com	98	1-4
25—Coal Com	96	1-8
75—Coal Com	96	1-4
25—Iron Com	14	1-2
25—Detroit	69	1-2
75—Detroit	69	5-8
25—Detroit	69	3-4
2—Ogilvie	125	
125—Mo Power	78	
2—Mo Power	79	
5—Mo Power	78	1-4
25—Mo Power	77	3-4
10—Mo Power	78	1-2
25—Mo Power	78	1-2
25—Nova Scotia	90	1-2
5—Nova Scotia	91	
1—Bk Montl	250	
105—Twin City	95	1-2
50—Twin City	95	3-4
25—Richelieu	[illegible]	3-4
10—Richelieu	90	
25—Richelieu	89	1-2
15—Richelieu	89	1-2
12—Tor St Ry	100	
25—Switch Pf	97	

Ventes de l'après-midi :

100—Can Pac	122	3-4
100—Can Pac	122	1-2
25—Can Pac	122	3-8
25—Coal Com	97	
50—Coal Com	97	1-2
25—Coal Com	97	3-4
25—Coal Com	96	3-4
50—Iron Com	15	
50—N. Scotia	91	1-2
50—N. Scotia	92	
25—N. Scotia	92	
50—N. Scotia	91	
15—N. Scotia	91	1-2
100—Mo Power	79	1-2
25—Mo Power	79	3-4
50—Mo Power	80	
75—Mo Power	79	3-4
25—Mo Power	79	1-4
25—Mo Power	79	
10—Tor Bk	232	1-2
50—Twin City	96	3-4
25—Twin City	96	3-8
25—Richelieu	89	3-4
10—Richelieu	89	
25—Detroit	70	

L'argent à demande à Montréal est facile à 5 1-2 p.c.

A Londres les taux ont été soutenus de 1 3-4 à 2 p.c.

A New-York l'argent à demande a été hier soutenu de 2 1-2 à 3 1-2 p.c.

Le change sterling a baissé d'une façon considérable et est soutenu de 486 à 486 15 à demande.

La baisse équivaut à 60 points depuis hier et elle est sans précédent dans l'histoire du change étranger.

Chas Head & Cie. Les valeurs canadiennes ont été négligées sur le marché de Boston, aujourd'hui. Le Coal a été faible et ferme tour à tour ; Le Dom Steel s'est vendu à 15.

Londres, 16.—Le bilan hebdomadaire de la Banque d'Angleterre accuse les changements suivants :

Réserve totale, augmentation	£211 000
Circulation, diminution	160 000
Espèces, diminution	[illegible]
Autres garanties, diminution	216 000
Autres dépôts, augmentation	[illegible]
Dépôts publics, diminution	[illegible]
Réserve de billets, augmentation	222 000
Garanties du gouvernement, augmentation	[illegible]

La proportion de la réserve de la Banque d'Angleterre [illegible] de [illegible] p.c. cette semaine, contre [illegible] p.c. la semaine dernière.

Londres, 16.—Le [illegible] abondant sur le marché [illegible] et le taux d'escompte [illegible] tenu.

La Bourse est [illegible] La cote est lourde en réponse à la dépression de Wall Street.

Paris, 16.—Le Trois pour cent rentes françaises est coté à [illegible] 97 1-2c à terme. Le change sur Londres fait 25 frs 13c [illegible] de change.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. J. Forget et Cie, courtiers, 1713 rue Notre-Dame, nous fournissent le rapport suivant :

VALEURS	Demande (16 Juil. [illegible] a.m.)	Offre	Demande (16 Juil. 4.00 p.m.)	Offre
Pacifique Canadien	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Duluth Com				
do pfd				
C. R's, Montréal	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
do Toronto	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Twin City Transit	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Detroit Electric	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Toledo Ry	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
do Halifax	[illegible]		[illegible]	
do St-Jean	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tram. Ry. Winnipeg	[illegible]			
Hamilton do				
West India				
Dom. Iron Steel	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Che Rich. & Ont.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mont. Heat Lt Power	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nova Scotia Steel Co	[illegible]	[illegible]		[illegible]
do do pref	[illegible]	[illegible]		[illegible]
Dominion Coal Com	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
do pref				
Inter. Coal Com				
do do pref				
Cable Commercial				
Télégraph Montréal	[illegible]			
Téléphone Bell	[illegible]			
Marconi				
[illegible]		[illegible]		
Lake Woods				
R. C. Pertes Assn. A				
do do				
Laurentide Pulp				
[illegible]				
Com				
North West Land pfd				
Coton, Montréal	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
do Dominion				
do Can. Col.				
do Marchands	[illegible]		[illegible]	
do Montmorency				
MINES				
War Eagle				
Republic				
Payne				
Virtue				
North Star				
Switch Com	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
do pfd				
BANQUES				
Banque Montréal xd		[illegible]		[illegible]
do Ottawa				
do Ontario xd				
do B.N.A.				
do Molsons		[illegible]		[illegible]
do de Toronto				
do des Marchands	[illegible]		[illegible]	[illegible]
do Royale				
do Nadie E.				
do [illegible]				
do de Québec				
do Nationale				
do Union	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
do du Commerce				
do Hochelaga				
DEBENTURES				
Com. Iron Steel	[illegible]	[illegible]		
Bond Grant				
Dom. Cable				
do do Reg				
Peoples Heat and Li				
Halifax Electric Ry				
Bell Téléphone				
Can Col Cotton Bds				
Dominion Coal				
Laurentide Pulp	[illegible]			
Mo. Ry. Bonds				
[illegible]				
N S Steel & Coal	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Ventes de la matinée :

25—Can Pac	119	5-8
25—Can Pac	119	1-2
50—Can Pac	119	5-8
50—Can Pac	119	7-8
50—Can Pac	[illegible]	1-2

La Banque Provinciale
DU CANADA
[illegible]
DEPT. D'EPARGNE
[illegible]
"Succursale Carsley"
[illegible]

BOURSE DE LONDRES

Londres, 16.—Consolidés [illegible] 92 1-4 [illegible] Anaconda [illegible] 124 [illegible] Mil & St-P 145 1-4 [illegible] Denver & Rio Grande [illegible] pref 66 3-4 [illegible] Central 120 [illegible] Louisville & Nashville 109 1-4 [illegible] Mo. Kans. & Texas [illegible] N. Y. C. 118 1-2 [illegible] Norfolk & West [illegible] 64 1-4 [illegible] do. pref [illegible] Southern Pac. 47 [illegible] Union Pacific [illegible] 26 5-8, do. pref. 78 3-4 ; Wabash 22 [illegible] do. pref. 40.

BOURSE DE NEW-YORK

M. C. D. Monk, gérant de J. S. Bache et Cie, de New-York, nous fournit le rapport suivant :

VALEURS	16 Juil. Ouver.	Plus haut	Plus bas	Cloture
Amalgam't copper	50	50¼	47¼	[illegible]
American Loco Com	20¼	20½	19½	19½
do do pref	88	88	87	87
Amer Sugar Ref Co	116	116	115½	115½
do do pref	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Am. Smltg and Ref	...	...	...	41½
Am Car Foundry	35	35	35	35
Anaconda Min. Co	...	...	...	...
A. Top. and St. Fe	64½	64½	64½	64½
Do do pref	88	88	88	88
Baltimore and Ohio	82½	83½	82½	83½
Do do pref	...	...	...	...
Brooklyn Rapid T	51½	51½	50½	50½
Chic. and Alton Com	25	25	24½	24½
Canadian Pacific	120½	124½	119½	122½
Canada Southern	...	62½	62½	62½
Ches. and Ohio	34½	34½	34	34½
Chic. and N. W.	164	167	164	167
C. Mil and St-P	141½	142½	140½	140½
Colorado Southern	15	15	14½	14½
Do Ipfd	...	...	...	...
Do II pfd	...	...	...	...
Consol'd Gas. N. Y.	185	187	[illegible]	185
Col. Fuel and Iron	60	60	58½	58½
Corn Products	28½	28½	28	28½
Do do pref	...	79½	79½	79½
Cleveland C. C. St-L	...	...	...	...
Detroit United Ry	...	70	70	70
Dele. Lack and W.	...	...	...	...
Delaware and Hud	165	167½	165	166½
Denver R. G. Com	25	...	...	24½
Do. pref	...	...	...	78½
Duluth S. S. and Alt	...	10	10	10
Do do pref	...	...	...	...
General Electric	170	170	170	170
Jersey Central	160	166	162	166
Iowa Cen Com	...	24	23	24
Do. do. pref	...	...	...	...
Kansas and Tex. com	20½	20½	20½	20½
Do. do. pref	42½	43½	42½	42½
Louisville and Nash	106	107½	105½	106½
Manhattan Elev'd	132	133½	131	132
Missouri Pacific	98½	99½	97½	98½
Minn. S.P. and S.M.	55	57	55½	55
Do. do. pref	122	122	121	121½
Metropolitan Trac	117½	119½	117½	119
N. Y. C. and Hud	116½	116½	114½	116½
Erie Railroad	30½	31½	30½	30½
Do do. I pref	65	66½	64½	65½
Do. do II pref	54½	54½	53½	54
N. Y. Ont. and West	23	23½	22½	23½
Northern Securities	...	...	...	...
Norfolk and West	63½	63½	62½	63½
Omaha com	...	...	...	...
Pacific Mail	25	25	25	25
Penn R. R.	120	123½	120	123
Pres'd Steel com	45	45½	[illegible]	45½
Do do pref. xd	...	...	...	81½
Peoples' Gas	93½	95½	93	95½
Phil. and Reading	46	49½	47½	48½
Do. I pref	81	81	81	81
Do. II pref	...	...	...	...
Pullman	...	...	...	...
Rock Island cert	29½	30½	29½	29½
Southern Ry. com	21	22½	22½	21½
Do. do pref	80½	80½	80	80
Southern Pacific	40	40½	40½	40½
T. Coal and Iron	47½	47½	46½	47½
Texas Pacific	29½	29½	29½	29½
Twin City	96	96½	96	96½
U. S. Leather com	...	...	...	...
Do. do pref	80	80	79½	79
U. S. Steel com	26½	26	25½	25½
Do. do pref	77½	77½	75½	76½
U. S. Rubber Com	...	...	...	12
Do do pref	45½	45½	45½	45½
Union Pac. com	76½	77½	75½	76½
Do. do pref	...	...	...	...
Wabash com	22	22	21½	22
Do do pref	38½	36½	36½	36½
Western Union Tel	82½	85	82½	82
Wis. cen com	18½	18½	18	18½
Do. do pref	38½	[illegible]	[illegible]	[illegible]

New-York, 16. — Il y eut beaucoup d'excitation à la Bourse aujourd'hui et la vivacité des fluctuations tint le sentiment général dans un état d'intense nervosité.

La reprise d'hier après-midi fut continuée ce matin, à l'ouverture, mais on en profita vivement pour renouveler les ventes. Plus tard le sentiment s'est rasséréné d'une façon considérable et l'on sembla disposé à acheter [illegible] l'endant [illegible] de la liquidation [illegible] Amalgamated Copper [illegible] New-York [illegible] Pacifique Canadien [illegible] ment [illegible] points au moment de la hausse. Le Copper a monté à 50 1-2.

Toute l'activation du monde financier [illegible] concentrée aujourd'hui sur les développements du marché [illegible]

BEURRE ET FROMAGE

BEURRE.—Le marché [illegible]

PRODUITS DE LA FERME

OEUFS.—La demande [illegible]

PATATES.—Le marché [illegible]

MARCHE AUX GRAINS

Le marché de Chicago [illegible]

LA CLOTURE A CHICAGO

Chicago 16.—Les cours ont cloturé comme suit :—

Blé juillet 76 1-8, vieux 76 1-8 sept 76 7-8, vieux 77 1-4 déc.76 3-4, vieux 77 mai 78 5-8 à 3-4.

Mais juillet 49 5-8, sept. 650 1-8; déc. 49 3-8, mai 49 1-4.

Avoine juillet 38 1-2, sept. 33 1-2 à 3-8, déc. 33 7-8, mai 35 3-4.

Lard, juillet 14.15, sept. 14.40, oct. 7.72 1-2.

Saindoux, juillet 7.85, sept. 8.62, Cotes juillet 8.42 1-2, sept. 8.47 1-2 oct. 8.07 1-2.

MARCHE DE CHICAGO

16 juillet, 1903.

	Ouvert	Plus haut	Plus bas	Clôture
BLE, juillet :	76 1-8	76 7-8	76	76 1-8
BLE, septembre :	77	77 1-2	76 1-2	76 6-8
MAIS, juillet :	49 3-4	50 3-4	49 5-8	49 5-8
MAIS, sept:	50 1-2	50 3-4-7-8	50 1-8	50 1-8
AVOINE, juillet :	39 7-8	40	39 7-8	38 1-2
AVOINE, sept. :	33 3-4	33 7-8	33 1-4	33 1-4-3-8
LARD, juillet :	.....	.....	.....	1115
LARD, sept. :	1475	1490	1437	1440
SAINDOUX, juillet :	.....	.....	.....	785
SAINDOUX, sept. :	807	845	800	802
COTES juillet :—	855	875	847	847
COTES Sept.	.....	.....	.....	842

LE FOIN

Le marché local est plus facile.

On cote le No 1, la tonne, sur rails à Montréal de $12.50 à $13.00 ; le No 2 de $10.50 à 11.00 et le foin mélangé de trèfle de $8.50 à $9.00.

RUMFORD FALLS, Maine

— Un incendie considérable s'est déclaré, dimanche soir au Grand View House, maison de pension tenue par un de nos populaires canadiens-français, M. Denis Laplante. La cause du feu a été attribuée à la négligence d'un des pensionnaires qui, dit-on, s'est couché sur son lit la pipe à la bouche et se serait probablement endormi et la pipe tout en feu serait tombée de la bouche du fumeur. Le feu a été découvert vers 8 heures p. m. et deux alarmes ont été sonnées et la brigade a répondu très promptement à l'appel. Trois boyaux de la compagnie International Paper Co. ont lancé des jets d'eau à une hauteur de 75 à 80 pieds par cela aidant beaucoup aux boyaux de la ville. Japonaise [illegible] mon[illegible] n'en [illegible] pagnie qu'on [illegible]

[illegible] accident à [illegible] M. Hal Stanwood s'est fait [illegible]

ANGLAIS ET AMERICAINS A BORNEO

Washington, 16.—La nouvelle de la [illegible] Anglais [illegible] Bornéo [illegible]

Chirurgien-Dentiste

Docteur J. G. A. Gendreau, Chirurgien-dentiste, 22 rue Saint-Laurent. Bell Téléphone Main 2818, Montréal.

L'AFFLUENCE DES TOURISTES

[illegible]

Dr J. J. PANNETON

Chirurgien-Dentiste

Donne des consultations tous les jours à son bureau, 1598 Ste-Catherine. Tél. Bell, Est 1291. 110-1a

LA LICENCE DE L'HOTEL CECIL

Trois parties font des instances auprès de la commission des licences pour l'obtenir. Mme Bougeant est au nombre des applicants.

La commission des licences a siégé hier après-midi pour décider à qui devait être accordée la licence de l'hôtel Cécil, qui a été enlevée, il y a quelque temps à M. Couture. Trois parties différentes désirent obtenir cette licence. Ce sont en premier lieu le propriétaire de la bâtisse M. Larue qui veut obtenir cette licence afin de pouvoir l'exploiter pour se dédommager pour le loyer dû. D'une autre part les autres créanciers demandent qu'on leur donne le droit d'exploiter cette licence, afin qu'eux aussi soient dédommagés et en troisième lieu Mme Boujeaut demande à avoir cette licence pour son compte. Les commissaires ont conseillé aux trois requérants de s'entendre entre eux de manière à ce que Mme Boujeaut qui s'y connait dans le commerce d'hôtel ait cette licence puisse l'exploiter et séparer les profits avec les créanciers.

Les commissaires espèrent pouvoir disposé de cette licence aujourd'hui même, si les trois parties en sont venues à une entente. Il est probable que si il n'y a pas d'entente, cette licence sera donnée à une personne étrangère dans un autre endroit de la ville.

LE PIQUE-NIQUE DES IMPRIMEURS

Si l'on en juge par les arrangements faits, l'excursion des imprimeurs à l'Ile Grosbois, samedi prochain, présentera un spectacle unique. Le comité a acheté hier plus de quatre cents jouets pour les enfants, et on en fera la distribution sur le terrain.

Les arrangements sur l'Ile sont complétés ; avec un nouveau quai, et des portes solides pour prévenir l'encombrement, ils n'y a aucun danger pour les pères et mères de famille. Le comité a fait imprimer de jolies cartes d'invitation portant l'écusson de l'Union en quatre couleurs, et l'on compte sur un grand nombre de ci[illegible] à ce pique-nique.

SOIREE DE GALA

Ce soir, au Parc Sohmer, soirée de gala. Programme spécial et grand orchestre sur la terrasse jusqu'à minuit.

UN CARDINAL CANADIEN

Londres 16.—La nomination d'un cardinal canadien, d'après l'opinion d'un haut dignitaire ecclésiastique romain, est très probable, pour la raison que le nombre des cardinaux appartenant à l'empire britannique sera augmenté, à cause des relations de plus en plus cordiales entre ce pays et la cour papale. On peut prévoir que le Canada, partie considérable de l'empire, et de plus, digne de sollicitude à plus d'un titre aux yeux de Rome, ne sera pas oublié. Le même haut personnage prévoit aussi que le successeur de Léon XIII augmentera le nombre des cardinaux américains et allemands, comme résultat de la bonne entente avec les Etats-Unis et l'empire d'Allemagne.

FEU DANS UNE MANUFACTURE

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier matin, vers 9 heures, à la manufacture de portes et de chassis de M. D. Lalonde, No 1,000 rue Saint-Laurent. L'alarme a été donnée par l'avertisseur No 214 et toute la division nord de la brigade se rendit sur les lieux. Après avoir lancé une couple de jets d'eau sur les flammes qui s'étaient déclarées dans des rognures de bois. Le feu a été confiné dans cette petite particulière de la manufacture et les pompiers ont empêché les flammes de se propager. Les dommages sont d'environ $[illegible] à [illegible]

Le Dr C. F. F. Trestler, dentiste

De la ci-devant société Trestler et [illegible], a transporté ses bureaux au No 155 Rue St-Denis, près de l'Université Laval. Tél. Bell Est, 2580. Heures de Bureau : 8 heures a. m. à 5 heures p. m. 152—juo

DEUX SENTENCES

Le juge Desnoyers siégeant en Cour des Sessions Spéciales, hier, a prononcé les sentences suivantes : [illegible] et Albert [illegible] pour [illegible] tuyaux de plomb ont été condamnés à 2 ans de pénitencier chacun.

Le nommé James Evans, pour avoir commis un vol avec effraction au [illegible] Flats, rue Hutchison, [illegible] mois de prison.

IL S'AVOUE COUPABLE

Le nommé Jerry qui a été arrêté [illegible] par les détectives Vincent et Gallagher, s'est avoué coupable hier en cour de police d'avoir volé la montre et la chaine de M. [illegible] de Verdun.

Il a été condamné séance tenante à [illegible] mois de prison.

REQUETE POUR UN BREF D'HABEAS CORPUS

[illegible] une requête pour obtenir l'émanation d'un bref d'Habeas Corpus a été présentée à l'Hon. Juge [illegible] par Arthur Robert [illegible] M. [illegible] Adolphe [illegible] La requête a été accordée et le bref [illegible]

EN COUR DES SESSIONS

Hier, en cour des Sessions, devant Son Honneur le juge Desnoyers, s'est instruit le procès de M. Omer [illegible] dit Lesage, entrepreneur du service de la [illegible] qui subissait son procès, sous l'accusation d'avoir causé une nui[illegible] [illegible] prochaine.

FINANCES

LA SOCIETE
D'ADMINISTRATION
GENERALE
30 rue St-Jacques, Montréal
Capital souscrit $100,000
Administration de successions et de fidéicommis. Placements. Perception de deniers, loyers, intérêts, dividendes, hypothèques et autres valeurs. Cautionnements judiciaires. Emissions de débentures. Organisation de sociétés par actions.
BUREAU DE DIRECTION:
Dr E. Persillier-Lachapelle, Prés.,
Rodolphe Forget, Vice-Président,
Hon. J. A. Ouimet,
Hon. J. S. C. Wurtele,
Hon. Chas C. de Lorimier,
Hon. Damien Rolland, Dir.
J. O. Gravel,
A. E. de Lorimier,
Joseph Robillard,
Martial Chevalier, Dir.-Gérant,
J. Theo Leclerc, Secrétaire. 27-n

J.S.BACHE & CIE
BANQUIERS ET COURTIERS,
16 Rue Saint-Sacrement, - - Montréal.
C. D. MONK, Gerant.
Bureau Principal, 66 Exchange Pl., N.Y.
Membres de la Bourse du Coton et du Café de New-York, de la Chambre de Commerce de Chicago, des Bourses de Chicago et de Philadelphie.
Rapport et cotes de la Bourse quotidienne du coton et des grains envoyés gratuitement sur demande.
FIL TELEGRAPHIQUE PRIVE et DIRECT
107-n

F.J.PENFOLD & CIE,
F. J. PENFOLD. J. G. de LORIMIER
Tél. Main 4669
BANQUIERS et COURTIERS
Actions, Obligations, Grain.
FIL DIRECT AVEC
THOS. A. RITCHIE & CO., New-York.
Commandes exécutées pour placements ou sur marge.
Envoyez pour avoir notre lettre quotidienne sur le marché.
84 rue St-François-Xavier
MONTREAL 255-1a-8

Stocks de Londres et New-York.
REGINALD C. BROWN & CO.,
Agents de change et de placement,
Temple Building, Toronto.

NOUVELLES DE HULL

16 juillet, 1903.

—Nous apprenons avec peine la mort prématurée de M. Charles Léonidas de Salaberry, arrivée dimanche dernier à New-York.

Feu M. C. L. de Salaberry était âgé de 52 ans et neuf mois. Il était le fils aîné de feu le lieutenant-colonel Charles d'Yrumberry de Salaberry autrefois de Chambly et frère de madame Herrel La Rocque de Montréal, demi-frère de M. René de Salaberry, avocat de Hull, et de madame Charles Archer de Montréal. Les funérailles du regretté défunt ont eu lieu hier matin à New-York.

—A la dernière assemblée de la société St-Jean-Baptiste d'Aylmer, tenue lundi soir dernier, quatorze nouveaux membres ont été initiés.

—Les commissaires des écoles publiques d'Aylmer s'assembleront cette semaine pour décider de l'engagement des Frères des Ecoles Chrétiennes pour enseigner aux jeunes garçons qui depuis nombre d'années ont reçu l'instruction des Sœurs de la Croix. On s'attend à une grande discussion sur cette importante question.

—A l'église Notre-Dame de Hull, se célébrait mardi matin un magnifique mariage, Mlle Fleur-Ange Simon, fille de M. [illegible] Simon, épousait M. Joseph Duhamel, marchand de New-York. La bénédiction nuptiale a été donnée par le R. P. Valiquette, curé de Hull, et le chœur de chant des Enfants de Marie dont Mlle Simon a été durant [illegible] l'habile et compétente directrice a rendu sous la distinguée direction de Mlle Eva Brault de beaux morceaux bien exécutés. Salve Regina de [illegible] à trois voix. Solistes, Mlle Eva Brault dont la voix sympathique va droit au cœur ; Mlle Laurence Leduc, Marie-Thérèse Simon qui ont trouvé de doux accents pour implorer la Reine du Ciel.

O Salutaris de [illegible] à cinq voix. Soliste, Mlle [illegible] St-Jean qui a chanté agréablement.

Cantique de circonstance, paroles du R. P. Lemaire, harmonisées par le maître de chapelle de l'église du Sacré-Cœur d'Ottawa. Solistes, Mlles Eve Brault, Flavie Laverdure, Rose Berthiaume qui ont su l'interpréter avec bonheur.

L'orgue était tenu par Mlle Ida Monsseau, l'habile organiste de la congrégation des Enfants de Marie. Ses marches d'entrée et de sortie ont été grandement, superbement rendues. [illegible] Mlle Monsseau qui une fois de plus [illegible] son titre de distinguée musicienne.

[illegible]

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
"IMPERIAL LIMITED" TROIS FOIS LA SEMAINE
SERVICE RAPIDE entre Montréal et Vancouver, laisse la gare Windsor à 11.40 a.m. les DIMANCHES, MERCREDIS et VENDREDIS. Tous les jours le Trans-Continental part à 9.40 a.m.

ST-ANDRE-SUR-MER Chars-dortoirs, Chars-dortoirs laissent Montréal, à la gare Windsor, à 7.30 p.m. les mardis et vendredis pour St-André. Au retour laisse St-André les lundis et mercredis, arrivant à Montréal à 8.05 a.m. le jour suivant.

PORTLAND, OLD ORCHARD, Scarboro Beach, Etc. Service de chars-parloir et chars-dortoirs. Les trains quitteront la gare Windsor à 9.00 a.m. les jours de semaine, et à 8 p.m. tous les jours.

Bureau des billets de la Ville et du télégraphe, 129 rue St-Jacques, à côté du bureau de poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
DEPART DE LA GARE BONAVENTURE
"INTERNATIONAL LIMITED," à 9.00 a.m., tous les jours ; arr. à Toronto à 4.40 p.m., Hamilton 5.40 p.m., Niagara Falls, Ont., 7.05 p.m., Buffalo, N. Y., 8.20 p. m., London 7.40 p. m., Détroit, 9.30 p. m. et Chicago à 7.20 a.m.
Elégant service de café sur ce train.

PORTLAND, OLD ORCHARD ET LE BORD DE LA MER Service de chars-parloirs et de chars-dortoirs directs. Laisse la gare Bonaventure à 8.00 a.m. les jours de semaine et à 8.00 p.m. tous les jours.

Excursions des Vacances. Ecrivez à l'agent du [illegible] ou allez le voir pour avoir une copie de "Summer Tours" qui contient des renseignements précieux et intéressants sur les lieux et la manière de passer vos vacances.

Bureau des Billets de la ville, 137 rue St-Jacques. Téléphone Main 460 et 461 ou à la Gare Bonaventure.

LE GRAND NORD DU CANADA
LA ROUTE —DE— SHAWINIGAN FALLS
QUITTE MONTREAL—Place Viger, C.P.R. Via St-Jérôme
9.00 a.m. — Pour New-Glasgow, Joliette, Shawinigan Falls, Grand'Mère, Québec et les points intermédiaires.
5.30 p.m.—Pour Hawkesbury, Lachute, Lac des 16 Iles, Arundel, New-Glasgow, Ste-Julienne, Joliette, etc.
8.50 a.m. / 1.45 p.m. — Samedi, pour Lac des 16 Iles, etc.
ARRIVEE A MONTREAL—
9.50 a.m.—De Hawkesbury, Lachute, Lac des 16 Iles, Arundel, New-Glasgow, Ste-Julienne, Joliette, etc.
[illegible] p.m.—De Québec, Grand'Mère, Shawinigan Falls, New-Glasgow, etc.
7.05 p.m.—Tous les lundis. De Lac des 16 Iles, etc.

Montreal Park & Island Railway Co.
Saison d'Eté
LACHINE. — Service de 20 minutes du Bureau de Poste, de 6 a.m. à 11 p.m. Le dernier char à minuit. De Lachine, service de 20 minutes, de 5.30 a.m. à 11.50 p.m. Dernier char à 12.30 a.m., pour St-Henri seulement.
SAULT AU RECOLLET. — Service de 40 minutes, du Carré Victoria, de 6.15 [illegible]
[illegible]

NAVIGATION
R&O PROMENADES idéales Sur l'Eau
MAGNIFIQUES BATEAUX A VAPEUR
[illegible]

M. et Mme L. N. Champagne, M. et Mme [illegible] Depuis, M. et Mme [illegible] Carrière, M. et Mme Louis [illegible] M. Joseph Bourque [illegible] M. le curé Brunet [illegible] M. et Mme Stanislas [illegible] M. Joseph Bordeleau, M. et Mme [illegible] Ottawa [illegible] M. et Mme Duhamel, père du marié [illegible]

M. et Mme Duhamel [illegible] Québec. Ils reviendront [illegible] pour Brooklyn, où ils résideront.

[illegible] souhaiter bonheur, prospérité, bonne santé [illegible] pour le traditionnel voyage de noces, mais surtout bon voyage dans [illegible]

"Pour savoir si un Pouding est bon il faut en manger."

DEPUIS l'apparition du GAZ SICHE sur le marché, des représentants des diverses machines à "acetylène" sont devenus inquiets à la perspective d'avoir un concurrent qui sera difficile à déloger, et ne pouvant trouver aucun défaut au **SYSTEME "SICHE,"** se contentent d'en médire d'une façon générale. Vu que le système SICHE est peu connu dans la province de Québec et les provinces maritimes, n'existant que depuis deux ans, et n'ayant été introduit que dans Ontario, où plus de trois cents installations fonctionnent avec succès, j'invite les fabricants ou les représentants d'**aucune ou de toutes** machines à acetylène sur ce marché à se joindre à moi dans une épreuve de concours amical conduite par des experts en acetylènes, désintéressés choisis mutuellement, en aucun temps et lieu, tel que convenu.

Nous prétendons à une supériorité aux points de vue de la sûreté, de la simplicité et de la qualité du gaz produit.

Montréal, 16 Juillet 1903.

GEO. H. MAURER

Seul licencié pour la province de Québec et les provinces Maritimes.

Salles d'Exhibition et Bureau, 141b rue Bleury, Montréal. Téléphone, Main 4021.

DU MOUVEMENT LITTERAIRE

Mais d'abord, existe-t-il un mouvement littéraire? Question délicate et complexe et dont la solution exigerait une série d'explications préparatoires. Autant à certaines époques, les courants littéraires s'affirment puissants et nettement déterminés, autant, durant d'autres périodes de la vie nationale, ils se heurtent, se mêlent ou s'annihilent réciproquement. On ne saurait alors procéder avec trop de prudence.

Au fond d'un grand nombre d'esprits cultivés, existe plus ou moins nette, cette opinion, peu motivée, d'ailleurs, que chaque siècle doit avoir son contingent de grands écrivains. Ceux qui aiment la symétrie opposent à Corneille, Hugo; à Racine, Lamartine; à Bossuet, Lacordaire. Puis, sous l'influence de cette foi innée en l'intervention spéciale de la Providence dans les affaires littéraires du pays, ils songent que le moment approche où le Chateaubriand du XXe siècle ne peut se dispenser de faire son entrée solennelle dans le monde des lettres. Mais René II n'apparaît point encore à l'horizon.

Et chose infiniment plus grave, il n'est pas impossible qu'il n'apparaisse jamais. Pourquoi, du reste, viendrait-il troubler la majorité des électeurs, dans l'amour ardent qu'ils professent pour l'égalité? Des milliers et des milliers d'hommes d'esprit et des talentueux au [illegible] vraiment supérieur: voilà un spectacle [illegible] à réjouir la république des lettres. Hélas! il est présumable par ce fait, que la plupart des hommes célèbres de la présente génération approchent de la cinquantaine ou l'ont dépassée. Les génies adolescents que célébrait [illegible] se sont arrêtés dans leur croissance, ou vivent méconnus par notre barbarie, en quelque cénacle de la rive gauche. Car sans parler de M. Rostand, un demi-philistin, le [illegible] de petites revues compte [illegible] d'enfants [illegible] de grandes destinées. Le malheur est que le commun des hommes [illegible] ne sait pas les connaître.

Donc, il n'existe pas pour l'instant, l'homme de génie, capable de grouper [illegible] toute la jeunesse [illegible] de soutenir ces combats [illegible] qui passionnent les peuples [illegible] date dans l'histoire [illegible] Aussi l'anarchie [illegible] presque toutes les provinces de la république des lettres.

Cette anarchie résulte, soit de l'épuisement des genres que les jeunes gens [illegible] à ne pas abandonner, soit de la timidité intellectuelle des écrivains qui croient être nos dirigeants. Durant le premier tiers du XIXe siècle se déroulèrent les phases de la longue et mémorable bataille qui se termina par la défaite des pseudo-classiques et le triomphe des romantiques. Ceux-ci furent remplacés bientôt après par le réalisme ou devinrent eux-mêmes plus ou moins réalistes. Tels, Victor Hugo et Balzac. Mais le réalisme portait en lui les éléments de cette énorme confusion dont nous sommes aujourd'hui les témoins. D'une part, ses partisans s'approprient en les exagérant certaines traditions romantiques, par exemple, la recherche du pittoresque et la fidélité à peindre indéfiniment des paysages; d'autre part, ils se rapprochaient de Boileau par le souci de l'exactitude et la clarté. Naturellement, le réalisme provoqua une réaction qui ne tarda pas à amener une contre-réaction, et enfin, du conflit de l'une et de l'autre naquirent maintes transactions. Un honnête homme qui est occupé n'a pas le droit de perdre son temps à prendre connaissance de ces mesquines querelles. Parnassiens, naturalistes, idéalistes, esthètes, psychologues, magnifiques, décadents, déliquescents, néo-chrétiens, formèrent des groupes bizarres et inégalement importants, dont l'ingrate postérité ne s'occupera peut-être jamais.

L'incohérence de leurs exercices fut complétée par l'invasion des cosmopolites. Grands Russes et petits Russes, Danois et Norvégiens, Tchèques et Moldo-Valaques, Italiens et Anglo-Indiens goûtèrent successivement ou à la fois, les joies de la popularité.

Vous plaît-il de connaître approximativement,—ah! très approximativement,—quelques-unes d'entre les plus intéressantes formes de folie qui sévissent parmi nos écrivains depuis une vingtaine d'années environ? Lisez l'"Enquête littéraire" de Jules Huret. Tous les personnages illustres ou extravagants qu'interrogea l'habile reporter ne déraisonnèrent pas absolument. Quelques-uns même firent entendre des paroles forts sages. Ainsi, Leconte de Lisle. "Tous fumistes, ces jeunes gens," dit-il, ainsi, Laurent Tailhade, qui vaticina comme il suit: "Les symbolo-décadento-instrumento-gagaïstes! ils remplacent le français par un petit nègre laborieux." Ainsi, M. Renan qui formula son jugement sur les symbolistes et les naturalistes, en une petite ligne: "Ce sont des enfants qui se sucent les pouces."

Mais la plupart des esthètes, exprimèrent leurs géniales pensées, sans le moindre ménagement pour l'infirmité intellectuelle des philistins qui pouvaient les lire. C'est ainsi que M. Saint-Pol-Roux, le Magnifique fondateur du magnificisme, dévoila en termes éloquents les gloires du magnificisme.

"Les poètes magnifiques ne dispenseront pas la brûte vérité, mais durant l'heure présente, fleur de l'horloge éternelle, ils rédigeront, sur les tablettes ardentes de l'exil, les mémoires de la vie antérieure. Ce qui occupera les hiératiques artistes de la magnificence; l'essentiel motif de l'humanité tramé dans l'ambiante et fondamentale orchestration de la nature. Oh! le génie hante une subtile cité sise entre l'ici-bas et l'au-delà. Si j'osais parler en géomètre, j'insinuerais que cette cité existe au baiser que le sommet de la divine pyramide penchée donne à l'humanité pyramide dressée. Les pluies viennent de ce pays sans doute, comme les poètes y pleurent."

Il ne serait pas malaisé de découvrir dans "l'Enquête littéraire" de M. Jules Huret un grand nombre de pages pour le moins aussi magnificistes. De pour le moins aussi magnificistes. De telles beautés échappent à notre ignorance: ne nous permettons pas de les apprécier.

Encore moins oserons-nous juger les cents quarente et un grands hommes qui, sans que vous vous en soyez douté, peut-être, manœuvrèrent le XXe siècle littéraire, aux environs de 1896. Que sont-ils devenus, les cent quarante et un, depuis cette époque mémorable? Sont-ils sous-préfets ou maîtres d'hôtel, ou bien s'occupent-ils de viticulture? Toujours est-il qu'il y a de cela quelques années, les plus convaincus d'entre ces jeunes gens, se persuadèrent, qu'ils dirigeaient effectivement le mouvement littéraire de leur siècle.

Le même jeu se prolonge aujourd'hui encore (juin 1903) dans quelques revues modernistes qui annoncent toutes les semaines l'éclosion de nouveaux génies. Toutefois, je ne sache pas qu'elles osent renouveler les extravagances qui rendirent célèbre, la dernière décade du XIXe siècle; en tout cas, elle ne réussissent plus à attirer l'attention générale.

C'est que les temps deviennent chaque jour plus difficiles, non seulement pour les jeunes et vieux charlatans de lettres dont les ordinaires procédés sont percés à jour, mais même pour la littérature proprement dite. N'était le danger que courent les études classiques, au moins en France, il n'y aurait peut-être pas lieu de redouter, outre mesure, ces progrès évidents, je ne dis pas de la barbarie, mais de l'agnosticisme littéraire. Il arrive un moment dans l'histoire des peuples civilisés où tout ayant été dit, les professionnels de l'écriture se voient condamnés au paradoxe, ou aux redites. Or, en temps normal, c'est-à-dire durant le plein épanouissement des littératures classiques, les poètes se demandent parfois s'ils sont réellement plus utiles à la République que les vulgaires joueurs de quilles. En temps de décadence — et nous y sommes, vous y êtes, n'en doutez pas — la plupart des hommes occupés à noircir du papier travaillent consciencieusement contre leur pays. Ainsi que le disait le rhéteur Sénèque, un homme deux fois compétent, leur pays se décompose sous l'influence de la littérature, il périt par la littérature.

Les difficultés de la lutte commerciale ou industrielle, la violence de nos guerres intestines, le progrès de la vulgarisation scientifique et d'autres causes peut-être commencent à attirer l'attention de nos contemporains sur les dangers de l'excessive production livresque. La foi littéraire, qui fut plus bruyante que sincère, pendant le XIXe siècle, s'affaiblit chaque jour. Remarquez bien que Chateaubriand, Lamartine, Thiers Guizot regardèrent la littérature, sinon comme un pis aller, du moins comme une consolation ou une distraction. Ils faussaient compagnie à la Muse, dès que la politique daignait les favoriser. Victor Hugo rêva très sérieusement la présidence de la République et aux moyens de succès, on peut dire restreints, dont dispose la seule littérature, il préfera toujours la réclame politique. Ses odes les plus solennelles, ont souvent pour objet direct ou indirect l'événement du jour. Cependant, on croyait encore en la puissance de l'art, on essayait de ne pas trouver trop ennuyeuse la tour d'ivoire, on attendait du travail, l'immortalité. Balzac, Gautier et Flaubert, par exemple, avaient la foi littéraire, intégrale, ou peu s'en faut.

De nos jours, tous les littérateurs, tous, mettent leur coquetterie à sortir de la littérature. Il est loin le temps où M. Brunetière expliquait l'évolution des genres et résolvait des problèmes bibliographiques: il lutte, aujourd'hui, pour l'idée d'aristocratie et contre l'idée de solidarité, telle du moins que la comprennent les francs-maçons; il ne prononce que des discours de combat.

M. Coppée consacre sa vie à l'apostolat religieux. M. Paul Bourget se livre méthodiquement à une propagande antirévolutionnaire. Naguère, M. de Vogüé flétrissait les mélodieux stercoraires, c'est-à-dire MM. les députés, tandis que M. Déroulède un poète, préparait, à sa façon, un coup d'Etat. Mais l'entrée en lice de MM. Anatole France, Emile Faguet, Jules Lemaître et Maurice Barrès constitue peut-être la plus grave atteinte qu'ait subie le prestige de la littérature. Toute la France connaissait leur dilettantisme, leur scepticisme et le mépris profond qu'ils professaient pour la politique. Ils se sont jetés à corps perdu dans la bataille dreyfusiste, qui est devenue la grande guerre religieuse et nationale. Il n'est pas jusqu'à M. Sully-Prudhomme qui ne soit descendu de ses planètes poétiques et métaphysiques, pour venir faire le coup de feu, en simple partisan.

Des lecteurs superficiels s'imaginent que M. René Bazin compose des romans, à l'instar de ses devanciers qui s'arrachaient à la prose quotidienne de la vie, pour s'élever dans le monde. Il lutte lui aussi, il lutte pour la terre qui meurt, pour le patriotisme alsacien, pour les femmes bretonnes que corrompt la capitale.

Le discrédit dans lequel est tombée la littérature se manifeste encore dans les élections académiques. Il faut rendre cette justice à la vénérable compagnie qu'elle cherche consciencieusement, les gloires authentiques. Or, comme elle n'en trouve pas, sans doute, dans le monde des lettres, elle s'attache le plus souvent au prestige que donnent les hautes fonctions. Elle a accueilli récemment un chimiste, qui fut deux fois ministre, un président de la Chambre, un président du Sénat, un président du conseil, un ministre des affaires étrangères, un ancien ambassadeur, président d'une Société agricole, l'administrateur de la Comédie-Française, le directeur du Collège de France. On reconnait que tous ces administrateurs ou hommes d'Etat ne sont pas dépourvus de mérite littéraire. Mais chacun sait à quoi s'en tenir sur le véritable et intime caractère des élections académiques qui ouvrirent les portes du palais Mazarin, par exemple, à MM. de Freycinet, Hanotaux et Deschanel.

Cet abus n'est pas absolument nouveau, il faut bien le reconnaître, car l'Académie cultiva toujours les puissances. Mais jusqu'à ces dernières années, elle comprenait un certain nombre d'hommes notoires qui s'occupaient de littérature. De nos jours, il semble qu'elle se compose de trois groupes assez nettement déterminés: le premier reçoit tous les fonctionnaires; le second qui demeure voué aux muses brille d'un éclat fort tempéré. Il se recrute parmi les écrivains de haute valeur, sans doute, mais ces écrivains sont assez peu connus. Quant aux littérateurs illustres, ils font de la politique à outrance, ou tout au moins, ils consacrent à la défense de la religion et de la société.

Il est permis de supposer que les critiques de l'avenir blâmeront faiblement cette évolution. La plupart des grands écrivains de l'antiquité et du dix-septième siècle furent moins les littérateurs de profession, que des militants, des directeurs d'âmes et des hommes d'action. Tandis qu'ils s'appliquaient uniquement, croyaient-ils à remplir leurs devoirs patriotiques et religieux, ils faisaient des chefs-d'œuvre littéraires, Eschyle et Sophocle se considéraient comme investis d'une mission sacerdotale et liturgique, Aristophane voyait dans l'ancienne comédie un puissant instrument de combat contre la démagogie qu'il haïssait de toute son âme. Pascal était dominé par ses préoccupations d'apologiste et Bossuet, à la fin de sa carrière, se qualifiait luimême "de vieux docteur et de vieux évêque". Loués soient donc, et sans aucune réticence, les écrivains qui renoncent au dilettantisme, à l'alexandrinisme, à la critique, à l'érudition pour défendre les bases chancelantes de l'édifice social. Ce faisant, ils soutiennent du moins la justice, et il arrive qu'ils trouvent dans l'accomplissement de leur devoir, une certaine gloire littéraire.

Composeront-ils souvent des écrits durables qu'admireront nos arrière-neveux? La question, bien qu'assez simple en définitive, est, à quelques points de vue, trop délicate pour qu'on essaie de la résoudre en quelques lignes.

On ne voit pas qu'en dehors de l'Académie, les hommes vraiment supérieurs soient fort nombreux. Mettons à part M. Drumont dont il est très difficile de mesurer avec exactitude la valeur proprement littéraire. Aucune grande réputation ne domine les groupes de "talentueux" qui écrivent des millions de pages.

Il y a plus ou pire. Des écrivains existent, à qui on avait confié de hautes situations littéraires, qu'on avait accablés d'encouragements ou de félicitations prématurées et qui ne s'élèvent pas au-dessus d'une honnête moyenne, après dix ou quinze ans d'application. Aujourd'hui, comme à leurs débuts, ils s'en tiennent à une certaine ironie universitaire qui est certes désuète, et si agaçante! ils emploient, tour à tour, et selon les intérêts de leur clientèle, ou de leurs espérances académiques, l'impertinence ou la grosse flatterie; ils découvrent, périodiquement, quelques écrivains étrangers, le plus souvent protestants, et de la sorte, ils préparent leur élection ou s'assurent quelque grosse prébende dans le monde de la librairie. Sont-ils catholiques fervents, ou néo-chrétiens, ou sceptiques? On ne sait, tant ils mettent de circonspection, dans l'expression de leurs sentiments religieux. Car la diplomatie à la Loubet sévit parmi certains littérateurs de marque.

Des amis et les gens bien informés affirment que dans leur intérieur édifiant, la ferveur et la piété règnent en souveraines maîtresses. Mais dès qu'ils tiennent une plume, ils deviennent aussi neutres en matières religieuse qu'un ministre des cultes ou un concierge de préfecture. Ils ne sont plus ni Français, ni chrétiens, ils sont les rédacteurs payés de telle revue peu courageuse, surtout quand les cosmopolites sont en cause, ou simplement les commis littéraires d'une puissante librairie. Pas un éclair de courage, pas une pensée originale et haute, pas un cri de colère contre les infamies littéraires qui déshonorent et corrompent la France. On est ironistes par profession et sceptique par attitude.

En présence de cette médiocrité générale, les catholiques de nos jours devraient bien renoncer aux habitudes de timidité intellectuelle dont ils sont victimes. Sur les grands hommes du XIXe siècle, et sur la durée probable de leur gloire personne n'a osé dire la vérité intégrale. Des écroulements se sont déjà produits; d'autres se produiront encore. Il me fut donné tout récemment d'entendre un ami personnel de M. Renan, très autorisé et mieux placé que personne pour être renseigné, sur les mouvements d'opinion qui se produisent en France et à l'étranger. Il m'avouait avec une sorte de mélancolie, désireuse de s'être consolée, que la gloire de son vieux Breton baisse tous les jours.

Quant aux écrivains qui se disputent, à l'heure présente, les faveurs du public, on a le droit de ne pas prendre tous leurs dires au tragique. Les critiques les louent, et les amis de la littérature moderne achètent leurs ouvrages, mais ces deux faits ne tirent pas à conséquence.

A New-York et à Chicago, les grands magasins lancent une œuvre littéraire, moyennant un système de primes fort ingénieux. A ceux de leurs clients qui font un chiffre d'affaires déterminé, ils offrent gracieusement un exemplaire du roman à l'avant-dernière mode: "Sic itur ad astra."

Certains romans français sont imposés à l'admiration publique par des procédés aussi peu littéraires.

Reste, il est vrai, une petite élite d'écrivains, dont il faudrait ne pas méconnaître si possible, les mérites réels. Ceux-là savent à quoi s'en tenir: ils se rappellent Molière qui fut si mal jugé par les beaux esprits du XVIIe siècle, et Racine, qui ne parvint jamais à se rassurer sur les destinées de son "Athalie". Ils n'entretiennent, du reste, aucune illusion sur le nombre des auteurs contemporains, qui ont quelque chance de devenir immortels.

Si, à ces motifs de défiance en matière de critique littéraire, on joint le sentiment, un tant soit peu vif, des dangers que court la France, en ce moment, il est facile, ce me semble, de formuler un principe de conduite qui trouve son application tous les jours, et à propos de chaque livre. A l'heure qu'il est, les préoccupations religieuses, morales, patriotiques et sociales, priment et doivent primer les préoccupations littéraires. Quand le feu est à la maison, on n'hésite pas à épuiser les sources qui servent à l'arrosage des fleurs. De même, il faut combattre, sans timidité, tous les écrivains spirituels ou élégants, qui s'attaquent au catholicisme, à la morale, à l'idée de patrie. Vous connaissez la très antique métaphore: dans une coupe précieuse, chef-d'œuvre d'orfèvrerie esthétique, ils offrent à leurs lecteurs un poison mortel. Il est certain que tous ces plumitifs vendent au rabais des poisons violents, mais il est douteux qu'ils aient mis en circulation, de vrais chefs-d'œuvre d'orfèvrerie littéraire. Et nous hésiterions à combattre ces alliés plus ou moins conscients des Apaches?

Au milieu de la tempête qui sévit, il n'est guère qu'un principe littéraire qui ait du prix et de la force. Ou plutôt, ce principe est d'une nécessité absolue, et il porte en lui le salut. Il faut que par leurs paroles, leurs écrits et surtout par leurs actes, les catholiques s'affirment comme les meilleurs, voire comme les seuls défenseurs de la tradition gréco-latine et classique. Petits séminaires, collèges libres, universités catholiques, grands séminaires ont une admirable mission à remplir. Il dépend de leurs maîtres et de leurs élèves que la France triomphe de la barbarie utilitaire ou socialiste, et s'attache plus étroitement que jamais à la grande tradition humaine. Mais, pour Dieu, qu'ils ne s'inquiètent pas plus qu'il ne convient des récentes productions littéraires. Les succès de M. Haraucourt, et la gloire de M. Paul Adam, et la popularité de M. Abel Hermant, n'ont qu'une importance très relative.

J'entends la grande objection. Vivrons-nous donc toujours isolés et vaincus? Non, certes, et l'information littéraire demeure un des plus intéressants objectifs de l'activité catholique. Mais mieux vaudrait l'ignorance absolue, que cette information insuffisante qui engendre, soit la timidité, soit une admiration excessive pour nos adversaires et les neutres, serviteurs dociles de nos adversaires. Comme certain passant aperçu, un jour, par le poète dans une rue de Montmartre, quelques-uns des nôtres furent trop modernes, en ces dernières années.

Abbé DELFOUR.

(L'"Univers".)

Courrier de Québec

(Spécial au "Journal")

16 juillet 1903

Le steamer "Lord Stratchcona" et la goélette "G.T.D." sont partis hier soir, pour aller tenter de renflouer le steamer "Montirev" échoué près de St-Pierre Miquelon.

—Nous avons appris avec chagrin, la mort de Marie-Laure Blanche Drolet, épouse de M. L.P. Grenier, avocat de cette ville. Madame Grenier est décédée, hier soir, à l'Hôtel-Dieu où elle suivait un traitement médical depuis quelques semaines. Elle ne laisse qu'un enfant, un garçon de 6 ans. Les funérailles auront lieu vendredi matin à la basilique, et l'inhumation à la Pointe aux Trembles, comté de Portneuf.

Nous offrons à M. Grenier nos plus cordiales sympathies dans la perte douloureuse qu'il vient de faire.

—Pierre St-Jean, cultivateur de Ste-Angèle, comté de Rimouski, âgé de 35 ans, s'est noyé dans la rivière Métis, dimanche dernier, pendant qu'il était à prendre un bain. Le cadavre a été retrouvé le lendemain à environ quatre milles du théâtre de l'accident, et transporté dans la famille du défunt à Ste-Angèle.

—M. George Darveau, curateur de la faillite de J. Elie Amyot, a fait motion devant le juge en chef sir L.N. Casault pour obtenir la permission de vendre l'actif en cette faillite, qui se chiffre à $25,287 à MM. Siégès, Genin & Cie de Montréal, à raison de 30 centins dans la piastre, soit $7,586.

—Hier après-midi à St-Raymond, un incendie a détruit une grange, la tannerie de M. Bourassa et trois résidences privées, entre autres celle de M. Genais, hôtelier, qui perd à lui seul plus de $1,200.

Les pertes se chiffrent en tout à plus de quatre mille dollars. Il y a peu d'assurance. On ne connait pas l'origine du feu.

Sirop Morin pour les enfants

Le seul qui donne satisfaction aux mères et aux enfants malades, souffrant de dentition douloureuse, diarrhée, colique, insomnie, perte des forces, etc. Madame Rachel Daigneault de Stanfold, P. Q., le déclare elle-même après s'être servie de cette excellente préparation plus d'une fois.

Et des milliers de mères intelligentes et intéressées pourraient répéter à l'unisson: "Le Sirop Morin" pour les enfants est le seul qui nous ait donné satisfaction générale lorsque nos bébés souffraient de douleurs intestinales, perte de sommeil, coliques, diarrhée, dyssenterie, dentition difficile, etc., etc. 17-24

CONDOLEANCES

A une assemblée des membres de l'Association Dramatique de Montréal, sous la présidence de M. Alfred Rochon et M. Jos Braylan agissant comme secrétaire, les résolutions suivantes ont été adoptées:

1er Proposé par M. Henri Laperrière, secondé par J. Hubert Tremblay, que les membres de l'Association Dramatique de Montréal ont appris avec regret la mort de Mlle Eugénie Paquin, amie intime de M. Jos Chalifoux, président de notre association.

2e Proposé par M. Jos Cadieux, secondé par M. Art Bélanger que des condoléances soient transmises à la famille de la défunte, et à M. Jos Chalifoux.

3e Proposé par M. Raoul Leblanc, secondé par M. Jos Brazeau, que copie de ces résolutions soit transmise aux journaux.

Jos BRAZEAU,
Secrétaire.

ILS CIRCULERONT LE DIMANCHE

Kingston Ont. 15.—La compagnie, des chars Urbains a décidé de faire circuler des chars le dimanche. Elle avait pris cette décision avant la publication du jugement du conseil privé sur la constitutionnalité de l'acte du dimanche. Les chars circuleront de huit heures du matin à dix heures du soir tous les dimanches et chaque char se rendra au parc Lake Ontario.

LES ATTENTATS A LA DYNAMITE EN CROATIE

Vienne 15.—On annonce que deux attentats à la dynamite ont eu lieu à Agram, capitale de la Croatie, hier. Il y a eu beaucoup de dégats matériels, mais pas d'accidents de personnes. Une des bombes a fait explosion devant la maison du député Malunci, l'autre a détruit le sous-sol, d'une maison occupée par une bande et le journal gouvernemental "Narodke Novine". On pense que les attentats résultent des troubles politiques en Croatie.

L'ARMEE RUSSE

Saint-Pétersbourg, 16. — Plus de 320,000 hommes ont été appelés sous les armes afin de compléter l'effectif de l'armée et de la marine russe pour l'année courante.

Scroggie's

LE MAGASIN QUI BAT LA MARCHE

Vente à Escompte pour cause de Construction

Occasions..... du Vendredi

Les plus grands bons marchés d'une grande semaine de bons marchés — dans lesquels on a atteint l'idéal des bonnes valeurs, valeurs qui dépassent toutes les autres.

10 à 50 Pour Cent

DÉPARTEMENT de la DRAPERIE ARTISTIQUE

Tulles à rideaux de toutes largeurs et de tous genres, avec et sans dentelle et insertion, aux escomptes suivants:

Tulle Point d'Esprit, 36 pouces, en fibre, à bord uni, pour rideaux. Qualité de 30 cents, pour .25c
Tulle Point d'Esprit, 54 pouces, bord uni, pour rideaux, qualité de 50 cents, à .40c
Tulle Point d'Esprit, 72 pouces, bord uni, en très belle fibre, qualité de $1.00 pour .85c
Tulle uni pour moustiquaires, 108 pouces de très belle qualité. Qualité de $1.25 à .90c
Tulle à rideaux de fenêtre, 30 pouces, fini avec dentelle et insertion de belle fibre de Bruxelles. Valant 20c à .23c
Tulle à rideaux de fenêtre, 27 pouces, centres en appliqué, bord de fantaisie, finie en ruban de fil. Valant 35 cents, à .30c
Tulle à rideaux de fenêtre, 40 pouces, en dentelle et bord en belle insertion, sur fibre de Bruxelles double. Qualité de 65 cents, pour .50c
Tulle à rideaux de fenêtre, 44 pouces, en imitation de fibre Battenberg, ou en fibre de Bruxelles double. Qualité de 75 cents, pour .50c
Tulle à rideaux de fenêtre, 30 pouces, centre en appliqué, fini avec bord double. Qualité de 90 cents .75c

TOUT A MOINS DE 15 POUR CENT D'ESCOMPTE.

Mousseline à rideaux blancs unis et de couleur de fantaisie, aussi unis et à dessins de fantaisie, finis avec bords unis et frangés, dans tous les derniers dessins et nuances, à un ESCOMPTE SPECIAL DE 20 POUR CENT.

SOIES D'ÉTÉ A DE GROS ESCOMPTES

Très belles soies d'été, à des prix extraordinairement bas. Toutes nouvelles et très attrayantes.
500 verges de Soie Foulard de couleur de fantaisie, pour robes ou blouses d'été, en de riches nouveaux dessins, 75 cents et .89c
300 verges de Satin Foulard, nouveau bleu, avec dessins blancs fleuris, très désirable pour l'été, 75 cents et .89c

MOINS 20 POUR CENT D'ESCOMPTE.

3,000 verges de Soie Japonaise blanche cordée, couleurs de bleu pâle et blanc, rose et blanc, vert pâle et blanc, mauve et blanc, gris et blanc, etc. Cette soie est pure et se lave parfaitement bien. Elle vaut régulièrement 50 cents la verge. Marquée à .35c

MOINS 10 POUR CENT D'ESCOMPTE.

Vente Speciale de Soies Noires

1,500 verges de riche soie Taffetas noire, en qualités assorties, du beau noir, très désirable pour blouses d'été, robes ou doublures de robes. Prix spéciaux, 50c, 59c, 65c, 75, 85c, 98c et $1.10

MOINS 10 POUR CENT D'ESCOMPTE.

Bas en cachemire noir, pour dames, qualité dite "lame," pieds sans couture, 45 cents la paire; 3 paires pour $1.20
50 douzaines seulement de bas par côtes, 1-1 et 2-1, en cachemire noir pure laine, genoux doubles, pour demoiselles et garçonnets, pointures 5, 5 1-2, 6, 6 1-2, 7, 7 1-2, 8. Votre choix, 19 cents et .25c

OFFRES SPÉCIALES AU SOUS-SOL

25 douzaines de hamacs, de différentes dimensions et en couleurs assorties. Prix depuis 69 cents à $5.75
Pressoirs en verre, pour le citron, 5 cents et .10c
Pinces à glace, en grosse broche, la paire, 10 cents et .15c
Bouillottes à conserves, de toutes dimensions, depuis 4 à 20 pintes.
Jarres à fruits en verre, grandeur d'une chopine, d'une pinte et d'un demi-gallon, à de très bas prix.
Congélateurs à crème à la glace, depuis 1 à 12 pintes.
Coffres à glace, en tôle galvanisée, jusqu'à $4.50
Fenêtres à extension, en toile métallique et de toutes dimensions.
Toile métallique, à la verge, dans toutes les largeurs.
Voitures et Go-Carts de poupées, roues en fer $1.48
Bicycles de garçonnets, $2.25 à $5.00
Tricycles de fillettes, depuis $5.00 à $12.00
Voitures de bébés, structure en bois ou en fer, depuis $1.35
Balles, en caoutchouc, de toutes grosseurs et couleurs .07 1-2c

MOINS 10 POUR CENT D'ESCOMPTE.

Toiles, Cotons, Etc.

Toutes les dames sont intéressées dans les offres suivantes:
Tapis de table en Damas irlandais double tout empesé, finis en satin riche, bordure autour, dessins distingués, empesés et pure laine, grandeurs assorties, 2 x 2 verges, 2 x 3 verges, 2 x 3 1-2 verges, 2 x 2 1-2 verges, 2 1-2 x 4 verges, 2 x 4 verges. A écouler aujourd'hui à $5.00

MOINS 10 POUR CENT D'ESCOMPTE.

Quelques-une valent jusqu'à $9.00 chaque.
125 douzaines de serviettes ouvrées, pure laine et entièrement empesées, qualité supérieure, grandeurs assorties. Prix ordinaire, 30c jusqu'à 50c la paire. A écouler aujourd'hui .40c

MOINS 10 POUR CENT D'ESCOMPTE.

800 verges de Toile écossaise, grossière, pure toile, pour l'usage de la cuisine. Aujourd'hui, à écouler à, la verge .10c

MOINS 25 POUR CENT D'ESCOMPTE.

5 pièces de Toile à table pesante non empesée, 54 pouces de large, valant 30 cents la verge, pour .25c

MOINS 10 POUR CENT D'ESCOMPTE.

50 pièces de Toile écossaise grossière et Toile à rouleaux, la verge .05c
Seulement 80 couvre-pieds blancs au crochet pour lit double, bord perlé, excellente qualité durable. Spécial, chaque .83c
100 pièces de Batiste américaine, pure, empesée, finie en toile. Spécial pour sous-vêtements d'été, la verge .08c

MOINS 25 POUR CENT D'ESCOMPTE.

10 douzaines de serviettes à bain, très grandes, couleur crème, avec bordure rouge, la paire .60c

MOINS 20 POUR CENT D'ESCOMPTE.

Commandes par la poste ou par téléphone promptement exécutées.

Scroggie's Rues Ste-Catherine et Université.

TEMPERATURE

Bureau météorologique, Toronto, 16.— Il a plu et tonné assez généralement aujourd'hui de la vallée d'Ottawa aux provinces maritimes et en quelques endroits de la Saskatchewan et du Manitoba.

TEMPERATURES MINIMA ET MAXIMA : —

Victoria, 54-68 ; Calgary, 44-70 ; Winnipeg, 54-82 ; Qu'Appelle, 48-66 ; Port Arthur, 52-70 ; Parry Sound, 50-72 ; Toronto, 52-74 ; Ottawa, 58-74 ; Montréal, 58-74 ; Québec, 54-70 ; Halifax, 54-68.

PROBABILITES : — Vallée d'Ottawa et Haut St-Laurent.—

Beau et chaud.

Bas St-Laurent. — Vents modérés à frais de nord-ouest à ouest ; quelques averses éparses, mais principalement beau ; température stationnaire ou un peu plus élevée.

Golfe. — Vents modérés à frais ; averses de temps en temps, beau par intervalles ; peu de changement dans la température.

GIRAUD LE PRETRE SYRIEN

Il reclame $5000 de dommages de deux citoyens de Burlington, qui auraient été cause de son arrestation, sous une accusation de vol sacrilège

Le révérend Giraud, ce prêtre Syrien, qui s'est rendu fameux par ses démêlées avec les autorités de Montréal, durant son séjour ici, est maintenant à Burlington, où il est en train de jouer le même jeu.

Là cependant il s'en prend à des particuliers. Il a intenté une action de $5,000, contre M, James R. McMahon et Mme S. Prior, qu'il tient responsable de son arrestation, sous l'accusation d'avoir volé les vases sacrés à l'église catholique de Burlington, l'année dernière. L'innocence du demandeur fut reconnue pres qu'aussitôt après son arrestation, et de là les procédures actuelles.

EST-CE L'ŒUVRE D'UN FILOU ?

Une jeune fille de Saint-Jérome ne trouve plus sa bourse, qui contenait $400, au retour d'une promenade en tramway

Mademoiselle Azalie Gauthier, de St-Jérome, a perdu hier dans un tramway, son porte-monnaie qui contenait $400.

Après avoir payé le conducteur, elle remit son porte-monnaie dans sa poche qu'elle attacha soigneusement avec une épingle. Elle ne peut dire si elle a perdu son porte-monnaie ou si elle a été volée.

Lorsqu'elle fut descendue du tramway, elle s'aperçut que sa poche de robe était détachée. Les détectives ont été avertis de cette affaire.

A BAS D'UNE GALERIE

Une fillette de deux ans fait une chute de 20 pieds en jouant

La petite fille de M. Victor Laurent âgée de 2 ans, était à s'amuser ces jours derniers sur la galerie de sa demeure No 1261 rue Demontigny, lorsqu'elle passa à travers les barreaux et tomba d'une hauteur de 20 pieds. On craint que l'enfant ne se soit infligé des blessures internes.

Elle est sous les soins du médecin de la famille.

CLUB CONSERVATEUR DE LA PARTIE EST

Les membres du club sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu vendredi, le 17 juillet courant, à 8.30 heures p. m., au No 1445 rue Ontario.

D. HUET,
Secrétaire

POUR VOL DE FIL DE CUIVRE

Les nommés Tessier et Major, arrêtés ces jours derniers pour avoir volé 800 pieds de fil de cuivre, appartenant à la "Montreal Street Ry." ont été déclarés coupables hier, en cour des Sessions Spéciales. Tessier est un marchand d'occasion et Major un individu bien connu de la police. Les deux prisonniers recevront leur sentence mardi prochain.

SOUS LES ROUES D'UNE VOITURE

Alfred Girodet, âgé de 9 ans, domicilié avec ses parents rue [illegible], est tombé d'une voiture hier et s'est infligé des blessures à la tête et s'est aussi fracturé un bras. L'enfant se tenait debout dans la voiture, lorsqu'à un moment donné, le cheval eut peur, et l'enfant tomba par dessus le devant de la voiture entre le cheval et les roues qui lui passèrent sur le corps. Le petit blessé a été pansé à l'hôpital Notre-Dame.

5 ANS DE PENITENCIER

Arthur Pertas alias Henri Rousseau a été condamné hier en cour des Sessions Spéciales, par le juge Desnoyers à 5 ans de pénitencier pour vol avec effraction au magasin de M. J. Bergensky situé au coin des rues Craig et St-Georges. Le prisonnier a un dossier très chargé ayant déjà purgé une sentence au pénitencier.

PERSONNEL

Melle LeMaître de Lottinville de Trois-Rivières, est en visite pour quelques jours à Ste Thècle, chez son oncle, M. Wilfrid Tessureault.

J.-O.-A. Laforest

Ingénieur Civil — Spécialités de construction d'Aqueducs, d'Egouts et d'Eclairage Electrique. Bureaux, 99 rue Saint-Jacques, Montréal —Tél. Bell main 1111. 164-1a

CURIEUX ACCIDENT

Un jeune charretier s'enfonce une grosse écharde dans une jambe en descendant de voiture, et il faudra l'aide des rayons X pour l'extraire

Vers 8 heures hier soir, un jeune garçon, âgé de 13 ans du nom de Harry Shardlow, cocher qui demeure au No 116 rue St Luc, conduisait une voiture à Westmount, lorsque à un moment donné, il descendit de sa voiture pour aller chercher un objet qui se trouvait sur le bord du chemin et il se blessa à la jambe. Un morceau de bois lui est entré profondément dans les chairs. Le blessé essaya de s'arracher ce morceau de bois, mais en vain. Il fut obligé de se rendre à l'hôpital Victoria où les médecins devront ce matin examiner la jambe du blessé au moyen des rayons X pour localiser le morceau de bois en question. La blessure est très souffrante.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Un nommé Emile Byland, tombe à bas d'un convoi du Pacifique, près de Rat Portage, et il est transporté mourant à l'hopital.

A 6.20 heures hier soir, l'ambulance de l'hôpital général a été appelée à la gare Windsor, pour un jeune homme du nom de Emile Byland, qui était tombé en bas d'un train près de Rat Portage et s'était infligé une blessure à la tête.

Le blessé a été transporté à l'hôpital sans connaissance, et à une heure avancée hier soir, il n'avait pas encore recouvré ses sens.

SOUS UNE DOUBLE ACCUSATION

Un nommé Prévost est logé au poste par les agents de sûreté, qui l'accusent d'avoir volé un attelage et une scie

Les détectives Richard et McLaughlin ont arrêté hier soir, un nommé Alexis Prévost âgé de 35 ans, qui demeure en arrière du No 183 rue Lafontaine, sous l'accusatioam d'avoir volé un attelage à l'épicerie de M. l'échevin Larivière rue Notre-Dame Est.

L'attelage en question appartenait à un M. Gustave Gagnon, de St-Lambert. De plus, le prisonnier est aussi accusé d'avoir volé une scie, la propriété de M. Bruno Courtois. Il comparaîtra ce matin en cour de police.

LES FLOTS RENDENT LEUR VICTIME

Le cadavre de John Faile, qui s'est noyé samedi dernier, en face de la Longue-Pointe, est retrouvé hier, à Contrecœur.

Le cadavre de M. John Faile, qui s'est noyé samedi dernier près de la Longue Pointe, a été retrouvé hier après-midi à Contrecœur.

Le cadavre a été transporté hier soir à la résidence du défunt, No. 50 rue Courtois, une enquête aura lieu.

BLESSURES PROBABLEMENT MORTELLES

Un serre-frein à l'emploi du Grand-Tronc tombe à bas d'un convoi à marchandises, et il est transporté à l'hopital dans une condition critique.

Un grave accident de chemin de fer est arrivé vers les trois heures hier matin. La victime est un serre-frein de la compagnie du Grand Tronc du nom de George Norris, âgé de 28 ans, qui était allé au pique-nique des épiciers avant-hier, à Saint-Hyacinthe et qui était revenu par un train de marchandises. Le malheureux est tombé [illegible]

RENVERSE PAR UNE VOITURE

[illegible]

LE CORPS MUSICAL DE TEMPERANCE

[illegible]

DES DIFFICULTES EN PERSPECTIVE

Le changement d'architecte pour la surveillance des travaux à faire aux abattoirs de l'Est, ordonné par le Conseil, ne se fera pas sans créer des embarras à la ville

Une requête des commerçants de la Place Jacques-Cartier non avenue par la Commission des Marchés

M. l'échevin Couture a enfin gagné son point à la séance de la commission des marchés, hier après-midi. Il avait résolu que M. Chs. A. Reeves ne serait pas l'architecte des travaux à faire au marché aux bestiaux d'Hochelaga, et M. Reeves ne le sera pas. La raison c'est que ce monsieur n'habite pas Montréal ; et en vertu d'une résolution que M. Couture a fait adopter par le conseil de ville à sa dernière séance, pour qu'un architecte puisse avoir sous sa surveillance des travaux relevant de notre municipalité, il lui faut tenir feu et lieu dans nos murs. Or, M. Reeves a son domicile à Maisonneuve.

Rappelons que M. Reeves, conformément aux instructions de la commission, avait déjà préparé les plans et les devis de ces ouvrages et qu'il comptait, tout naturellement, en avoir la surveillance. Mais le conseil, sur la proposition de M. Couture, ordonna aux autorités des marchés de payer à M. Reeves le prix de ses plans, soit $250,00 et de lui nommer un remplaçant.

M. l'échevin Couture, profitant de la première séance des marchés, demande qu'on mette en vigueur les volontés du conseil.

Le président, M. l'échevin Chaussé dit qu'il a consulté les avocats de la ville sur la légalité des dernières résolutions et motions qui ont été adoptés à ce sujet. Les avocats lui ont répondu que le tout était conforme à la loi. Le président produit ici le document qui contient la consultation de MM. Ethier et Archambault.

M. Chaussée croit que, malgré tout cela, le conseil s'est trompé parcequ'il s'expose à des embarras. Puis comment le nouvel architecte pourra-t-il se tirer d'affaire ? Ne pourra-t-il pas se prévaloir du fait que les plans de M. Reeves ne sont pas les siens ?

M. l'échevin L'Espérance —Mais M. le président il ne s'agit pas ici d'une œuvre artistique.

Le président —Certes non, mais il ne faut pas que l'édifice nous tombe sur la tête, toujours. J'ajouterai qu'à mon avis l'on est en train de commettre une injustice flagrante envers un homme qui a fait son devoir jusqu'ici à la satisfaction des autorités. C'est pourquoi je suggère d'ajourner l'étude de la question à plus tard afin de permettre au conseil de revenir sur sa décision.

M. l'échevin Couture —S'il y a une injustice de commise, M. le président, c'est envers les architectes de Montréal. Nous voulons leur rendre justice et les protéger contre ceux qui n'ont pas de domicile ici.

M. l'échevin Bumbray — Je crois que dans le cas actuel on fait une application par trop rigoureuse de la règle. Il est vrai que M. Reeves demeure à Maisonneuve où il a cru sage de s'installer pour ses débuts. Puis grâce à ses talents incontestables il a gravi l'échelle du bas en haut et aujourd'hui sa position dans la profession est excellente. Si son domicile ne se trouve pas dans les limites de la ville, il y a du moins une propriété qui en fait un de nos contribuables. Et maintenant vous voulez l'écouter ; c'est un acte injuste.

M. l'échevin Couture — Je vous redirai que nous voulons d'abord protéger nos architectes qui depuis des années tiennent feu et lieu ici et qui sont propriétaires depuis longtemps. M. Reeves n'a acquis un immeuble à Montréal que tout récemment et pour faire cesser l'incapacité dont le frappait la loi.

M. l'échevin Chaussé. — Je tiens une lettre de M. Reeves et je vais en faire la lecture :

Montréal, 16 juillet 1903.

M. le Président et Messieurs les Echevins de la Commission des Marchés,

Montréal.

Messieurs,

Ayant lu dans les journaux que vous voulez employer un architecte résidant dans la ville pour surveiller les travaux à faire aux Abattoirs de l'Est, après ma nomination officielle par la Commission des marchés, je proteste énergiquement et dois vous dire qu'après avoir pris les meilleurs renseignements il est impossible pour la commission de me enlever mon ouvrage qui est commencé, pour de pareilles raisons, c'est-à-dire parce que je demeure en dehors de la ville, et le faire continuer par un autre.

A part cela, dans l'intérêt de votre commission, [illegible]

Votre serviteur,

CH. A. REEVES,

Architecte.

[illegible]

Mais cette motion est rejetée sur un partage de voix de 3 contre 2.

Alors M. l'échevin Bumbray propose que M. St-Louis soit nommé. Cette proposition est également défaite sur une division de 3 contre 2.

Puis M. l'échevin Couture veut à son tour tenter fortune et propose que M. Joseph Brousseau soit nommé. Cette proposition est rejetée par un vote de quatre contre un.

Finalement M. l'échevin L'Espérance propose que M. Roch Montbriand soit nommé et cette motion est acceptée sur une division de 4 contre 1.

L'affaire est donc réglée pour le quart d'heure du moins, et elle restera réglée si M. Reeves n'obtient pas gain de cause devant les tribunaux, car on le dit bien résolu de poursuivre la ville.

PLUS DE BALANCE MUNICIPALE POUR LE QUARTIER SAINT-DENIS

Les objections de la maison Boyer & Frère, soutenues par MM. les échevins Vallières et Martineau, représentants du quartier Saint-Denis, ont prévalu auprès de la commission. On se rappelle que les autorités des marchés avaient résolu de transporter à l'angle des rues Lamoricière et des Carrières la balance publique du quartier. MM. Boyer & Frère qui ont aussi à cet endroit une balance également publique et autorisée, protestèrent et la commission leur a donné raison. Elle décide d'abolir la balance municipale et de la vendre avec tous ses accessoires à qui en offrira le plus haut prix. Elle demandera en conséquence des soumissions.

LES COMMERCANTS DU MARCHE DE LA PLACE JACQUES CARTIER

Rappelons que les nouveaux règlements défendent aux commerçants de s'installer sur le square Jacques-Cartier, parce qu'ils prennent la place des maraîchers. Rappelons aussi qu'un d'entre eux ayant voulu passer outre a été traduit devant la cour du recorder où le procès va bientôt s'instruire, et ajoutons que tous les autres commerçants font cause commune dans ce procès [illegible]

[illegible]

PAS BESOIN DE MENDIER, SI C'EST VRAI

Napoléon Girard, le mendiant aveugle que tout le monde connait, est arrêté, hier sous l'accusation de mendier sans permis valable.

Napoléon Girard est un mendiant qui est bien connu du nombreux public qui passe tous les jours par la Côte St-Lambert, près de la rue des Fortifications.

Girard n'est autre que cet aveugle, qui sollicite la charité publique à toute heure du jour en s'écriant les bras en croix : "la charité s'il vous plait, pour un pauvre aveugle, pour l'amour du Bon Dieu". Or hier après-midi vers 5 heures, le constable Robillard a arrêté Girard, en vertu d'un mandat de la cour des recorders, sous l'accusation de mendier sans être muni d'un permis. Amené au bureau du greffe de la cour des recorders, on lui demande s'il avait un permis pour mendier. Le prisonnier sortit de sa poche un vieux papier, qui porte la date de 1888, et qui est supposé être un permis qui lui avait été donné par feu le recorder DeMontigny. Il paraîtrait que ce permis n'est d'aucune valeur maintenant, et que Girard, se trouve en contravention avec les règlements municipaux. Il paraîtrait de plus que le prisonnier qui demeure au No 157 rue St-Urbain, possède la jolie somme de $15,000 à son crédit, fruit de ses quêtes depuis des années et des années.

L'affaire sera tirée au clair ce matin devant le recorder.

LES DESSOUS DE LA SCISSION DE M. BLAIR

M. Laurier a sacrifié le ministre des chemins de fer pour conserver le trio Sifton-Sutherland-Préfontaine, en qui il a toute confiance comme agents financiers du parti libéral.

Le monde politique n'est pas seul à s'occuper de la démission de M. Blair tout le monde s'y intéresse vivement et l'on en parle partout. Un homme important qui a joué un rôle considérable dans la politique nous a donné son appréciation de cet événement.

"Pour le public," dit-il les derniers événements restent probablement un mystère, mais ils ne me surprennent pas.

Cela saute aux yeux que l'influence Sifton-Sutherland commande aujourd'hui dans le gouvernement.

Je m'explique : Sir Wilfrid Laurier croit plus à l'influence de l'argent qu'à celle d'une saine politique [illegible]

DES CAPITAUX ANGLAIS POUR L'OUEST

M. John Siddons, un riche financier de Londres, déclare que les capitalistes de la Grande-Bretagne, commencent à tourner leurs regards vers notre pays

[illegible]

LA CIE RICHELIEU ET ONTARIO

Les recettes jusqu'à date sont $40,000 plus élevées que celles de l'année dernière, et tout fait prévoir une saison exceptionnellement prospère

[illegible]

BOUVIER BLESSE

[illegible]

INCENDIE A SAINT-RAYMOND

[illegible]

VC

VICTORIA CROSS

Le "Leader" des Cigares de l'Union à 5c

E. N. CUSSON & CIE, Montréal.

Si vous allez à la Campagne

Pour vous amuser il vous faut un

Agrès de Pêche

Pour vous reposer, un

Hamac Confortable !

Nous vendons ces Articles à 25 pour cent de Réduction pendant ce mois ! - - -

WILSON, ROUSSEAU & CIE

167 RUE ST-LAURENT, coin Dorchester.

LA SITUATION EST TENDUE

Les représentants du quartier Sainte-Marie n'entendent pas se laisser imposer le choix du site de la nouvelle caserne de pompiers, bien que le maire refuse de convoquer une nouvelle séance du conseil.

Ils essaieront probablement d'obtenir une réunion du Conseil, sans la coopération du maire, comme le permettent les reglements.

Les échevins qui représentent le quartier Sainte-Marie-Est sont bien résolus à ne pas se laisser imposer le choix du terrain que MM. Robertson, Walsh, Nelson et Bumbray ont fait pour l'installation de la nouvelle caserne de pompiers. Ils prétendent que les intérêts du quartier ont été sacrifiés et il ne leur reste plus qu'un appel au conseil comme planche de salut.

C'est pour cela que M. l'échevin Larivière est allé hier demander au maire de convoquer une assemblée spéciale pour mercredi prochain.

Et le maire a refusé disant que lors du dernier ajournement de la chambre municipale il avait été entendu qu'il n'y aurait pas d'autre séance avant la réunion régulière du mois d'août et que convoquer une assemblée ce serait manquer de parole à cet engagement, nombre d'échevins seraient absents.

Mais M. Larivière ne se tient pas pour battu et comme il lui faut coûte que coûte cette assemblée spéciale, il prétend que les raisons du maire ne peuvent tenir debout en face de l'article 286 de la charte qui stipule que le maire peut convoquer une assemblée spéciale du conseil quand et aussi souvent qu'il le juge à propos, etc.

[illegible] semblée spéciale quand elle est jugée nécessaire par au moins cinq membres du conseil, ces derniers peuvent ordonner la convocation de cette assemblée en en faisant une demande par écrit signée par eux au greffier de la cité et sur réception de cette demande le greffier de la cité dresse un avis de convocation qu'il expédie de la manière indiquée dans l'article précédent pourvu que cette demande spécifie les affaires pour lesquelles l'assemblée est convoquée.

Maintenant M. Larivière trouvera-t-il quatre autres de ses collègues qui feront avec lui la demande requise. Voilà la question. Bon nombre d'échevins sont absents et ceux qui restent voudront-ils exercer ce droit extrême dont on n'use d'ordinaire que dans des circonstances exceptionnelles ?

MONNAIES DU TEMPS DE GEORGES II

Les ouvriers employés à la démolition des anciens entrepots de la Compagnie des Indes, rue Notre-Dame, trouvent des sous portant le millésime de 1732.

A vingt pieds sous terre dans les ruines des vieux entrepôts de la compagnie des Indes, rue Notre-Dame, près du château de Ramesay, les ouvriers ont découvert d'anciennes reliques. M. F. Hébert a déterré quinze pièces d'un sou, portant la date de 1732.

Ces pièces sont bien conservées et portent sur un des cotés le profil de George II et le motto "Honneur au Roi" de l'autre coté. Ces pièces de monnaie ont donc 171 années d'existence et elles seront ajoutées à la collection du Château de Ramesay.

On espère faire d'autres trouvailles intéressantes au cours de la démolition du vieil édifice, car il a 250 ans d'existence et comprend beaucoup de voûtes et de passages souterrains. Autrefois l'édifice était connu sous le nom de "Compagnie des Indes".

SIR WILLIAM VAN HORNE REFUSE

Sir William Van Horne a annoncé lui-même qu'il a refusé la présidence de la commission des chemins de fer.

Il lui a été impossible d'accepter, vu qu'il est trop intéressé dans d'autres entreprises, lesquelles réclament tout son temps.

UNE NOUVELLE ANTIGONE

Conduit par sa jeune sœur, Martin Greely, un jeune musicien aveugle de Saint-Paul, Minn., entreprend le pèlerinage de Ste-Anne de Beaupré, dans l'espoir de recouvrer la vue.

Les voyageurs qui se trouvaient à bord du convoi, à destination de Québec, ont été témoins d'un spectacle pathétique, avant hier. C'est le tableau que présentaient un jeune homme de 19 ans, dont les pas incertains étaient dirigés par sa petite sœur, presqu'une enfant ; car l'infortuné jeune homme est aveugle. Ce couple intéressant, qui est un exemple vivant de ce que peut faire l'amour fraternel, s'en allait à Ste Anne de Beaupré, en pèlerinage. Ces deux pèlerins étaient Martin Greely et sa petite sœur Anne Marie, de St Paul, Minn. Ils se rendent à Ste Anne de Beaupré, fermement convaincus que Ste Anne fera un miracle en faveur de Martin.

Ces deux enfants sont universellement connus à St Paul, où le jeune homme, toujours guidé par sa petite sœur, vendait des journaux il y a quelques années. Les parents sont pauvres de sorte que quand "Marty", comme on l'appelle familièrement, après avoir entendu parler des miracles qui s'accomplissent à Ste Anne manifesta l'intention de s'y rendre ils purent à peine réunir les fonds nécessaires pour permettre à la jeune fille et au jeune garçon de faire le voyage sans escorte. Anne Marie, qui a dévoué sa vie à son frère, pour qui elle a un amour touchant, a entrepris de braver les difficultés et les dangers d'un long voyage, et avec les souhaits de toute la population, ils quittèrent St Paul pour entreprendre le pèlerinage.

Le jeune Greeley perdit l'usage de la vue quand il n'était qu'un bébé, résultat d'une maladie. Il a fréquenté une école des aveugles où il a fait preuve de talents et d'assiduité.

"Marty" possède beaucoup plus de qualités que la plupart des garçons de son âge. C'est un musicien accompli. Ce jeune garçon aveugle est maître de son instrument.

Par hasard il entendit parler de la guérison d'un homme à Ste Anne de Beaupré, et de plus il rencontra quelqu'un qui avait fait le voyage et qui lui donna une description du petit village en bas de Québec et de ce qui s'y passait. Ce fut assez pour le décider à entreprendre le pèlerinage et à aller se prosterner lui-même aux pieds de Ste Anne et lui demander sa guérison.

OUVERTURE D'UN THEATRE A SAINT-HENRI

C'est lundi prochain, le 20 juillet qu'aura lieu, à St-Henri, l'ouverture du théâtre de l'Odéon, sous le haut patronage de Son Honneur le maire Guay.

Une troupe de 1er ordre a été engagée pour la saison d'été. Elle se compose des principaux artistes qui ont obtenu de grands succès dans les divers théâtres de Montréal, au cours de la dernière saison. La pièce qui tiendra l'affiche, lundi soir, est le célèbre drame militaire intitulé : "Marceau ou les Enfants de la République".

M. WILLIAM MELOCHE DECEDE

Ste-Cunégonde vient de perdre l'un de ses citoyens les mieux connus, dans la personne de M. William Meloche, maître boucher, décédé de bonne heure jeudi matin, à l'âge de 49 ans et 4 mois, à sa résidence No 1500, rue St-Jacques. M. Meloche a succombé à la maladie de cœur dont il souffrait depuis quelques années.

Il laisse pour déplorer sa perte une épouse et quatre enfants, un garçon et trois filles.

UN FIDELE SERVITEUR DE BACCHUS

La police du poste central, a arrêté hier soir, un séxagénaire du nom de Joseph Labelle, sous l'accusation d'avoir été ivre. Ce pauvre vieux était dans un état tellement avancé d'ébriété que la police le croyait mort lorsqu'il a été découvert sur la rue.

DÉCÈS

DUGAL. — En cette ville, à l'Asile de la Providence, le 16 du mois courant, à l'âge de 82 ans, Mademoiselle Clothilde Dugal. Le service aura lieu à l'Asile de la Providence, samedi, à 8 heures a m.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 177—1

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'Imprimerie Industrielle propriétaire Milton McDonald, directeur, 71 rue St-Jacques ; J. A. Carufel, administrateur, 705a Avenue Delorimier.